هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13231 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 13 AOUT 1987

Les débordements du conflit afghan

Les nouvelles les plus récentes sur le conflit afghan soulignent à quel point, faute de négociations, la guerre ruine le pays et menace, de plus en plus, la stabilité de la région. L'explosion de trois bombes, le mardi 11 août, dans une localité pakistanaise proche de la frontière entre les deux pays qui accueille de nombreux réfugiés afghans, a fait au moins quinze morts et une soixantaine de blessés. Au même moment, des diplomates occidentaux signalaient que de très durs combats, qui se déroulent depuis le début du mois aux portes mêmes de Kaboul, avaient provoqué un afflux de réfugiés dans la capitale afghane.

En théorie, les deux grandes puissances pourraient réduire cette guerre à peu de chose. En échange d'un retrait militaire soviétique, les Etats-Unis mettraient fin à leurs livraisons d'armes à la résistance. Rien ne dit, certes, que, dans cette hypothèse, les Afghans trouveraient un terrain d'entente ; toutefois, les tensions inévitables entre partis, clans ou tribus n'auraient plus qu'une importance mineure et ne suffiraient sans doute pas à empêcher le retour de la masse des réfugiés installés au Pakistan et en Iran. En outre, les autorités de Kaboul, quelles qu'elles soient, seraient contraintes de cohabiter avec leurs deux principaux voisins, l'Union soviétique et le Pakistan.

Mais, en pratique, l'URSS ne semble pas avoir renoncé à son ambition de maintenir par la force ses protégés au pouvoir à Kaboul, ce qui explique l'échec des propositions de paix alignées depuis décembre dernier. Du coup, les Américains continuent d'alimenter la résistance avec des armes modernes, notamment des missiles sol-air très efficaces. Les combats se poursuivent avec une égale intensité et plus de quatre millions d'Afghans sont exilés en Iran, et surtout au Pakistan, où leur nombre pose de sérieux problèmes, notamment en raison de la présence clandestine de poseurs de bombes aux ordres de Kaboul.

Le régime d'Islamabad, qui a déjà ses propres difficultés, tout en s'inquiétant de l'impopularité croissante de la présence des réfugiés en profite apparemment pour poursuivre son programme nucléaire, avec l'ambition de se doter d'une bombe atomique. Il calcule, en effet, que les Etats-Unis ont trop besoin, tant que la guerre d'Afghanistan durera, du point d'appui pakistanais pour songer à lui supprimer une aide cruciale au nom de la non-prolifération des armements nucléaires.

Cette question, à son tour, ne fait qu'alimenter les tensions déjà existantes entre Islamabad et New-Delhi et empoisonner les relations entre l'Inde et les Etats-Unis. D'autre part, la guerre d'Afghanistan demeure un obstacle majeur dans les négociations entre Chinois et Soviétiques qui viennent de reprendre à Pékin.

Ainsi, plus de huit ans après l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, la stabilité de la région se trouve-t-elle toujours en cause. La « transparence » encouragée par M. Gorbatchev a, certes, révélé le coût humain du conflit pour l'URSS. Mais rien n'indique, pour l'instant, que Moscou envisage un « retrait honorable », seul susceptible de calmer le jeu dans une région où les foyers de tension ne manquent pas.

(Lire nos informations page 3.)

La tension dans le golfe arabo-persique

Washington accueille avec soulagement l'envoi par Paris et Londres de dragueurs de mines

Washington a accueilli avec satisfaction et soulagement la décision des gouvernements de Londres et de Paris annoncée le mardi 11 août d'envoyer des dragueurs de mines respectivement dans le Golfe et dans l'océan Indien. M. André Giraud, ministre de la défense, a tenu à préciser qu'il n'y avait pas eu à ce propos de concertation avec Washington. Londres, de son côté, s'est efforcé de minimiser la portée de son engagement.

D'autre part, l'Iran a finalement donné une réponse à l'ONU qui ne constitue ni un rejet ni une acceptation de la résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu dans le conflit avec l'Irak.

La réponse dilatoire de Téhéran à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

C'est en pleine séance de consultations du Conseil de sécurité, destinée à prendre note de l'absence de réponse de la part de Téhéran à la résolution 598, que la mission iranienne a annoncé, le mardi 11 août, par téléphone au secrétaire général de l'ONU l'arrivée du télégramme contenant la réponse *« détaillée et officielle »* à l'ordre de cessez-le-feu donné par le Conseil le 20 juillet dernier. Articulée en dix-neuf points, l'argumentation iranienne s'appuie essentiellement sur deux assertions : 1) en refusant de condamner l'Irak pour avoir commencé la guerre, le Conseil de sécurité s'est rendu complice de Bagdad et de ses amis, dont les Etats-Unis ; 2) la résolution est déséquilibrée en faveur de l'Irak et constitue un prélude à l'approfondissement des tensions dans la région du Golfe. Longue et confuse dans la forme, la réponse est néanmoins claire sur le fond : *« Il appartient à la République islamique d'Iran de décider de quelle manière la guerre prendra fin. »*

Evitant soigneusement d'évoquer le cessez-le-feu, les auteurs de la réponse insistent, dès le premier paragraphe, sur le rôle joué, selon eux, par les Etats-Unis, accusés d'avoir entièrement inspiré la résolution 598 dans le but de faciliter leur intervention dans la région. Déplorant que la résolution ait été élaborée *« en dehors de tout contact avec l'Iran »*, Téhéran estime que *« le Conseil de sécurité est devenu partie prenante au conflit et ne pourra donc pas jouer un rôle positif dans la recherche de la paix »*. En revanche, le secrétaire général mérite la confiance de l'Iran, car *« seul* [son] *plan en huit points, rendu public en mars 1985, constitue actuellement une base appropriée pour les efforts de paix, et l'Iran est prêt à continuer de coopérer avec lui »*.

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 4.)

L'étonnant soutien de Wahid Gordji à ces « Livres de chez nous »

Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran

La librairie parisienne Ogmios, spécialisée dans la diffusion de livres d'extrême droite, a bénéficié, en mai dernier, de l'aide financière de Wahid Gordji, le numéro deux de l'ambassade d'Iran que le juge Gilles Boulouque souhaite toujours entendre. Ce geste dévoile de surprenantes convergences entre la révolution islamique intégriste et l'extrême droite intellectuelle européenne, qui ne manqueront pas de choquer les musulmans attachés aux valeurs démocratiques.

La librairie Ogmios a pignon sur rue. Situé au cœur de Paris, dans le premier arrondissement, *« près de la statue de Jeanne d'Arc »*, comme son catalogue se plaît à le souligner, ce principal centre de diffusion de la pensée d'extrême droite, dans toutes ses variantes, ne se différencie pas d'une librairie ordinaire. Donnant de plain-pied sur la rue, le local est étroit mais fonctionnel, plaisant sinon luxueux.

Sur un présentoir, la famille d'adoption d'Ogmios diffusion est seule, mais tout entière, représentée : *National Hebdo*, organe du Front national, côtoie *Eléments*, revue du GRECE, les royalistes se mêlent aux nationalistes révolutionnaires. *Debout les paras*, organe de l'Union nationale des parachutistes, effleure *U Ribombu*, journal nationaliste corse, proche du FLNC. *Police et sécurité*, bulletin fort extrémiste de la FPIP, syndicat de policiers minoritaire, n'est pas loin de l'austère revue *Totalité*, sous-titrée *Révolution et tradition...*

Sur les rayons, la littérature authentique croise la propagande la plus grossière, la recherche historique le pire délire, avec un penchant particulier pour la seconde guerre mondiale, la collaboration et le III[e] Reich.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 14.)



Le Monde

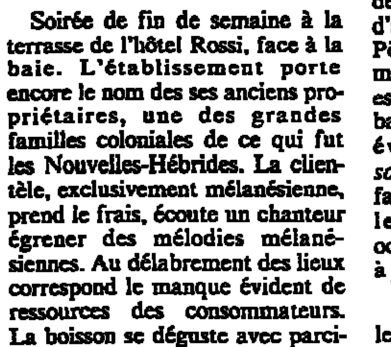
ARTS ET SPECTACLES

Les collectionneurs

Le collectionneur, affirme André Chastel, est toujours le personnage central du monde des arts. L'historien Krzysztof Pomian, qui vient de consacrer un essai à cette passion vieille comme l'homme, pousse plus loin encore le paradoxe : *« S'il devait se manifester demain un changement profond dans notre attitude vis-à-vis de l'art, je suis sûr qu'il est déjà enregistré par les collectionneurs d'aujourd'hui. »*

Qui sont donc ces précieux « sismographes » ? Collectionne-t-on de la même manière sous des climats différents ? Au Japon, les sociétés industrielles et financières ont pris la relève des individus. Les Américains semblent hésiter entre le devoir civique, la froide spéculation et une sympathique boulimie. En Suisse, les héritiers des dernières grandes fortunes européennes constituent discrètement de véritables musées privés, tandis que le goût du secret des Français rend difficile l'établissement d'un inventaire. En URSS, enfin, on peut parier que les collectionneurs seront, comme par le passé, les futurs pourvoyeurs de l'Ermitage et du musée Pouchkine.

Pages 9 à 11



L'ENQUÊTE : les tensions dans le Pacifique sud

Nuées d'orage sur le Vanuatu

PORT-VILA
de notre envoyé spécial

Soirée de fin de semaine à la terrasse de l'hôtel Rossi, face à la baie. L'établissement porte encore le nom des ses anciens propriétaires, une des grandes familles coloniales de ce qui fut les Nouvelles-Hébrides. La clientèle, exclusivement mélanésienne, prend le frais, écoute un chanteur égrener des mélodies mélanésiennes. Au délabrement des lieux correspond le manque évident de ressources des consommateurs. La boisson se déguste avec parcimonie. *« Le plus grave,* reconnaît un client *ni-Vanuatu* (citoyen du Vanuatu), *c'est le manque de touristes.* De fait, ceux-ci brillent par leur absence...

Le tourisme était un des atouts du Vanuatu lorsque le condominium franco-britannique, établi en 1906, accéda, dans la douleur, à l'indépendance en 1980. Sept ans plus tard, ce secteur, comme le reste de l'économie, périclite. Et les fréquentations soviétiques et libyennes de Port-Vila sont peu propices à susciter la sympathie des pays occidentaux pourvoyeurs d'aide... même si l'imprévisible Père Walter Lini, le premier ministre, irrité par le portrait qui est fait de son pays – un nouveau bastion marxiste-léniniste, – s'évertue à clamer : *« Nous sommes un pays chrétien. »* De fait, le Vanuatu est devenu, pour les gouvernements pro-occidentaux de la région, un pays à problèmes.

En parvenant à l'indépendance, le Vanuatu semblait relativement bien parti. Loin d'être idéale, l'infrastructure laissée par les deux puissances coloniales faisait pourtant bon effet. Jusqu'en 1984, la situation pouvait prêter à l'optimisme. Le tourisme allait bon train, assurant 20 % des revenus en devises du pays. La principale culture d'exportation (pour sa noix décortiquée, le coprah), le cocotier enregistrait une récolte record. Enfin le paradis fiscal, permettant à quantité de capitaux de la région d'échapper à l'impôt, quitte à dormir quelques mois à Port-Vila, permettant de combler les trous du budget.

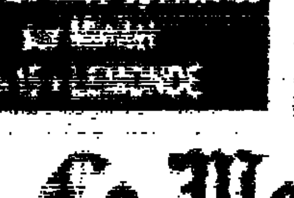
Ce « centre financier international » est la seule de ces trois sources de revenus à prospérer : il assure 10 % du PNB. Le Vanuatu, aujourd'hui, est un pays assisté qui, pour reprendre les termes d'un rapport diplomatique, ne peut *« concevoir une opération que si elle repose sur un financement extérieur »*.

A l'origine du malaise économique, on trouve l'effondrement des cours du coprah et du cacao – l'autre culture exportée, – qui a provoqué une chute spectaculaire (de l'ordre de 80 %) des exportations agricoles dans le revenu national. Quant au tourisme, il est victime du glissement du dollar australien, qui le prive d'une bonne partie de sa clientèle.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



NCORE LA CORSE...

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Le tsar, Gorbatchev et le désarmement

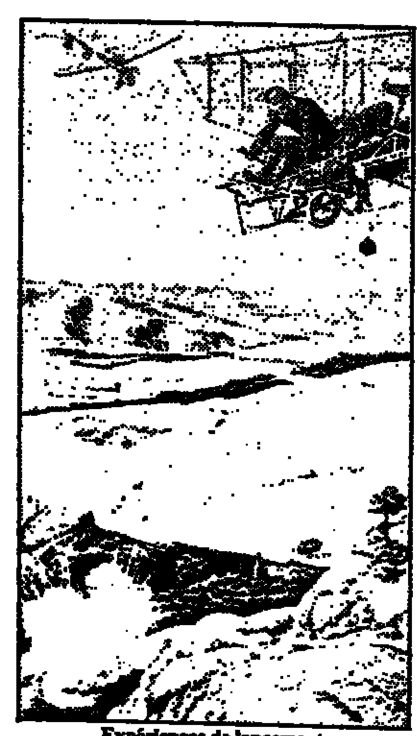
Quand le tsar de toutes les Russies tendait un rameau d'olivier, Rudyard Kipling mettait en garde contre la « trêve de l'ours ». Les négociations sur le désarmement se passaient à La Haye et non à Genève. On était en 1898...

par Jean-Noël Jeanneney

LES propositions Gorbatchev, les débats qui les entourent dans l'opinion et parmi les spécialistes, les négociations qui se préparent, la place de la France dans ce grand jeu... Se souvient-on que, le 29 août 1898, peu de temps après le début de son règne, Nicolas II, tsar de toutes les Russies, proposa aux grandes nations du monde de se réunir en congrès pour organiser une limitation des armements ? Et que la conférence qui en sortit réunit à La Haye vingt-six nations durant deux mois ? A Vienne, quand on sut la nouvelle, la presse s'écria : *« Le tsar avec un rameau d'olivier, voilà quelque chose de nouveau dans l'Histoire* (1) *! »*

Par ce rapprochement, je ne cède pas à je ne sais quel macabre pessimisme, même s'il est vrai que le grand massacre des peuples entre 1914 et 1918 répand rétrospectivement une lumière assez sinistre sur les efforts déployés à La Haye. Il s'agit de repérer quelques enchaînements logiques, quelques ressorts psychologiques qui demeurent d'actualité quant aux affrontements des grandes puissances et à la latitude d'action des moins grandes.

Les conférences de La Haye (1907 vit rejouer la pièce avec plus de monde : quarante-quatre nations, et plus longtemps : quatre mois, mais sans que



Expériences de lancement de bombes en aéroplane
(Le Petit Journal, 1912.)

l'éclat fût égal ni les résulats supérieurs) se définissent à la rencontre de deux données antagonistes : d'une part, le poids du pacifisme, favorable à l'entreprise, renforcé par les préoccupations des financiers, d'autre part, le scepticisme dominant – tantôt dissimulé, tantôt goguenard – chez la plupart des militaires et des diplomates.

L'angoisse des pacifistes se nourrit, à la fin du siècle, de constater l'accélération du progrès des armements depuis trente ans, et spécialement l'essor prodigieux des armes à feu de tout calibre et de toute nature. Voyez la dynamite de Nobel : la fabrication passe de 11 tonnes en 1867, première année de sa commercialisation, à 66 500 tonnes en 1897 ! La machine, soudain, paraît s'emballer. *« Le système des armements à outrance*, dit le tsar dans son appel du 29 août 1898, *transforme la paix armée en un fardeau écrasant pour toutes les nations, et, s'il se prolonge, aboutira inévitablement au cataclysme qu'il désire éviter. »* C'est le temps où Ibsen s'écrie : *« Nous naviguons avec un cadavre dans la cale ! »*

Certes, quelques optimistes obstinés, tel Engels dans *l'Anti-Dühring*, affichent leur conviction que cette folie devient telle que le militarisme est voué, en quelque sorte, à mourir de son propre poison. Démonstration par l'absurde : croire qu'il pourrait en aller autrement serait accepter l'idée que l'humanité consentirait à son propre suicide. Or cela paraît proprement impossible à concevoir (on sait qu'en un temps – le nôtre – où les capacités de destruction sont infiniment accrues, ce type de raisonnement, qui devrait encore s'en trouver renforcé, est comme érodé par les conflits survenus dans l'intervalle).

A dire vrai, dès 1897, la plupart des doctrinaires et des propagandistes du désarmement pensent qu'il ne faut pas s'en remettre à des conjectures aussi incertaines et qu'il s'impose d'aider le militarisme à mourir. Les mouvements pacifistes trouvent un soutien décisif dans une partie de la presse, notamment anglo-saxonne et protestante : celle-ci connaît son âge d'or, diffusion et influence, et a gardé le goût des grandes croisades morales et civiques.

Non que les sceptiques ne pullulent. Tel le grand historien allemand Mommsen, qui parle de ces rencontres comme d'une *« faute d'impression dans l'histoire du monde »*. Tel Rudyard Kipling, qui rédige un poème lugubre en réponse au manifeste de Nicolas II, où il raconte le malheur d'un chasseur qui a eu l'imprudence d'épargner un ours, dont la griffe d'acier l'a tout à coup déchiré :

Quand il se dresse en suppliant, touchant dans ses manières de brute,
Quand il voile la haine et la malignité de ses petits yeux porcins,
Quand il semble implorer miséricorde avec un geste de prière,
Attention, c'est l'instant du péril... la trêve de l'ours !

Se prêter au jeu du pacifisme

Quant à ceux qui, parmi la jeune génération, se sentent le plus loin des idéaux de La Haye, ils sont assez bien représentés en France par le jeune capitaine Charles de Gaulle. Beaucoup plus tard, il écrivit dans ses *Mémoires*, en parlant de la guerre qui s'annonçait : *« Je dois dire que ma prime jeunesse imaginait sans horreur et magnifiait à l'avance cette aventure inconnue. »* Dans une conférence sur le patriotisme prononcée en 1913 devant des camarades officiers, il disait : *« Certes, la guerre traîne après elle bien des maux ; certes, ce serait un grand crime pour un peuple que de la déchaîner sans raison, mais c'en serait un autre que de vouloir la détruire. Car, sans elle, disait M. de Moltke, sans elle le monde pourrirait. La guerre développe dans le cœur de l'homme beaucoup de ce qu'il y a de bien ; la paix y laisse croître tout ce qu'il y a de mal.* (...) *Il n'est aucun de nous qui n'ait entendu parler de la conférence pacifique de La Haye ; jusqu'ici, aucun succès n'est venu couronner cette entreprise. La guerre est une loi de la nature, et la nature ne veut pas qu'on porte atteinte à ses lois...* (2) »

Il reste que les courants pacifistes donnent aux hommes d'Etat, notamment dans les pays démocratiques d'Europe et d'Amérique, le sentiment qu'aux yeux de leurs opinions ils ne peuvent pas ne pas *paraître* au moins y croire quelque peu. On a plusieurs traces des fureurs du kaiser Guillaume II, pour qui ce ne sont là que des fariboles, mais qui concède à son entourage qu'il n'est pas possible de ne pas donner au moins l'impression qu'on se prête au jeu, pour ne pas faire figure, devant les peuples, de responsable de l'échec.



– **Dis donc, Nicolas, et le désarmement ?**
– **Oui, oui, ni sabres ni fusils, rien que le knout.**
(Le Canard sauvage, mai-juin, 1903.)

Ainsi se déclenche le mécanisme qui peut avoir sa force en lui-même et conduire, hier comme aujourd'hui, vers l'inattendu.

Trois commissions, à La Haye, pour trois grands thèmes : l'arbitrage international, les lois de la guerre et la limitation des armements. Les deux premiers ont beaucoup plus vieilli, comme on va voir, que le troisième.

L'arbitrage paisible des conflits par des instances internationales ? C'est le grand espoir de Léon Bourgeois. Représentant de la France, il est sûrement l'un des seuls diplomates présents qui croit sincèrement aux vertus possibles de ces grandes rencontres. Il théorise cette idée ancienne et populaire : transposer au niveau international les progrès qu'a apportés peu à peu, à hauteur des nations, la construction de l'Etat de droit. La conférence, du bout des lèvres, accepte le principe de l'arbitrage, mais on bute vite sur la question du bras séculier nécessaire pour faire exécuter les sentences futures. Donc on se contente d'adopter le principe d'une cour d'arbitrage facultative, qui est promise à un bel avenir, puisqu'elle dure encore, mais qui est condamnée à ne guère traiter que des dossiers de portée limitée.

Il est remarquable que l'hostilité majeure à ces projets soit venue des militaires appartenant à des pays à mobilisation potentiellement plus rapide que les pays adverses. Tels ceux des empires centraux en face de la Russie, handicapée par les vastes dimensions de son territoire. Les soldats se retournent vers leur gouvernement et disent à peu près : *« Messieurs, si vous laissez l'arbitrage développer ses lenteurs en cas de crise, et qu'il échoue, vous assumerez devant l'histoire et devant vos peuples l'immense responsabilité d'avoir laissé les gens d'en face compenser leur handicap naturel. »* Transpose-t-on cela aujourd'hui ? L'armement nucléaire a tellement abrégé les délais, comme on sait, entre la décision de l'attaque et l'attaque elle-même que l'opposition entre civils et militaires a fini, à cet égard, par se dissoudre. Mais l'éventualité d'un arbitrage sur un conflit majeur s'en trouve rendue plus utopique encore.

LA deuxième commission se consacre aux lois de la guerre. A La Haye, de très longues conversations, très guindées, n'aboutissent qu'à des progrès insignifiants ou de portée très aléatoire : l'usage du drapeau blanc précisé pour les trêves, le traitement des espions et des prisonniers codifié... On travaille dans une hypocrisie solennelle, avec de brusques accès de franchise, sur le ton de l'ironie glacée : *« En somme*, s'écrie un diplomate sarcastique, *la question est de savoir comment faire le moins de mal possible à l'ennemi ! »* Et, en écho, l'amiral Fisher, grand manitou de la marine britannique et grand homme de la conférence, ricane : *« Humaniser la guerre ? Autant parler d'humaniser l'enfer ! »* Les barbaries de notre vingtième siècle, devant quoi les pauvres conventions de Genève ont été un rempart si dérisoire, ont contribué, à vrai dire, à installer le scepticisme de l'amiral Fisher dans l'esprit de la plupart de nos contemporains.

Donc, l'important est ailleurs, et le plus actuel : du côté de la troisième commission de 1899, celle qui concerne le niveau des armements, leur limitation au moins, leur diminution au mieux.

En tête, rémanent, le problème familier du contrôle. Quand les Russes proposent, en 1899, du côté des canons, une sorte de gel du progrès technique (on s'entendrait pour ne pas les transformer radicalement, ou n'en pas accroître les calibres), l'idée vient s'échouer sur une évidence : l'impossibilité de toute inspection efficace. Qui prouvera jamais que les hangars qu'on montrerait à des observateurs neutres ne sont pas doublés secrètement par d'autres ? Obstacle infranchissable à l'époque, mais qui l'est moins aujourd'hui, peut-être, à cause, tout à la fois, de la taille des engins de guerre au repos et de la technique des satellites espions – évolution qui donne toute sa portée à la bonne volonté nouvelle manifestée récemment sur ce chapitre par Mikhaïl Gorbatchev.

Un autre fait frappant à La Haye, vu depuis notre présent, est la fixation des négociateurs et des peuples sur certaines armes jugées à l'époque tout spécialement horribles. En 1899, on considère comme affreusement barbare le lancement de projectiles depuis les airs, et l'on s'accorde (c'est une des rares décisions concrètes) pour interdire pendant cinq ans le largage de bombes à partir... des dirigeables. Tout se passe comme si des seuils psychologiques, à chaque époque, jouaient. Point vraiment rationnels, mais devenant données du jeu, pourtant, par leur seule existence dans les têtes. On s'attarde aussi à La Haye sur les gaz asphyxiants, qu'on bannit (les ravages qu'ils feront pendant la Grande Guerre n'en seront pas diminués), et on consacre de longues séances à la grave question des balles dum-dum, qui explosent à l'intérieur des corps : on considère que seuls échappent à la barbarie les projectiles qui passent d'un coup à travers les chairs et laissent par là au blessé une chance honorable et très civilisée de survivre...

Une menace épouvantable

A chaque époque, on trouve ces crispations irrationnelles sur telle ou telle arme, tandis que d'autres, au contraire, objectivement aussi redoutables, paraissent basculer du côté du tolérable. C'est à la France ces temps-ci qu'il revient de rappeler une fois de plus que l'arsenal « classique » de l'URSS demeure une menace épouvantable et qu'un désarmement des deux côtés des seuls missiles nucléaires sol-sol de moyenne et de courte portée, si on y parvenait, donnerait du coup un poids inquiétant à d'autres outils de mort, qu'il serait suicidaire d'exclure des négociations et des réflexions civiques.

VOILA qui conduit à ce qui, dans les débats de La Haye, trouve aujourd'hui le plus de résonance : la question des niveaux du désarmement. A l'évidence, il se démontre à La Haye, en 1899 comme en 1907, que les seuls pays qui soient vraiment favorables à la limitation des armements sont ceux qui redoutent de voir, dans chaque secteur concerné, leur avance abolie ou leur retard creusé. C'est le tsar Nicolas II qui a proposé le premier que se tienne la conférence de La Haye : toutes les chancelleries occidentales ont de bons motifs de penser que c'est parce que la Russie tsariste est en retard dans la course aux armements qu'elle souhaite anxieusement que les autres retombent à son niveau, ou, pour le moins, n'accroissent pas trop leur avantage : n'est-ce pas pour elle, au surplus, la seule façon de parvenir aux économies budgétaires qu'exige son développement (le fameux ministre des finances Witte n'a pas manqué de le faire valoir au tsar) ?

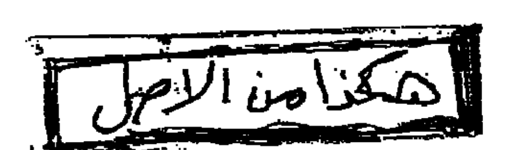
Un autre exemple s'offre dans le domaine de l'armement naval : la Grande-Bretagne est assez disposée à traiter parce qu'elle sait bien que, depuis quelques années, l'Allemagne est en passe de la rattraper. Symétriquement, Berlin est hostile à toute limite pour cette même raison renversée. *« Ausgeschlossen ! » (hors de question)*, tranche l'ambassadeur Munster, représentant de Guillaume II, immédiatement soutenu par les Etats-Unis, dont la flotte aussi, à l'époque, est en essor rapide. L'échec ici est complet, sans présenter grande difficulté d'interprétation...

Le fait nucléaire a apporté, par rapport à la fin du dix-neuvième siècle, quelque chose de radicalement nouveau. Le changement d'échelle dans l'ordre des destructions possibles a renforcé la paix par la perspective même de l'holocauste absolu. Et pourtant, n'exagérons pas l'inédit.

(1) Le meilleur récit récent, à la fois anecdotique et synthétique, figure dans Barbara Tuchman, *l'Autre Avant-guerre, 1890-1914*, Paris, Plon, 1967 (traduit de l'américain) ; je lui emprunte plusieurs citations.

(2) Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, 1905-1918, Paris, Plon, 1980, p. 74-75.

Demain : « la Garçonne » et le « Gai-Pied »



هكذا من الأصل

Etranger

TCHAD : le sort de la bande d'Aozou

« La France n'a pas l'intention de se laisser entraîner dans un affrontement avec la Libye »

déclare M. Pasqua

La situation au nord du Tchad demeure difficile à évaluer alors que la Libye a, selon le commandement militaire tchadien, intensifié le mardi 11 avril, ses bombardements aériens sur Faya-Largeau, Ounianga Kébir et Ouadi-Doum, qui était la principale base militaire libyenne au Tchad avant sa reconquête par les troupes du président Hissène Habré en mars dernier. Aucun bilan de ces bombardements n'a été donné mais, effectués à haute altitude, ils ne semblent pas très meurtriers.

En revanche, N'Djamena a fourni mardi un nouveau bilan des victimes des affrontements autour d'Aozou, qui porte le nombre de morts libyens à six cent cinquante. Cent quarante-sept militaires, dont huit officiers, auraient, d'autre part, été faits prisonniers.

De source tchadienne, on indique que ce sont huit postes avancés de défense de Aozou-village et Aozou-base qui ont été détruits. La perte de ces postes avancés rendrait d'autant plus vulnérable cette base que, comme Ouadi-Doum, elle est édifiée en plein désert. Deux bases libyennes, Ouenate et Maaten-es-Sarra, sont encore non loin de la frontière, elles aussi en plein désert. Sur le plan militaire, l'attaque tchadienne, dit-on, aurait été consécutive à un accrochage entre des FANT (Force armée nationale tchadienne) et une patrouille d'éclaireurs libyens en mission de reconnaissance sur l'axe Aozou-Bardaï à hauteur d'Oumchi (50 km d'Aozou). Les Tchadiens, « *en position défensive-offensive* » dans la région, auraient ainsi profité de l'occasion offerte de poursuivre la patrouille pour détruire les postes environnants et s'emparer d'Aozou-village.

Cette stratégie continue toutefois d'être sévèrement critiquée à Paris, où le ministre de la défense, M. Giraud, a affirmé mardi : « *Comme l'a indiqué le président de la République, les événements qui se sont produits récemment sont le fait d'une initiative du gouvernement tchadien qui ne revient qu'à lui-même. Nous n'avons pas l'intention de nous mêler de cette affaire qui est exclusivement tchadienne.* » Répondant à un journaliste qui lui demandait si les bombardements sur la localité d'Aozou et sur Faya-Largeau, où stationnent des militaires français, étaient susceptibles d'entraîner une riposte française, M. Giraud a été catégorique : « *Assurément pas. Il faudrait que le colonel Kadhafi en fasse davantage sur le plan militaire, au sud du 16e parallèle par exemple, pour que là on réplique* », a toutefois ajouté le ministre de la défense.

Interrogé sur Radio-France internationale, M. Pasqua, ministre de l'intérieur, a été encore plus ferme en déclarant que la France n'avait pas l'intention de se « *laisser entraîner dans un processus d'affrontement avec la Libye sur la bande d'Aozou* ». Le ministre a précisé : « *Le président tchadien est parfaitement informé. S'il a voulu essayer de mettre notre pays devant le fait accompli, il a eu tort. Nous ne nous laisserons pas entraîner dans cette affaire.* » « *Nous avons apporté notre soutien au gouvernement légitime du Tchad pour l'aider à récupérer l'intégralité de son territoire. En ce qui concerne la bande d'Aozou, elle fait l'objet de contestation depuis des décennies* », a-t-il rappelé.

Pour M. Pasqua, « *il est évident que de même que lorsque les Libyens ont voulu régler l'affaire par les armes, ça n'a pas tourné à leur avantage* ». « *Aujourd'hui, je crois*, a-t-il poursuivi, *que les Tchadiens ont tort de vouloir résoudre ce problème par la force. Je crois que le président Bongo a une démarche légitime lorsqu'il invite les deux pays à se soumettre à un arbitrage international* ».

La légitimité de la revendication

C'est bien sur ce problème de la légitimité de la revendication tchadienne sur la bande d'Aozou que le bât blesse entre N'Djamena et Paris. Il est vrai que dans la capitale française, les positions sur Aozou ont été et sont pour le moins fluctuantes. Le 16 décembre 1984, M. Mitterrand déclarait sans aucune ambiguïté en montrant Aozou sur une carte : « *Cette petite zone là c'est la zone conquise par la Lybie en 1972-1973 et qui appartient toujours au Tchad sur le plan international, mais qu'on oublie généralement. Dans les débats on fait comme si cela n'avait pas eu lieu, mais moi j'y pense toujours, je dénonce cette occupation là.* » Mais quelques mois plus tard M. Hernu déclarait : « *La bande d'Aozou est hors du Tchad, tout le monde en est d'accord même le président Hissène Habré.* » Ce mercredi, dans un entretien avec *Le Matin*, l'ancien ministre de la défense, réaffirme : « *On ne peut pas affirmer aujourd'hui que ce territoire est tchadien ou libyen.* » M. Chirac, quant à lui aurait laissé entendre au ministre congolais des affaires étrangères, qu'il recevait au début de l'année dans le cadre des efforts de l'OUA pour régler ce problème, que cette bande pourrait être abandonnée au colonel Kadhafi comme « *marge de sécurité* » à sa frontière sud.

Ces interprétations satisfont d'autant moins N'Djamena que les Tchadiens ne comprennent pas que la France, ancienne puissance coloniale, refuse d'admettre ce qu'elle a elle-même décidé, le rattachement d'Aozou au Tchad. Pourquoi, dit-on notamment, devrait-on soumettre à une instance internationale un droit de regard sur un territoire qui vous appartient. Le problème est que Tripoli fait le même raisonnement. Dans ces conditions, M. Hissène Habré n'avait-il pas raison de son point de vue de forcer militairement les choses, incertain qu'il est de l'appui diplomatique de Paris, pourtant juridiquement engagé de par son passé colonial.

Recevant les ambassadeurs accrédités à N'Djamena pour leur expliquer la situation, M. Ahmed Korom, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a, d'autre part, habilement fait mention de Aozou « *situé à 100 kilomètres au sud de la frontière héritée de la colonisation* ». Un dogme de la charte de l'OUA que les Tchadiens voudraient voir respecter. On déclare, à cet égard, de source tchadienne, que la proposition du président Bongo de recourir au comité *ad hoc* de l'OUA composé dorénavant de chefs d'Etat n'est pas contraire aux vœux de N'Djamena. « Un pied dans la place », les Tchadiens multiplient en effet les déclarations de bonne volonté pour régler le problème par la négociation. Mais pour négocier, encore faut-il être deux. Or, la Libye a rejeté mardi toute idée de dialogue avec le Tchad sur ce différend. Selon l'agence officielle libyenne JANA, « *il n'est pas question de dialoguer avec le gouvernement tchadien, des agents qui ne savent qu'exécuter les ordres de leurs maîtres* ».

A Tripoli le colonel Kadhafi a reçu mardi le président Burkinabé, le capitaine Sankara, invité par le président de l'OUA, M. Kenneth Kaunda, à entreprendre des démarches auprès du dirigeant libyen. A l'issue de cet entretien, le porte-parole du ministre libyen des affaires étrangères a déclaré que son pays « *apprécie les efforts de paix entrepris par le capitaine Sankara et respecte les résolutions de l'OUA* ». Il a ajouté que la Libye est « *exacerbé par l'agression tchadienne* » et saura comment riposter. L'Egypte a demandé au comité ad hoc de l'OUA « *d'intervenir urgemment pour mettre fin aux opérations militaires dans l'extrême nord du Tchad* ».

Enfin, à Alger, dans une déclaration à RFI, l'ancien président Goukouni Oueddei a estimé qu'après le remaniement ministériel tchadien (*le Monde* du 12 août), « *les chances de pourparlers pour une réconciliation nationale sont très maigres* ». « *L'étape franchie par les FANT m'amène à dire*, a-t-il poursuivi, *que la seule chose qui reste entre nous et N'Djamena est l'affrontement.* » Concernant la récente attaque tchadienne sur Aozou, M. Goukouni Oueddei a dit : « *Etant Tchadien, je ne condamnerai pas M. Habré d'avoir attaqué la bande d'Aozou, mais la façon dont il a attaqué la bande d'Aozou me conduit à m'opposer à ce qu'il a fait. D'abord, il faut que le problème interne tchadien soit réglé, et ensuite la Libye sera obligée d'accepter de recourir à des moyens pacifiques pour résoudre ce problème* ».

F. C.

● *M. Jacques Godfrain*, député RPR de l'Aveyron et président de l'association France-Tchad, a affirmé, le mardi 11 août au micro de Sud-Radio, que la reconquête d'Aozou « *était la conséquence d'un Etat africain qui veut retrouver son indépendance* ». « *Ce n'est pas*, a-t-il ajouté, *la guerre d'un pays occidental contre la Libye, mais la guerre d'un Etat africain qui veut retrouver son indépendance et l'intégralité de son territoire.* »

M. Godfrain a également fait observer, à propos des accords franco-tchadiens, que « *le Tchad est tenu par ces accords de donner au gouvernement français toute information avant de s'engager dans une opération militaire, ce qu'il aurait dû ou a dû faire* ».

AFRIQUE DU SUD

La grève des mineurs a fait une première victime

Johannesburg (*AFP, Reuter*). – La découverte, le mardi 11 août dans l'après-midi, du cadavre d'un mineur « *apparemment assassiné* » – selon la Compagnie propriétaire des mines – parce qu'il ne se serait pas joint à la grève, constituait la seule information nouvelle, mercredi en fin de matinée, au sujet de l'arrêt de travail qui paralyse les mines de charbon et d'or sud-africaines depuis dimanche.

Ce mineur, âgé de trente-six ans, a été trouvé mort dans son lit à l'intérieur d'un baraquement de la mine de charbon de Blinkpan, dans la région de Witbank, à environ 200 kilomètres à l'est de Johannesburg. Le communiqué publié par la Gencor – deuxième groupe minier du pays – précise que la victime – la première de ce conflit alors que la seule grève d'ampleur nationale organisée précédemment par le Syndicat national des mineurs noirs (NUM) s'était soldée par dix morts – « *faisait partie du petit nombre de mineurs qui avaient continué à travailler* ».

Aucun responsable du NUM n'a encore confirmé ou infirmé cette affirmation. Le secrétaire général du syndicat, M. Cyril Ramaphosa, avait toutefois répondu lundi aux accusations du patronat selon lesquelles le NUM aurait eu recours à la violence pour contraindre certains mineurs à cesser le travail. « *Comment est-il possible d'intimider 340 000 ouvriers ?* », avait-il déclaré.

Le NUM continue, en effet, à maintenir son chiffre de 340 000 grévistes, alors que le patronat s'en tient à un nombre de grévistes de 220 000.

Selon des informations, non confirmées par le patronat, « plusieurs » mines offriraient des primes conséquentes à leurs employés blancs acceptant de suppléer les mineurs noirs en grève. Les mineurs blancs étant toutefois dix fois moins nombreux environ que les mineurs noirs (50 000 Blancs, dont une bonne part de cadres, contre 550 000 Noirs), il est exclu qu'ils puissent maintenir à eux seuls la production à son niveau normal. Le patronat s'est pour le moment refusé de fournir la moindre estimation de l'impact de la grève sur la production d'or et de charbon. Le gouvernement, de son côté, continuait de proclamer sa « *neutralité* » dans un conflit qui, en l'état actuel des choses, semble devoir durer, syndicat et patronat campant sur leurs positions.

Diplomatie

L'URSS confirme le déploiement de missiles à lanceurs mobiles

M. Viktor Karpov, chef du département du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, a confirmé, le mardi 11 août à Moscou, que l'URSS avait commencé à remplacer ses missiles balistiques intercontinentaux enterrés dans des silos par des missiles pouvant être tirés à partir de lanceurs mobiles.

Le *Washington Post*, citant des sources américaines, avait annoncé, samedi, que des missiles SS-24 (9 900 kilomètres de portée) avaient été transportés par rail hors de l'usine de fabrication (*le Monde* du 12 août). La veille, le sénateur républicain de Caroline du Nord, M. Jesse Helms, avait accusé Moscou de violer le traité SALT-2 par le déploiement de ces nouvelles armes.

M. Karpov a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'URSS modernisait ses forces stratégiques « *en pleine conformité avec le traité SALT-2* ». L'opération, a-t-il précisé, consiste à remplacer des rampes de lancement fixes et vétustes par des lanceurs mobiles, mais elle s'effectue « *de sorte que ne soient pas dépassées les limites fixées par SALT-2* » quant au nombre total de ce type de missiles à têtes nucléaires multiples.

« Accroître la stabilité stratégique »

La principale caractéristique de ces missiles est leur mobilité sur rails, qui rend plus difficile le repérage. Cette mobilité, a ajouté M. Karpov, constitue « *une garantie qu'ils survivront à une attaque si une attaque est lancée sur notre territoire* ». Elle « *contribue à accroître la stabilité stratégique* », ce qui est, selon le responsable soviétique, « *parfaitement conforme* » aux dispositions de SALT-2. « *Les Etats-Unis, en revanche, ont renoncé le 27 mai 1986, dans une déclaration du président Ronald Reagan, à respecter les limites fixées par ce traité et les ont dépassées en novembre dernier* », a ajouté M. Karpov dans une allusion à la décision américaine d'équiper un cent trente et unième bombardier B-52 de missiles nucléaires. – (*AFP, Reuter, UPI.*)

Asie

CORÉE DU SUD : l'agitation sociale

Le gouvernement menace d'intervenir face à l'extension des mouvements sociaux

TOKYO
de notre correspondant

Après avoir repris le travail vingt-quatre heures, les usines de Hyundai Motor, premier constructeur d'automobiles sud-coréen, ont dû fermer pour une durée indéterminée, le mardi 11 août, en raison d'une reprise de l'agitation dans une vingtaine d'ateliers et du manque de pièces détachées. De même, Daewoo, deuxième constructeur, a été contraint de fermer ses usines d'Inchon, à une quarantaine de kilomètres de Séoul, en raison de la poursuite des grèves. Kia Motor a fait de même.

La paralysie des constructeurs d'automobiles s'ajoute à celle des chantiers navals (de Hyundai à Ulsan, où vingt-quatre mille ouvriers font grève, et de Daewoo, sur l'île de Koje, près de Pusan, où huit mille grévistes occupent les locaux de la direction) et à celle de grandes entreprises textiles comme Kukje, à Pusan. Le ministre du travail, M. Lee Hunki, a annoncé que le gouvernement pourrait être contraint d'intervenir si aucune solution à l'amiable n'était trouvée entre patronat et ouvriers et « *si le mouvement de grève devenait incontrôlable, menaçant la vie de la nation* ».

Depuis le début de la semaine, une centaine de nouvelles entreprises ont été touchées par l'agitation ouvrière, dont des usines de Lucky Goldstar et Samsung (électronique). M. Lee a annoncé que le mouvement de grève avait déjà coûté à la Corée du Sud 130 millions de dollars de pertes en termes de production et 55 millions en termes d'exportation. Le ministre a ajouté que si certaines demandes des grévistes étaient « *raisonnables* » et devaient être satisfaites, d'autres étaient exagérées et « *risquaient de compromettre la compétitivité de l'économie* ».

M. Lee a, d'autre part, mis en garde contre l'intervention d'« *éléments radicaux, animés d'intentions impures* » dans les conflits. Par cette expression, les autorités sud-coréennes désignent généralement des opposants supposés être pro-communistes. Ces « *éléments radicaux* » peuvent aussi être les anciens étudiants qui, au cours de ces deux dernières années, ont commencé à travailler en usine dans le but de mobiliser et d'organiser les ouvriers. A Changwon, des affrontements violents ont eu lieu ces deux derniers jours entre grévistes et forces de l'ordre : douze personnes ont été blessées et six cars de police brûlés.

Le patronat est prêt à adopter une attitude conciliante, a déclaré mardi au quotidien japonais *Nihon Keizai*, le vice-président du patronat sud-coréen, qui a précisé que le mouvement de grève touche essentiellement les grandes entreprises et que les principales revendications concernent les salaires, la suppression des heures supplémentaires et la reconnaissance des droits des travailleurs, parmi lesquels la création de syndicats indépendants.

Il existe actuellement seize fédérations syndicales en Corée du Sud, qui rassemblent huit cent trente mille travailleurs. Mais la grande majorité de ces syndicats sont étroitement contrôlés par le patronat. En outre, la mise en pratique des droits syndicaux, théoriquement reconnus par la Constitution, est pratiquement très difficile.

Il est ainsi à peu près impossible de faire grève sans enfreindre la loi : en effet, ce sont les autorités qui décident si une revendication est légitime ou non. Ensuite, on doit passer par des procédures de conciliation, de médiation et d'arbitrage qui « vérouillent » le processus.

Autant dire que le mouvement de grève qui se développe actuellement n'a pas respecté ces procédures et a pris un caractère spontané, voire « sauvage », auquel les autorités ne sont guère préparées.

PHILIPPE PONS.

PAKISTAN : près de la frontière afghane

Les explosions de trois bombes font 15 morts et 60 blessés

NEW-DELHI
de notre correspondant

Trois bombes à retardement ont explosé, le mardi 11 août, en plein centre de Mardan, une localité située à 50 kilomètres au nord-est de Peshawar, non loin de la frontière afghane, faisant au moins quinze morts (nos dernières éditions du 12 août).

Une soixantaine de personnes ont été blessées et de nombreux bâtiments détruits parce que les explosions se sont produites à environ quinze minutes d'intervalle, à l'heure du déjeuner, à un arrêt d'autobus et dans un marché.

Selon une agence de presse pakistanaise, cet attentat serait signé par les agents du KHAD (police secrète afghane) régulièrement accusés d'être à l'origine de nombreux attentats au Pakistan. Le 31 juillet dernier, trois personnes avaient été tuées à Peshawar par un engin explosif. Le 14 juillet, l'explosion de deux voitures piégées à Karachi, qui avait fait près de quatre-vingts morts et deux cents blessés, avait été attribuée aux « *ennemis du Pakistan* » par le président Zia Ul Haq. Kaboul avait, toutefois, démenti toute implication dans cette affaire.

Après ce nouvel attentat, plusieurs partis politiques pakistanais ont organisé une manifestation dans les rues de Mardan, criant des slogans hostiles au régime du président Zia Ul Haq et demandant le retour immédiat des réfugiés afghans dans leur pays.

L. Z.

Proche-Orient

La tension dans le Golfe

Paris et Londres annoncent l'envoi de « chasseurs de mines »

Tandis que le convoi naval américano-koweïtien parvenait, le mardi 11 août, dans les eaux territoriales koweïtiennes, Paris et Londres annonçaient l'envoi de chasseurs de mines dans la région.

L'URSS a immédiatement réagi à cette double décision en affirmant par l'intermédiaire de l'agence Tass que Londres et Paris avaient *« cédé à la pression de Washington »*, qui souhaite *« établir une domination américaine dans cette région »*. A Rome, le ministre italien des affaires étrangères a regretté que les pays européens *« agissent en ordre dispersé »* et a indiqué que son pays *« n'avait pas l'intention de suivre l'exemple de Londres et de Paris »*.

La décision de la France d'envoyer deux chasseurs de mines rejoindre le groupe aéronaval français — parti fin juillet en pleine crise franco-iranienne et qui vient d'arriver dans l'océan Indien — a été annoncée mardi par le ministre de la défense, M. André Giraud, de retour des Etats-Unis.

Interrogé sur l'évolution de l'attitude française, M. Giraud a souligné qu'il *« y a quinze jours, il n'y avait pas de mines en dehors du golfe arabo-persique. Or, depuis hier soir, on a trouvé des mines dans la mer d'Oman, et par conséquent nous estimons que la sécurité des bâtiments français qui se trouvent dans cette région ne doit être complètement assurée que par l'adjonction de ces deux chasseurs de mines »*.

Quatre mines au total avaient été découvertes mardi matin au large du port de Fujeirah (Emirats arabes unis) en mer d'Oman, dans la zone où le pétrolier *Texaco Caribbean*, appartenant à une compagnie américaine et chargeant du pétrole iranien, avait heurté une mine lundi après-midi. *« Cela prouve que des mines ont été installées au-delà du détroit d'Ormuz »*, a commenté M. Girand, ajoutant : *« Il est donc légitime, puisque nous avons des bateaux dans cette région, que nous améliorons notre dispositif »*.

Interrogé sur une coopération éventuelle avec les Etats-Unis à l'intérieur du Golfe, M. Giraud a affirmé qu'*« aucune concertation n'a eu lieu »*. *« Il n'est pas prévu de faire des opérations combinées. Comme vous le savez, notre flotte n'a pas normalement pour mission d'entrer dans le Golfe »*, mais *« a été placée dans cette région par précaution »*, a-t-il ajouté.

Une nouvelle génération

De source militaire à Paris, on indiquait mardi soir que la décision d'envoyer les bâtiments de déminage, qui seront accompagnés de leurs unités de logistique, étant désormais prise, l'état-major de la marine désignerait les unités devant gagner l'océan Indien. Les *« chasseurs de mines »* représentent la *« nouvelle génération »* des dragueurs de mines. Ils sont capables non seulement de draguer et de neutraliser des mines en mer, mais surtout de les détecter à distance et de les localiser avec précision pour permettre leur centralisation sans risque.

Pour les Iraniens, cependant, il ne fait que peu de doute : *« Ces mines sont sûrement posées par les Américains ou leurs alliés, sinon par l'Irak, qui cherchent à démontrer que l'insécurité règne dans le Golfe, et, par là, à y intensifier la tension »*, a déclaré mardi l'hodjatoleslam Rafsandjani, représentant de l'imam au Conseil de défense iranien, à l'issue d'une visite dans une usine de construction de missiles. Il a indiqué par ailleurs que les forces navales iraniennes avaient reçu l'ordre de déminer le Golfe et de procéder à une enquête pour déterminer l'origine des mines dans la région.

Le bureau iranien d'information sur la guerre a d'autre part publié un communiqué à ce propos, dans lequel son responsable, M. Kamal Kharazi, a déclaré que *« certains indices »* qu'il n'a pas précisés, *« démontrent que ces mines sont posées par les Etats-Unis ou leurs agents afin de préparer le terrain pour une intervention d'envergure dans le Golfe »*.

Entretemps, après avoir voyagé *« lentement mais sûrement »*, les trois pétroliers américano-koweïtiens et les bâtiments de guerre américains qui les accompagnent ont pénétré *« sans incident »* au milieu de l'après-mid de mardi dans les eaux territoriales koweïtiennes. Le convoi a donc franchi sans encombre la *« zone dangereuse »* proche de l'île de Farsiya et est arrivé au terme de son voyage dans la nuit au terminal pétrolier koweïtien de Mina el Ahmadi. Selon certaines sources, le convoi se serait arrêté, ou en tout cas aurait ralenti sa course, quelques heures avant d'entrer dans les eaux koweïtiennes, apparemment dans la crainte d'autres mines.

Mardi soir, les assureurs Lloyd's de Londres ont indiqué que la tension croissante dans le Golfe risquait de provoquer d'importantes augmentations des primes d'assurances des pétroliers qui naviguent dans la région. Le président des assureurs londoniens, M. Christopher Rome, a déclaré qu'il s'attendait que les taux des primes de risque *« grimpent »* rapidement après les derniers incidents de la mer d'Oman. Les risques sont d'autant plus grands que le président Saddam Hussein a réaffirmé mardi solennellement le droit de son pays de poursuivre le bombardement des navires iraniens dans le Golfe. *(AFP-AP Reuter)*

« Allez-y doucement les gars, ce n'est peut-être pas une mine modérée ». (International Herald Tribune du 10 août 1987.)

Satisfaction et soulagement à Washington

WASHINGTON
correspondance

La décision des gouvernements de Londres et de Paris a été accueillie avec satisfaction et soulagement tant au département d'Etat qu'au Pentagone.

Tout en tenant compte des précisions respectives données dans les deux capitales, et notamment à Paris, sur le caractère strictement national des participations britannique et française aux opérations de déminage, on considère la démarche comme un geste ouvrant peut-être la voie à une opération internationale de déminage. Geste symbolique, dans la mesure où les navires français et britanniques ne seront pas sur place avant plusieurs semaines, mais illustrant le souci des principaux alliés européens de Washington de ne pas rester passifs devant la menace qui pèse sur la liberté de navigation.

La décision de Londres et de Paris a quelque peu compensé la mauvaise nouvelle de la journée et atténué les appréhensions causées par la reprise des bombardements de l'aviation irakienne sur les installations pétrolières de l'Iran, et le premier engagement *« hostile »* entre un F-14 de l'US Navy et un F-4 iranien qui semblait *« menacer »* l'escorte navale américaine dans le détroit d'Ormuz.

En fait, le Pentagone a refusé de confirmer cet incident, d'une part, parce que le pilote américain n'a pas atteint son objectif, et, d'autre part, parce que la reconnaissance d'un acte hostile renforcerait la démarche d'une centaine de parlementaires visant à exiger du président, en vertu du War Powers Act de 1973, d'obtenir du Congrès l'autorisation de poursuivre l'opération d'escorte au-delà des soixante jours.

Quelle durée ?

La découverte de plusieurs mines dans le golfe d'Oman entretient évidemment les doutes à l'égard de l'opération de *« repavillonnement »*, et, d'une manière plus générale, sur l'engagement américain dans le Golfe. Les critiques ne manquent pas au Congrès et, plus discrètement, au sein même de l'administration, estimant que la politique américaine a été hâtivement décidée, bâclée même, disent certains, aussi bien sur le plan militaire que sur le plan diplomatique. Mais le malaise vient aussi de la constatation que le gouvernement de Washington n'a d'autre choix que de persévérer dans cette voie. Renoncer maintenant à l'entreprise affecterait gravement la crédibilité des Etats-Unis.

L'insuffisance des navires et des équipements de déminage, due au retard du programme américain de construction de capteurs de mines, aurait dû être reconnue plus vite, pour justifier un appel plus prompt aux alliés européens. On considère que le voyage en Europe de M. Carlucci, nouveau conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, a été un succès dans la mesure où il a pu associer indirectement les gouvernements européens à une opération pour laquelle l'Europe n'avait pas été préalablement consultée.

En même temps, des critiques autorisés comme M. Aspin, président démocrate de la commission des forces armées de la Chambre, et M. Turner, ancien directeur de la CIA, reprochent à l'administration d'avoir accepté la décision de Téhéran d'établir une *« zone interdite »* à la navigation dans les eaux du Golfe. *« Autant que possible, nous ne voulons pas provoquer les Iraniens »*, avait dit M. Armitage, ministre adjoint de la défense.

Mais le respect de la décision de Téhéran a obligé les pétroliers à s'engager dans des passages étroits où ils se trouvent particulièrement exposés. Il aurait été préférable, estiment les critiques, de défier Téhéran et de naviguer dans cette zone de 70 kilomètres en eau profonde que les Iraniens n'auraient pu miner.

Enfin, M. Turner estime que les Etats-Unis devraient riposter en employant les mêmes armes que les Iraniens ; un avertissement devrait être donné à Téhéran de ne plus arrêter les pétroliers, sinon l'US Navy serait en mesure de miner les ports iraniens, empêchant ainsi les exportations vitales de pétrole iranien.

Enfin, les critiques s'interrogent sur le sens d'une politique qui visait au départ à freiner l'influence de Moscou, mais qui, finalement, risque de la renforcer. L'Union soviétique est la seule des grandes puissances à être présente à Bagdad et à Téhéran, et l'annonce de la coopération économique entre Moscou et Téhéran, en particulier la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire, représente une étape importante dans l'objectif que s'est assigné le Kremlin d'accéder aux mers chaudes.

Devant ce bilan et les risques accrus d'une escalade rendue plus probable par la reprise des bombardements irakiens sur l'Iran, beaucoup s'interrogent ici sur la durée de l'engagement américain. Doit-il être indéfini ou bien limité dans le temps ? Le discours que le président Reagan devait prononcer mercredi était l'occasion d'apporter une réponse à cette question.

HENRI PIERRE.

La réponse dilatoire de Téhéran à l'ONU

(Suite de la première page.)

L'une des conditions d'une éventuelle *« solution définitive »* est la *« condamnation de l'Irak en tant que partie responsable pour le déclenchement des hostilités »* et l'évaluation subséquente des dommages de guerre. Néanmoins, la responsabilité fondamentale repose, selon le texte de la réponse, sur les puissances occidentales, notamment les Etats-Unis, dont la présence navale dans le Golfe est amèrement critiquée. *« En renforçant leur présence dans les eaux du golfe Persique, les Etats-Unis ont enfreint le paragraphe 5 de la résolution* (celui qui demande aux Etats de s'abstenir de tout acte pouvant conduire à une augmentation de la tension dans la région). *C'est pourquoi la priorité absolue doit être donnée à l'effort en faveur de la sécurité dans la région. »* Et les autorités de Téhéran d'ajouter, sans doute dans le désir de laisser une porte entrouverte : *« La solution de la crise réside dans le retrait de toutes les forces étrangères, dans l'engagement des parties à ne pas attaquer des navires commerciaux et dans l'observation, par les Etats riverains et en particulier par le Koweït, de la plus stricte neutralité. »*

« Nous ouvrons la porte plus largement que le Conseil de sécurité à une solution négociée du conflit », affirme le représentant iranien aux Nations unies, M. Saïd Rajaie Khorassani, qui souligne que son gouvernement *« ne rejette pas la résolution 598 »*. L'acceptez-vous donc ? *« Nous ne la rejetons pas*, répond-il obstinément. *Notre réponse est un cadre pour les futurs contacts avec le secrétaire général. »* Quant au cessez-le-feu, M. Khorassani estime que celui-ci ne pourrait intervenir avant la conclusion d'une paix définitive. Mais, *« de même qu'il ne saurait y avoir de paix unilatérale, il est impossible d'envisager la paix globale avant le départ du président irakien Saddam Hussein »*.

Bien entendu, les autorités iraniennes estiment qu'elles ont *« répondu »* au Conseil de sécurité dans les délais que souhaitaient certains de ses membres, notamment les Etats-Unis. Néanmoins, les milieux diplomatiques onusiens font remarquer que le texte ne fait que reprendre les thèses déjà développées par Téhéran et constitue, en réalité, un refus provisoire, assorti d'une demande de délai supplémentaire. Incapables de surmonter leurs divisions internes face à l'idée de la paix avec l'ennemi irakien, les dirigeants iraniens souhaitent néanmoins prolonger l'état de grâce actuel, qui leur a déjà permis, depuis le vote de la résolution et l'accalmie de fait dans les eaux internationales, d'augmenter leurs rentrées pétrolières de 6 millions de dollars par jour.

Tout en rejetant le concept d'un règlement, présenté par le Conseil de sécurité, Téhéran ne propose pas une véritable solution de rechange, se contentant d'accuser les Etats-Unis de freiner les efforts de paix. Quelles que soient les contraintes internes du pouvoir de Téhéran et la capacité degent que la résolution 598 soit appliquée immédiatement.

Parallèlement, les diplomates de l'ONU accordent une grande importance à un autre message iranien, confidentiel celui-ci, signé par le ministre des affaires, M. Ali Akbar Velayati, et livré au secrétaire général vingt-quatre heures avant la réponse de la résolution 598. Estimant que les Nations unies n'ont qu'insuffisamment condamné l'utilisation d'armements chimiques par l'Irak, notamment la grave attaque contre la ville de Sardasht en avril dernier, M. Velayati demande, de manière comminatoire, que le secrétaire général réponde à une série de huit questions sur l'attitude de l'ONU à l'égard de l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak et sur les raisons de *« l'absence d'une condamnation appropriée »* des méthodes de guerre irakiennes par l'ONU. *« Ces réponses seront prises en considération dans la définition de la manière dont l'armée iranienne répondra aux futures attaques irakiennes et de l'attitude de l'Iran à l'égard des efforts de paix de l'ONU »*, affirme M. Velayati, qui annonce que son pays *« suspend temporairement son adhésion au protocole de Genève de 1925* (interdisant l'utilisation d'armes chimiques) *et se réserve le droit de répliques* [de façon appropriée] *à toute attaque irakienne de ce type »*. S'agit-il d'une déclaration de « guerre chimique » ? La question mérite d'être posée.

CHARLES LESCAUT.

● Le plan en huit ponts du secrétaire général de l'ONU, auquel fait allusion Téhéran dans sa réponse, reprend de manière plus floue les résolutions précédents prévoyant notamment l'instauration d'un cessez-le-feu, la non utilisation des armes chimiques, l'arrêt de la guerre des villes et des attaques d'objectifs civils et économiques et la création d'une commission d'enquête pour déterminer quel était l'agresseur dans ce conflit.

La Grande-Bretagne s'efforce de minimiser la portée de son engagement

LONDRES
de notre correspondant

« L'apparition de mines dans et hors du Golfe au cours des dernières quarante-huit heures a provoqué une situation entièrement nouvelle », a expliqué, le mardi 11 août, le ministre britannique de la défense, M. George Younger, pour justifier l'envoi de quatre chasseurs de mines de la Royal Navy dans le Golfe. Cette décision constitue une apparente volte-face : le 31 juillet, Londres, visiblement inquiet des implications de l'engagement naval américain, avait refusé de participer à la constitution d'une force internationale de déminage souhaitée par Washington.

Mardi, le porte-parole de la Maison Blanche s'est empressé de saluer la *« générosité »* de Londres. Cet accueil chaleureux contrastait cependant avec les efforts déployés par M. Younger pour minimiser la portée de l'engagement britannique. Le ministre a, une nouvelle fois, pris ses distances vis-à-vis des efforts en vue de constituer une force multinationale dans le Golfe. Et il a traité comme une coïncidence le fait que la France ait également annoncé, mardi, l'envoi de démineurs dans le Golfe.

Définissant les limites de la *« contribution »* de Londres, M. Younger a indiqué que les quatre chasseurs de mines de la Royal Navy, qui auront rejoint la zone de guerre d'ici cinq semaines, auront pour mission essentielle de protéger l'*armilla patrol*. Cette dernière est composée de deux frégates et d'un destroyer, eux-mêmes chargés de protéger les navires marchands battant pavillon britannique dans le Golfe.

« Il s'agit de la solution la moins agressive et la moins susceptible de provoquer une escalade tout en assurant la libre circulation dans le Golfe », a plaidé M. Younger. Il a aussi rappelé que l'*armilla patrol* continuerait de cantonner ses patrouilles à la partie sud du Golfe et à l'entrée du détroit d'Ormuz, sans s'aventurer au nord de Bahrein.

Dans ces conditions, a-t-il précisé, la moindre représaille serait *« tout à fait inadmissible »* de la part des Iraniens, avec lesquels Londres a gelé toutes relations diplomatiques au mois de juin dernier.

Les assurances de M. Younger n'ont pas convaincu l'opposition. Pour le Parti travailliste, le gouvernement de M[me] Thatcher vient de se ranger de façon détournée aux côtés des Etats-Unis. *« Il s'agit d'un pas de géant en direction d'opérations conjointes »*, a estimé M. Donald Anderson, porte-parole du Labour pour les affaires étrangères.

Les experts militaires expriment des réserves d'une autre nature. La Grande-Bretagne a pris le risque calculé de se retrouver plongée plus avant dans le conflit du Golfe. *« Une fois sur place, il sera difficile de se désengager »*, a souligné M. John Cross, directeur adjoint de l'Institut international d'études stratégiques (IISS). Résumant à sa manière la portée du risque, le quotidien conservateur *Daily Express* estimait mercredi que Londres est désormais *« dans le champ des mines »*. — *(Intérim.)*

M. Pasqua appelle l'Iran à mettre fin à la guerre des ambassades

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a appelé, le mardi 11 août, l'Iran à mettre un terme à la guerre des ambassades qui oppose, depuis le 17 juillet dernier, Paris à Téhéran. Interrogé par Radio-France internationale, M. Pasqua a estimé qu'il *« serait normal maintenant que les diplomates rentrent chez eux. En ce qui nous concerne, nous sommes tout à fait disposés à faciliter le retour des diplomates iraniens (...) à condition, bien entendu, qu'il y ait réciprocité »*.

M. Pasqua a cependant indiqué que le gouvernement français n'était pas disposé à transiger sur l'audition de l'interprète de l'ambassade iranienne, M. Wahid Gordji, que la justice française veut entendre en rapport avec les attentats de septembre 1986 à Paris. *« S'il est innocent ou s'il se considère comme innocent, on ne voit pas pourquoi il n'irait pas à la convocation »*, a déclaré le ministre.

« La situation dépend des Iraniens. Je ne vois pas pourquoi ils s'entêtent, sauf à finir par faire accréditer l'idée qu'ils considèrent que M. Gordji a quelque chose à se reprocher », a ajouté M. Pasqua.

M. Pasqua a indiqué par ailleurs que les négociations pour mettre fin à la guerre des ambassades se poursuivaient par le canal de l'Italie et du Pakistan, qui représentent les intérêts respectifs de la France en Iran et de l'Iran en France. Mais elles butent sur la volonté de l'Iran de maintenir six diplomates en poste dans chaque ambassade, tandis que la France ne souhaite en laisser que deux, a expliqué M. Pasqua.

« Si six diplomates restaient, on ne voit pas à quoi rimerait la rupture des relations diplomatiques », a-t-il ajouté.

● **M. Le Pen et le conflit du Golfe.** — Jean-Marie Le Pen, président du Front national et député de Paris, s'est félicité, le mardi 11 août, de *« la décision de la France de renforcer l'escadre française en mer d'Oman par l'envoi de dragueurs de mines »*. *« Le Front national,* souligne M. Le Pen, *a été la seule formation à déclarer que l'absence de ces navires constituait une très grave lacune dans la composition de la flotte française envoyée au large de l'Iran. »*

L'extrême gauche face à la crise

Sur le sentier de la guerre

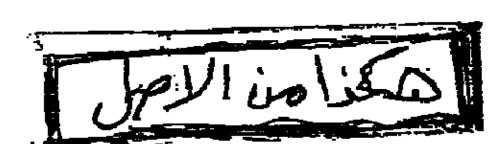
Comme en écho prémonitoire aux récentes déclarations musclées de M. Michel Debré — *« Il faut d'abord se persuader que nous sommes en guerre »*, a dit l'ancien premier ministre (*le Monde* daté 9-10 août), — les hebdomadaires d'extrême gauche se demandent si la France s'engage effectivement dans un engrenage guerrier dans le Golfe. Si les réponses elles-mêmes restent sur le mode interrogatif, Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et le Mouvement pour un parti des travailleurs s'accordent pour dire que l'affaire est bonne pour *« les marchands de canon »*, selon l'expression d'*Informations ouvrières* (MPPT).

« Il est vraisemblable que l'Iran, malgré toutes ses déclarations, ne tient pas forcément à affronter la puissance de feu américaine », écrit Arlette Laguiller, porte-parole de *Lutte ouvrière*, dans l'éditorial du dernier numéro de cette publication. La candidate trotskiste à l'élection présidentielle note que *« les ripostes des uns et des autres se font à pas comptés. Les belligérants potentiels (...) font preuve de beaucoup de mesure »*. Elle n'en ajoute pas moins que *« tous les éléments sont réunis à l'heure actuelle pour qu'éclate dans cette région du monde un conflit armé dans lequel les grandes puissances occidentales seraient directement engagées »*. Après s'être ressourcée dans la bible marxiste, elle précise : *« La religion reste l'opium des peuples, qu'elle soit islamique, chrétienne ou autre. »*

Pour *Rouge*, *« L'heure du brasier ne fut peut-être jamais aussi proche. »* Selon Christian Piquet, l'éditorialiste de la LCR, *« avec l'envoi dans le Golfe d'une flotte sans équivalent depuis la seconde guerre mondiale, les premières représailles contre les intérêts français, les émeutes de La Mecque, le conflit irano-irakien s'internationalise dans des proportions gigantesques »*. Il dénonce l'enlisement de la diplomatie française dont il trace des contours peu flatteurs. *« L'aversion affichée pour la dictature théocratique de Khomeiny n'a jamais empêché Jacques Chirac de qualifier d' « ami » le régime de Saddam Hussein, pourtant responsable de la plus impitoyable des répressions contre les opposants »*, affirme le dirigeant trotskiste. *« Quant au terrorisme imputé aux Iraniens*, poursuit Christian Piquet, *force est de constater qu'ils n'en ont pas le monopole, Bagdad ayant longtemps abrité le groupe d'Abou Nidal. »*

En proie à des divisions internationales internes, le PCI-MPPT de M. Pierre Lambert consacre moins de place que ses confrères à la situation au Moyen-Orient. Celui qui signe dans *IO* sous le pseudonyme de Angelo Geddo cite Jaurès pour rappeler que *« le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage »*.

O. B.



Proche-Orient

ISRAËL

Europe

Soviétiques, si vous saviez...

Proche-Orient

ISRAËL

M. Sharon affirme que « sa guerre au Liban » était en fait la « guerre de l'establishment israélien »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis cinq ans, M. Ariel Sharon était la cible des attaques de tous ceux qui considèrent que « *sa guerre* » au Liban avait constitué une catastrophe pour Israël. L'ancien ministre de la défense du gouvernement Begin a, pour la première fois, répondu de manière détaillée à ces attaques. Et, fidèle à ses habitudes, il a fait les choses en grand.

C'est en effet un « grand spectacle » que M. Ariel Sharon a donné, le mardi 11 août, à l'université de Tel-Aviv. Invité par l'Institut d'études stratégiques de cette université à présenter sa version de la guerre de juin 1982, M. Sharon a prononcé un discours de plus de trois heures. Sur l'estrade, des cartes militaires avaient été déployées ; dans la salle archi-comble, on pouvait distinguer des dizaines de têtes connues : des généraux, des députés, des écrivains... Et depuis la presse ne parle plus que de ce plaidoyer de M. Sharon et des réactions qu'il a suscitées.

Une version édulcorée

En réalité, l'ancien ministre de la défense n'a pas fait de véritables révélations. Il a d'emblée affirmé : « *C'était une véritable guerre de sauvetage* [contre les « organisations terroristes palestiniennes » au Liban], *et je suis fier d'avoir eu le privilège de planifier et de mener cette guerre.* » La thèse de M. Sharon pour récuser les accusations de ses détracteurs selon lesquels il a trompé tout le monde, c'est qu'au contraire « *cette guerre, plus que toute autre, a été parfaitement planifiée et organisée et personne n'ignorait ses objectifs* ».

Autrement dit, tout le monde savait que ces objectifs étaient, non pas 40 kilomètres de profondeur à l'intérieur du Liban, mais Beyrouth, les états-majors des organisations palestiniennes et la jonction avec les forces chrétiennes de Bechir Gemayel.

Non seulement M. Sharon affirme que tout le monde le savait, mais, qui plus est, tout le monde l'approuvait. Et de citer dans son discours de multiples extraits de protocoles qui visent à prouver qu'aussi bien les dirigeants de l'opposition travailliste de l'époque (MM. Pérès et Rabin), la « colombe », l'ancien ministre de la défense, M. Eizer Weitzman, ou encore des généraux de l'état-major avaient fait des déclarations en ce sens.

Bref, M. Sharon refuse d'assumer seul les responsabilités. Il ne faut pas parler de « *sa guerre* » au Liban, mais de celle de l'ensemble de l'*establishment* militaire et politique israélien.

Le reproche qui a été fait immédiatement à M. Sharon après son discours, c'est qu'il s'est appuyé sur des citations tronquées ou sur de semi-vérités pour essayer d'accréditer sa thèse. Les journalistes Zeef Shiff et Ehud Yaari, auteurs d'un livre qui fait autorité sur la guerre au Liban, estiment d'ailleurs que la version présentée par M. Ariel Sharon conforte en fait leur propre version, à savoir que l'ex-ministre de la défense a eu recours à la duperie pour parvenir à ces « *grands objectifs* » au Liban. Car, expliquent-ils, tout le monde savait effectivement que ces « *grands objectifs* » existaient : c'était le « plan ORANIM » de l'état-major de Tsahal. Seulement, ce plan avait été rejeté par le gouvernement Begin en avril 1982. C'est pourquoi, le 5 juin 1982, il n'avait été question que d'une « *opération limitée* » de 40 kilomètres (l'opération « Paix pour la Galilée ») et ensuite Ariel Sharon a dû mettre le gouvernement petit à petit devant des faits accomplis.

Mis en cause pour avoir soi-disant approuvé les « *grands objectifs* » de M. Ariel Sharon, le dirigeant travailliste Shimon Pérès relance à présent l'idée d'une commission d'enquête sur la guerre au Liban.

Quant au journaliste Zeef Shiff, il fait remarquer que si, dans un discours de plus de trois heures, M. Ariel Sharon a multiplié les détails et les citations, il a fait une omission majeure : il n'a cité à aucun moment le chiffre de six cent cinquante-cinq victimes israéliennes de cette guerre au Liban.

(Intérim.)

Amériques

HAITI : principal outil de la liberté d'expression

Les radios sont devenues l'une des cibles privilégiées de la répression

Alors que la grève générale était inégalement suivie, le mardi 11 août en Haïti, les lycéens poursuivaient leur mouvement de boycottage du baccalauréat. Dans les épreuves de force qui opposent régulièrement le Conseil national de gouvernement (CNG) et une population largement analphabète, les radios jouent un rôle de plus en plus important.

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

« *Le 7 février 1986 — la chute de Jean-Claude Duvalier — n'a été ni une révolution ni une libération, mais a permis d'obtenir une liberté essentielle, la liberté d'expression. Pour combien de temps ?* », s'interroge le Père Hugo Priest, qui dirige Radio-Soleil, l'influente radio catholique haïtienne. Après vingt-neuf ans de dictature, les journalistes se sont engouffrés dans la brèche. Leur enthousiasme souvent militant a rapidement indisposé le Conseil national de gouvernement, l'armée et, bien sûr, les « tontons macoutes », qui redressent la tête un peu partout dans le pays.

La presse, et notamment les radios, ont affirmé leur pouvoir à l'occasion de la crise qui secoue le pays depuis la fin du mois de juin. Partout, dans les masures de « cité carton » — l'un des bidonvilles les plus misérables du monde, — dans les campagnes les plus reculées et dans les villas bourgeoises de Pétionville, les radios sont branchées sans discontinuer.

Le spectacle est frappant dans les rues de la capitale haïtienne : l'habitant de Port-au-Prince vit l'oreille rivée à son poste transistor, souvent gagné à la loterie locale. Revers de la médaille : les radios sont devenues l'une des cibles privilégiées de la répression. Les porteurs de micro sont visés, et parfois blessés par les militaires lors des manifestations.

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, des commandos armés ont arrosé de balles les locaux de six stations. Mais ces mitraillages, pas plus que les messages quasi quotidiens de menaces, ne les ont conduits à baisser le ton. « *Les mesures d'intimidation ne nous empêchent pas de poursuivre notre travail d'information* », affirme de sa voix tranquille, un rien rocailleuse, le Père Hugo. « *Il est vrai que nous avons la chance d'être la radio de la conférence épiscopale. Nous attaquer, c'est s'en prendre à l'Eglise. Mais notre véritable force vient de ce que nous nous faisons l'écho de ce que dit et pense la population. Radio-Soleil ne pourrait rien dire si les gens se taisaient* », poursuit le religieux, né il y a cinquante-cinq ans près de Gand, en Belgique.

L'information en créole

En ce dimanche après-midi, le directeur de la station jouissant de la plus forte écoute en Haïti fait office de réceptionniste. Notre conversation est hachée par un défilé permanent : un messager discret glisse un communiqué, une mère, inquiète, est à la recherche d'un fils disparu, sans doute arrêté par l'armée, un groupe de jeunes souhaite photocopier une motion. Le Père Hugo écoute avec patience, s'efforçant de rassurer et d'aider chacun. Créée en 1978 par un autre religieux d'origine belge, le Père Connard, Radio-Soleil a été relancée en 1984 par le Père Hugo. Avec une équipe de trente-quatre personnes, dont dix à plein temps, seize correspondants en province et un véhicule tout-terrain « *offert par la population après le 7 février* », le Père Hugo n'a cessé de développer l'information en créole, accessible à la grande majorité de la population, analphabète et non francophone.

Témoignages de paysans ou de chômeurs, messages « anti-macoutes » de l'évêque de Jérémie, au sud-ouest de l'île, Mgr Willy Romelus : l'engagement de Radio-Soleil aux côtés des déshérités et contre le CNG ne fait de doute pour personne. « *Nous nous contentons de donner la parole au peuple* », explique le Père Hugo. Radio-Haïti-Inter, qui talonne Radio Soleil au hit parade des stations haïtiennes, n'est pas moins engagée. « *Je suis journaliste et militant anti-macoute* », annonce d'entrée de jeu M. Jean Dominique, le directeur de la station. Ce mulâtre passionné, agronome de formation, guerroie depuis les années 60 contre la « *dictature macoute* ».

Une lutte sans merci, qui a valu à Radio-Haïti-Inter d'être occupée militairement le 18 novembre 1980. La station, installée dans un imposant immeuble de béton, à Pétionville, a été saccagée et fermée par les hommes de Jean-Claude Duvalier, tandis que son directeur était contraint à l'exil. Pendant six ans, jusqu'au 7 octobre 1986, Radio-Haïti-Inter est restée muette. « *Mais personne ne nous avait oubliés : trente mille personnes sont venues m'accueillir à l'aéroport le 6 mars 1986, et nos auditeurs se sont cotisés, réunissant 80 000 dollars en quelques semaines pour la relance de la radio* », raconte avec fierté M. Jean Dominique. La sonnerie du téléphone nous interrompt à plusieurs reprises. Ce sont cette fois des exilés qui viennent aux nouvelles, depuis Montréal, Miami ou New-York.

Se méfier de ceux qui dansent...

« *Durant la dictature,* reprend Jean Dominique, *nous avons retrouvé les vieux réflexes des esclaves. Nous avons réappris à « marronner », à biaiser, à tester l'adversaire, à nous replier, à nous rassembler avant de repartir à l'assaut.* » Mais la faiblesse et les divisions de l'opposition, l'absence de leader ? « *Le peuple est échaudé,* poursuit le directeur de Radio-Haïti-Inter. *Dans le passé, chaque fois qu'un chef a émergé, on lui a coupé la tête ou on l'a corrompu. Il faut se méfier de ceux qui dansent trop loin devant la bande, dit un vieux proverbe créole.* »

Le ton, et l'ambition, de Radio-Métropole, la troisième station haïtienne, sont bien différents. Une voix de femme suave, sur fond de rock, enchaîne après une publicité en créole : « *C'est l'heure de la récré* », annonce-t-elle en présentant le dernier album de David Bowie. On se croirait à l'écoute d'une station de la bande FM parisienne. « *Nous visons la classe aisée et nous nous efforçons de présenter l'information de la manière la plus objective* », explique M. Richard Widmaier, le jeune directeur — trente-deux ans — de Radio-Métropole. L'Agence France-Presse est abondamment citée, en français, pour relater des événements qui se déroulent parfois sous les fenêtres de Radio-Métropole, dans le vieux centre commercial de Port-au-Prince. Une manière d'ouvrir le parapluie, reconnaît M. Clarens Renois, le directeur de l'information, qui vient de fêter ses vingt-six printemps. La prudence et la modération n'empêchent pas Radio-Métropole d'être dans le collimateur, au même titre que ses consœurs.

Trois des dix reporters de Radio-Métropole ont été agressés et molestés par l'armée. « *Ça nous inquiète, bien sûr, mais nous voulons continuer à profiter de la liberté d'expression* », affirme M. Rotschild François, jeune journaliste formé à l'Institut français de Port-au-Prince. D'autres pressions, plus discrètes, s'exercent sur cette radio commerciale, qui ne vit que de la publicité. « *Plusieurs gros annonceurs, dont Culligan — qui produit l'eau potable — nous ont retiré leurs budgets publicitaires pour protester contre la manière dont nous traitons l'information* », confie M. Widmaier. Au total, le manque à gagner atteint déjà 4 000 dollars par mois, un dixième du budget mensuel de la station.

« *Le véritable problème de la presse haïtienne, c'est l'exaltation et l'amateurisme qui envahissent les salles de rédaction* », fulmine M. Georges Michel, trente-trois ans, l'énergique patron de la radio nationale. Ce médecin blanc et blond, à la forte carrure, a été parachuté à la tête de la radio officielle par le général Henri Namphy, le président du CNG, dont il est proche. Opposant sous la dictature duvaliériste — il fut rudement bastonné lors d'un meeting le 9 novembre 1979, — il affirme n'être soumis à aucune pression de la part du pouvoir. « *Je regrette l'intransigeance de part et d'autre. De mon côté, je m'efforce de gérer la transition sans me salir les mains.* »

Dans l'immédiat, M. Michel craint que le projet de fusion de la radio et de la télévision nationales n'entraîne une réduction de son budget, alors que les caisses de l'Etat sont dramatiquement vides. « *Je démissionnerai si nous n'avons plus les moyens de travailler* », affirme-t-il. Malgré la puissance de ses émetteurs, la radio nationale est peu écoutée. « *Le média d'Etat est toujours mal vu* », se console M. Georges Michel.

Reste que la « *ligne responsable* » et l'« *information objective, dépouillée de toute sensationnalisme* » qu'il s'efforce de promouvoir paraissent trop proches des thèses officielles pour la majorité des auditeurs haïtiens.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Europe

Soviétiques, si vous saviez...

Le dernier numéro de juillet de la *Literatournaa Gazeta* présente une interview de l'historien Iouri Poliakov, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS, qui décrit sans complaisance la manière dont ses concitoyens sont informés, depuis près de soixante ans, sur leur passé.

La science historique en Union soviétique, explique-t-il, a souffert « *de la conjoncture, du conformisme* » et « *une telle altération a pris des proportions considérables sous l'influence du culte de la personnalité de Staline* ». « *Dès 1929, apparaissaient des travaux dans lesquels était magnifié son rôle pendant la révolution d'Octobre et la guerre civile* ». Cela ne dura pas moins d'un quart de siècle, et « *durant cette époque il était considéré comme impossible d'écrire une quelconque étude sur l'histoire de la société soviétique sans mettre en évidence le rôle prééminent du* « guide et éducateur ».

En même temps, tel ou tel autre personnage victime des répressions staliniennes ne pouvait être mentionné que « *sur un plan négatif* » ou « *oublié* ». « *L'histoire se dépeuplait* », constate Iouri Poliakov.

Mauvais souvenirs de temps anciens ? Pas si lointains que ça... De nouvelles « *distorsions* » historiques, dit l'académicien, sont apparues dans les années 60 et 70, « *voilant les phénomènes négatifs, les aspects sombres, les difficultés, les contradictions* ».

Inversement, de nouveaux cultes naissaient. « *Tout le monde se souvient,* déclare Iouri Poliakov, *de la manière dont un épisode relativement mineur de la dernière guerre a été présenté comme ayant eu un caractère essentiel, déterminant. Du sens décisif qu'a eu l'action de Brejnev à Malaïa-Zemla* [petit port de la mer Noire où les forces soviétiques s'opposèrent en 1943 à une tentative allemande de débarquement] *on a tiré des monographies, des articles scientifiques et populaires (...), des livres de poche et des ouvrages en plusieurs tomes* ».

Et l'on pourrait en dire autant, selon l'historien, de la manière dont fut présenté un peu plus tard le rôle de Constantin Tchernenko pendant la seconde guerre mondiale.

Iouri Poliakov prêche pour une histoire plus objective et qui, d'abord, « *se repeuple* ». Pourquoi, demande-t-il, ne pas citer Staline, Khrouchtchev, Brejnev lorsqu'ils ont donné à leurs époques respectives leur « *évaluation du moment, des phénomènes, des événements ?* Il demeure qu'à son avis, « *s'agissant de poser les questions les plus pénétrantes, les écrivains* [personne n'est cité] *ont depuis longtemps dépassé les historiens* ». Ce qui n'empêche pas tel auteur « *qui monte au pinacle le rôle de Brejnev pendant la guerre patriotique d'avoir déjà, aujourd'hui, presque oublié son nom* ».

A.J.

● **URSS : Mathias Rust jugé début septembre.** — Mathias Rust, le jeune pilote ouest-allemand qui avait posé son avion de tourisme sur la place Rouge le 28 mai dernier, sera jugé début septembre, selon des indications fournies à l'ambassade de RFA à Moscou. L'ambassade n'a obtenu aucune précision quant au lieu du procès. Le consul de RFA, M. Gerhard Schroembgens, a rendu visite le mardi 11 août à Mathias Rust, à la prison de Lefortovo. Le moral et la santé du jeune homme « *n'ont pas changé* ». — *(AFP).*

ARGENTINE : alors que la situation économique se dégrade

L'armée affirme de plus en plus ses prétentions

Une grève paralysait mardi 11 août les chemins de fer et les hôpitaux argentins alors que le monde syndical, dominé par les péronistes, accentue ses pressions à moins d'un mois des élections des membres du congrès et des gouverneurs de province. Dans ce contexte, l'armée tente de plus en plus de s'affirmer en tant que force politique.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

L'espace politique conquis par l'armée lors de la rébellion militaire d'avril dernier vient d'être confirmé par l'impunité avec laquelle son nouveau chef, le général José Caridi, a publiquement revendiqué les thèses développées par les mutins.

« *La semaine sainte constitue un espace politique que l'armée ne veut pas perdre* », a-t-il affirmé au quotidien d'opposition de droite *Ambito Financiero*, la semaine dernière ; il a également repris les incantations antimarxistes chères aux rebelles : « *Le marxisme ne laisse pas de solution de rechange. En tant que chef d'état-major ou comme simple citoyen, je me battrai toujours pour empêcher* » que les communistes puissent accéder au pouvoir. Enfin, il a accusé ce qu'il appelle la presse gouvernementale d'agresser l'armée.

Autant de propos que, malgré l'insistance du ministère de la défense, il s'est refusé à rectifier, se bornant à faire savoir discrètement qu'ils avaient été « *sortis de leur contexte* ».

Une semaine auparavant, il avait réaffirmé au journal conservateur *la Nacion* la place privilégiée qui devrait être celle de l'armée dans la société et revendiqué l'action de celle-ci lors de la dictature militaire. Une caricature du plus important quotidien de Buenos-Aires, *Clarin*, le représentait marchant au pas de l'oie aux côtés de l'ex-général chef de la junte qui avait pris le pouvoir en 1976, Jorge Videla, condamné à la prison à perpétuité pour atteinte aux droits de l'homme.

Désigné par le président Alfonsin en remplacement du général Hector Rios Erenu qui avait dû démissionner à Pâques sous la pression des rebelles, le général Caridi jouit d'une position beaucoup plus forte que son prédécesseur.

Le gouvernement n'a pas réagi à ses provocations ; pour moins que cela, il y a trois ans, le chef de l'armée de l'époque, le général Jorge Arguindegui, avait été mis à la retraite. Mais les temps ont changé. Aujourd'hui, la seule menace de démission du général Caridi suffirait à donner des sueurs froides au gouvernement. En effet les candidats ne sont pas légion qui conviennent à la fois au gouvernement et à l'armée.

Les vieux démons

D'autre part, l'effort de pacification des forces armées et leur réinsertion dans la société, engagés par le chef de l'Etat, se verraient compromis. Pour rétablir l'obéissance hiérarchique mise à mal pendant la rébellion du mois d'avril, M. Caridi fait valoir qu'il vaut mieux que les revendications de ses hommes soient exprimées par sa bouche plutôt que par celle du lieutenant-colonel Rico, le chef des insurgés.

Dans les dernières semaines, plusieurs événements ont illustré la détérioration du climat : les mères de la place de Mai ont été dispersées par la police et l'une d'elles arrêtée lors de leur ronde habituelle — depuis dix ans — du jeudi. Elles voulaient peindre sur des monuments publics les noms des assassins de leurs enfants. D'autre part, des jeunes gens ont été enlevés et torturés par des « inconnus » pour leurs opinions politiques de gauche. Un autre a été arrêté par la police alors qu'ils distribuait des tracts révolutionnaires.

De tels incidents, en Argentine, tendent à rappeler des souvenirs désagréables. La presse d'opposition ne cesse, elle, de dénoncer la dégradation de la situation économique, ce qui a pour effet d'accentuer encore l'agressivité du débat politique dans la campagne pour l'élection, le 6 septembre prochain, des gouverneurs et de la moitié des députés.

En juillet, l'inflation a dépassé les 10 % pour la première fois depuis le lancement du plan austral de redressement économique il y a vingt-cinq mois. Pendant la même période, le prix de la viande de bœuf a grimpé de 40 %, provoquant la panique des Argentins pour qui le bifteck reste l'alimentation de base.

Conséquence directe de ces dérapages, les possesseurs de capitaux se sont rués sur un dollar qui n'arrête pas de grimper et s'échange au marché noir à 2,80 australs, soit 35 % de plus qu'au taux officiel. Même les taux d'intérêts fort alléchants, ayant parfois atteint 18 % par mois, n'ont pas suffi à retenir l'épargne dans les banques.

Une armée qui recommence à parler haut et fort, une classe politique obnubilée par l'échéance électorale, une économie qui reprend ses errements, une population vouée à la grogne et à la spéculation : l'Argentine a décidément bien du mal à chasser ses vieux démons.

CATHERINE DERIVERY.

● **ÉTATS-UNIS : mort de l'ancien cardinal Patrick O'Boyle.** — L'ancien cardinal de Washington, Patrick O'Boyle, est mort, le lundi 10 août, à la suite d'une opération chirurgicale. Né en 1896 à Scranton (Etats-Unis), Patrick O'Boyle avait été nommé archevêque de Washington en 1947 sans avoir été évêque, puis il avait été fait cardinal, vingt ans plus tard, par Paul VI. Connu à la fois pour ses vues progressistes en matière de justice sociale et raciale et pour son conservatisme doctrinal, notamment dans le domaine du contrôle des naissances, il avait pris sa retraite en 1973.

CANADA

La présence d'anciens criminels nazis

Le rapport Rodal met en cause M. Trudeau

Montréal *(AFP)*. — Mme Alti Rodal, auteur d'une étude sur la politique d'immigration canadienne au lendemain de la seconde guerre mondiale et la présence éventuelle d'anciens criminels de guerre nazis au Canada, a sérieusement mis en cause, le mardi 11 août, l'ancien premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau. Mme Rodal a révélé que sept des pages de cette étude, rendue publique la semaine dernière, avaient été censurées. Elles concernent une période qui s'étend de la fin des années 1960 au début des années 1980, époque à laquelle M. Trudeau avait été successivement ministre de la justice et premier ministre du Canada.

Toujours selon Mme Rodal, certaines parties de l'étude concernant l'opposition du gouvernement de M. Trudeau à traduire en justice de présumés criminels de guerre nazis ont été tronquées. L'auteur de l'étude avoue d'autant moins comprendre cette censure qu'on lui avait donné accès à tous les documents. « *Ils étaient disponibles et n'étaient donc pas soumis à la confidentialité du cabinet que l'on m'oppose aujourd'hui* », dit Mme Rodal.

Le rapport de la commission d'enquête présidée par le juge Jules Deschênes, qui avait demandé cette étude, avait recommandé au printemps dernier l'ouverture de poursuites contre vingt présumés criminels de guerre, se trouvant au Canada et la mise en œuvre d'enquêtes sur plusieurs dizaines d'autres suspects. L'étude de Mme Rodal conclut pour sa part que plusieurs criminels de guerre se trouvaient parmi les six cent vingt mille immigrants venus au Canada en provenance de douze pays européens de 1947 à 1967.

A travers le monde

Nicaragua

Le président Ortega reçoit les dirigeants de l'opposition

Managua. — Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a reçu, le mardi 11 août, les dirigeants des partis politiques d'opposition, et s'est entretenu pendant près d'une heure avec le cardinal Miguel Obando y Bravo, l'homme d'Eglise le plus critique envers le gouvernement sandiniste. Lors de ces rencontres, qui ont lieu à la suite de la signature du plan de paix, vendredi, par cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, M. Ortega a officiellement invité le cardinal et les dirigeants des onze partis politiques d'opposition légalement inscrits à participer à la commission de réconciliation prévue par l'accord. Cette commission doit permettre d'aboutir dans un délai de quatre-vingt-dix jours à un cessez-le-feu, une amnistie et un accord sur la démocratisation.

L'opposition et la conférence épiscopale ont désormais quinze jours pour présenter trois candidats parmi lesquels le gouvernement sandiniste choisira un membre titulaire et un suppléant pour siéger au sein de la commission, qui comprendra également un délégué officiel et un « notable » sans appartenance gouvernementale. — *(AFP, Reuter.)*

● **Sommet de huit présidents latino-américains en novembre.** — Les ministres des affaires étrangères de huit pays d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Uruguay, Mexique, Pérou, Venezuela, Panama et Colombie) ont annoncé, mardi 11 août à Brasilia, la tenue d'un sommet présidentiel en novembre, le premier de ce genre depuis vingt ans. La rencontre doit avoir lieu les 27 et 28 à Mexico pour aborder la question de la paix en Amérique centrale. — *(AP.)*

République dominicaine

Le président Balaguer demande la démission de son gouvernement

Saint-Domingue (*AFP, Reuter*). — Le président de la République dominicaine, M. Joaquim Balaguer, a demandé, le lundi 10 aout, à son gouvernement de lui remettre sa démission d'ici le premier anniversaire de la formation du cabinet, le 16 août. Dans une brève allocution télévisée, le chef de l'Etat a précisé que cette demande touchait aussi les hauts fonctionnaires du pays. Elle concerne donc les quatorze membres du cabinet et une centaine de directeurs d'organismes ou d'entreprises étatiques, à l'exception, toutefois, du haut commandement des forces armées et de la police ainsi que des services diplomatiques.

M. Balaguer, qui a admis que cette décision était sans précédent dans l'histoire des gouvernements démocratiquement élus du pays, a estimé que cette mesure était normale dans d'autres pays du « monde démocratique ». Il a expliqué qu'il entendait ainsi avoir les mains libres pour réaliser les changements indispensables à un meilleur fonctionnement de l'administration.

Suriname

Accord surprise sur le retour à la démocratie

Paramaribo. — Alors que le chef du régime militaire du Suriname, le commandant Desi Bouterse, avait annoncé la rupture du dialogue avec l'opposition (*le Monde* du 12 août), un accord prévoyant le rétablissement de la démocratie dans le pays a finalement été signé par le chef d'Etat et les dirigeants des trois principaux partis d'opposition, rapporte, le mardi 11 août, l'agence de presse surinamienne SNA.

Les signataires de l'accord, conclu lundi, s'engagent à coopérer pour rétablir *« la stabilité et l'unité nationale comme base de la réalisation d'une véritable démocratie »*. Le document a été signé par le commandant Bouterse, par l'ancien premier ministre chrétien-démocrate renversé en 1980 par le coup d'Etat militaire, M. Henck Arron, le chef du Parti réformiste progressiste, M. Jaggemath Lachmon, et le dirigeant du Parti des agriculteurs javanais, M. Willy Soemita.

Cet accord, qui intervient après une semaine de vives tensions entre l'opposition et le régime, devrait normalement conduire à un référendum en septembre sur la Constitution de cette ancienne colonie néerlandaise, et aux élections générales, promises par le gouvernement militaire pour novembre prochain. — *(AFP.)*

Tunisie

La revendication par le Djihad islamique des attentats du 2 août

Le gouvernement tunisien se refuse à prendre en considération la revendication par le Djihad islamique des attentats du 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir (*le Monde* du 12 août). *« Ce n'est ni sérieux ni crédible »*, a déclaré, le mardi 11 août, le porte-parole du gouvernement. *« Il est clair qu'il s'agit d'une opération de diversion destinée à démarquer le Mouvement de la tendance islamique (MTI) et à le blanchir,* a-t-il ajouté. *Mais elle ne leurre personne, puisque les auteurs des attentats ont été, pour la plupart, arrêtés, et qu'ils ont reconnu leur appartenance au MTI. »*

A propos du second communiqué publié à Paris par le MTI, répétant qu'il était étranger aux attentats, le porte-parole a estimé que *« l'ampleur et l'unanimité de la réaction de l'opinion tunisienne, toutes tendances confondues »*, expliquaient ce démenti.

La presse et la télévision continuent de diffuser quotidiennement les portraits des « terroristes » recherchés par la police. Une « forte récompense » est promise pour tout renseignement qui aidera à les faire arrêter. C'est la première fois en Tunisie que l'on a recours à un tel moyen. *(corresp.)*

● **ESPAGNE : accord entre les services de sécurité de Madrid et d'Alger.** — Le secrétaire d'Etat espagnol chargé de la sécurité, M. Rafael Vera, s'est rendu, le mardi 11 août à Alger, pour discuter des derniers détails d'un accord de coopération bilatéral qui devait être signé dans la journée, a-t-on appris de source proche des services de sécurité. Au terme de cet accord, les polices algérienne et espagnole vont renforcer leurs échanges d'informations sur les exilés basques en Algérie et les opposants algériens en Espagne. — *(Reuter.)*

● **GRÈCE : extradition d'un membre présumé des Brigades rouges.** — La justice grecque a décidé, le mardi 11 août, d'extrader vers l'Italie M. Mauricio Folini, un Italien soupçonné d'appartenir aux Brigades rouges et arrêté en Grèce en juin dernier. La cour d'appel d'Athènes a retenu contre lui les huit crimes de droit commun dont l'accusait le procureur de Milan qui avait demandé son extradition ; mais elle a rejeté les accusations d'ordre « politique » concernant des activités terroristes. — — *(AFP.)*

● **OUGANDA : un missionnaire italien assassiné.** — Le corps d'un missionnaire italien, le Père Egidio Ferracin, cinquante-deux ans, a été retrouvé percé de balles et lié à un arbre, dans le nord de l'Ouganda. Son ordre a fait savoir, le mardi 11 août, qu'il pensait que le meurtre avait été commis par une bande de bergers qui se sont fait connaître récemment par des vols signalés dans la région. Le Père Ferracin exerçait en Ouganda depuis 1965

● **TURQUIE : grève de la faim dans les prisons turques.** — Plusieurs centaines de détenus des prisons turques observent un mouvement de grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention, a-t-on appris, le mardi 11 août, auprès de parents de prisonniers. Selon eux, la vie de onze détenus de la prison militaire de Sagmalcilar, à Istanbul, est en danger. Ces prisonniers, qui viennent d'être hospitalisés, avaient été les premiers à entamer une grève de la faim il y a plus d'un mois, ont précisé leurs familles. Le mouvement s'étend notamment aux prisons de Gaziantep (Sud-Est), Mersin (Sud), et Bursa (Ouest). — *(AFP.)*

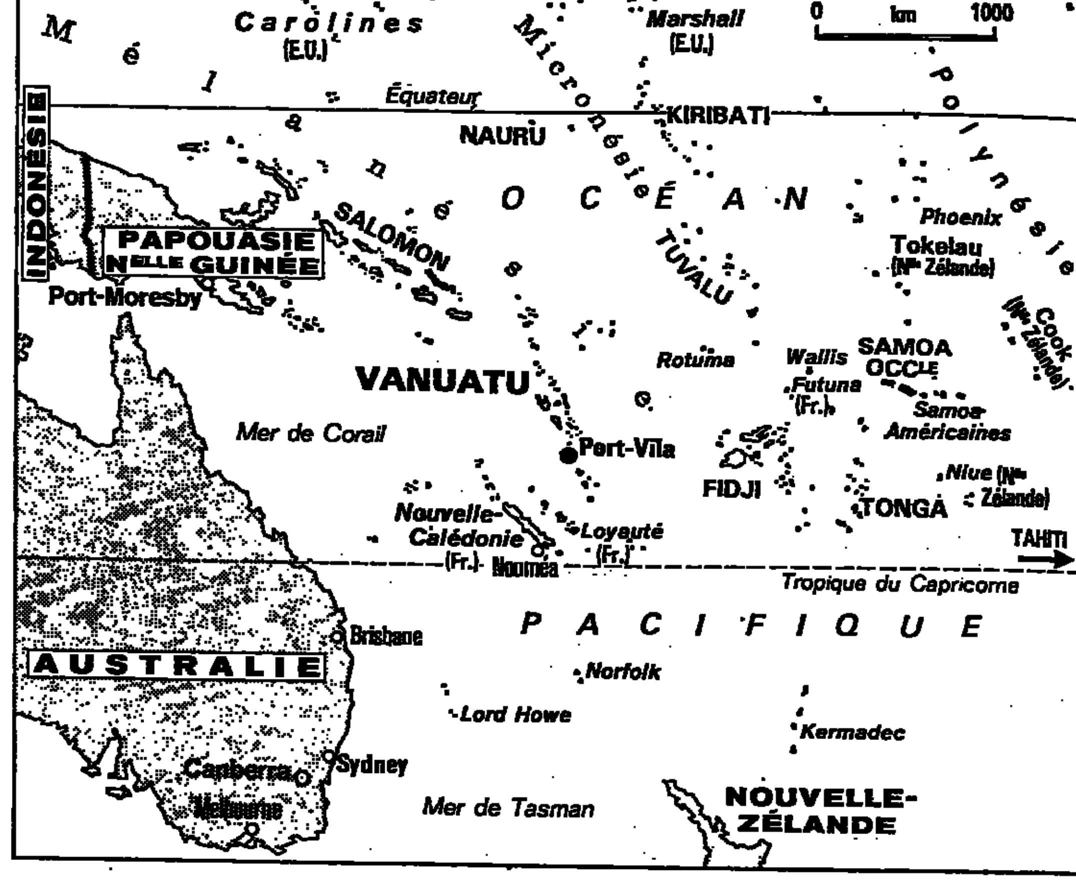
Enquête

Les tensions dans le Pacifique sud

Grandes manœuvres au paradis

CANBERRA
de notre envoyé spécial

DEPUIS le coup d'Etat aux îles Fidji, le 14 mai dernier, c'est l'heure du doute et de la crainte dans le Pacifique sud. Ces sentiments existaient certes, à l'état latent, avant que le colonel Sitiveni Rabuka ne renverse le gouvernement fraîchement élu du Dr Timoci Bavadra. Mais depuis lors l'image qui prévalait — Nouvelle-Calédonie mise à part — d'une région exempte des soubresauts affectant d'autres parties du tiers-monde s'est craquelée.



Les plus inquiets sont les Australiens, si l'on en croit les déclarations répétées de Canberra sur les risques d'une pénétration soviétique dans ce qui fut longtemps un univers uniformément lié aux Occidentaux. Pourtant, on reconnaît à Canberra que la situation n'est pas aussi grave, pour le moment, que ne le laissait entendre le tohu-bohu diplomatique des derniers mois.

Les Soviétiques, admet un haut responsable de la défense australienne, n'ont pas remporté les succès qu'ils escomptaient auprès des micro-Etats insulaires du Pacifique sud. Leur contrat de pêche avec Kiribati, par exemple, n'a pas été reconduit au bout d'un an, comme il avait été envisagé lors de sa signature en 1985. L'URSS est toujours absente sur le plan diplomatique, hormis ses missions à Canberra et à Wellington, et on n'a pas encore vu un seul navire de guerre soviétique dans le Pacifique sud. Le gain stratégique important que représente pour Moscou l'utilisation des bases du Vietnam (Cam-Ranh-Bay et Danang) est plus menaçant pour l'Asie du Sud-Est que pour le Pacifique. *« Tout changement dans les rapports de forces des superpuissances dans le Pacifique nord n'aurait que des effets secondaires dans le Pacifique sud »*, dit le responsable australien de la défense.

Risques de déstabilisation

Même les positions antinucléaires des pays de la région n'ont, dans l'ensemble, qu'un effet limité. Le traité de Rarotonga, que l'URSS et la Chine ont signé avec les pays du Forum du Pacifique sud et auquel les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont refusé de se joindre, reflète beaucoup plus les positions australiennes modérées que la ligne dure de la Nouvelle-Zélande, qui a interdit aux navires américains de transiter par ses bases.

Contrairement aux Etats-Unis, l'Australie ne se montre pas particulièrement inquiète des mesures néo-zélandaises pour l'avenir du traité de l'ANZUS, qui lie Washington à Canberra et à Wellington. *« L'ANZUS n'est pas mort,* dit-on au ministère australien de la défense. *Seule la coopération trilatérale a été affectée, non pas les liens de défense bilatéraux autres que les escales de bâtiments nucléaires américains dans les ports néo-zélandais. »*

Les risques de déstabilisation de la région sont d'un autre ordre. Les micro-Etats se prêtent aux manipulations des adversaires du camp occidental en raison de leur faiblesse économique, de leurs archipels dispersés, et, surtout, de la fragilité de leurs institutions politiques. C'est sur ce dernier plan que le coup d'Etat des Fidji — qui passaient pour la plus solide démocratie dans le Pacifique sud — a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans la torpeur tropicale.

L'émoi a été d'autant plus grand pour les pays pro-occidentaux qu'il a suivi l'arrivée des émissaires du colonel Kadhafi venus ouvrir une ambassade au Vanuatu, lui-même le symbole des difficultés du monde mélanésien à se prendre en charge après l'accession à l'indépendance. Chacun redoute qu'en dépit des atermoiements de Port-Vila l'affaire ne finisse par se conclure.

Tout cela montre, selon le secrétaire adjoint à la défense australien, M. Steve Merchant, que *« les infrastructures réduites et les systèmes politiques de ces pays sont vulnérables à* [des actions de la part] *de formations limitées mais bien organisées »* décidées à les déstabiliser. Quelles que soient les différences culturelles, ethniques ou religieuses séparant le monde islamique des communautés du Pacifique, un homme aussi décidé que l'est le colonel Kadhafi à porter des coups à ses ennemis n'aurait aucun mal à trouver des comparses dans cette région, dit-on encore à Canberra.

C'est là que le débat sur l'avenir du Pacifique prend une tournure aigre entre la France et le couple Australie-Nouvelle-Zélande, chacun reprochant à l'autre l'immixtion croissante des adversaires de l'alliance occidentale dans la région. Paris dénonce, dans le comportement des Australiens et des Néo-Zélandais, un vaste plan visant à réduire l'influence française dans le Pacifique. *« C'est faux,* rétorque-t-on à Canberra. *Ni l'Australie ni la Nouvelle-Zélande n'ont les moyens d'assurer à ces pays l'assistance économique dont ils ont besoin. Nous avons besoin de la France. Mais sur des bases saines : pas à travers des groupes passéistes aux conceptions coloniales anachroniques. »* L'allusion vise les représentants du RPR à Nouméa dont les thèses reviennent à dénoncer dans le moindre soubresaut régional le résultat d'un vaste complot anti-français d'inspiration anglo-saxonne, avec la complicité de crypto-marxistes et d'éléments vendus à l'islam intégriste.

Un avenir économique incertain

Dans cette atmosphère de suspicion, les rapports prennent une allure surréaliste. On se bat, depuis presque un an, à coups de démarches diplomatiques entre Paris et Canberra pour savoir lequel cédera sur l'embargo des contacts ministériels décrété par la France, après le vote des Nations unies qui a réinscrit la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser. *« Ridicule. Pourquoi ne cèdent-ils pas ? »*, dit-on de part et d'autre...

Le plus étonnant dans ces disputes est que l'enjeu le plus crucial pour la France, celui de ses essais nucléaires à Mururoa, semble passer au second plan : comme si l'on s'était mis d'accord, entre Canberra et Paris, pour rester amicalement en désaccord sur ce point.

Le ferment de ces querelles, chacun le sent dans la région, réside dans l'avenir économique incertain des micro-Etats. De ce point de vue, le Vanuatu fait apparemment école. Comment interpréter autrement, par exemple, la visite, fin 1986, à Moscou du fils du roi de Tonga, pourtant un des plus chauds partisans des Etats-Unis dans le monde du Pacifique sud ? Nombre d'archipels indépendants, à l'économie tournée vers l'exportation de matières premières, risquent d'être affectés toujours plus gravement par la crise mondiale et l'épuisement de certaines de leurs ressources.

« Notre souci principal est la stabilité économique de la région », assurent tous les responsables australiens. D'autant que le coup d'Etat aux Fidji a montré le caractère imprévisible, pour les Occidentaux, du monde océanique. Aucune des ambassades à Suva n'avait vu venir le putsch des Mélanésiens.

Paradoxalement, l'un des effets du putsch fidjien aura été de flétrir l'image du couple australo-néo-zélandais auprès de plusieurs pays mélanésiens. Les réactions de Canberra et de Wellington, qui ont condamné le coup d'Etat avec brusquerie, n'ont pas été particulièrement appréciées par leurs partenaires du Forum du Pacifique sud. *« Nous en avons assez de ce comportement de grand frère régional »*, dit Port-Vila, pourtant très attentif, jadis, aux offres de service australiennes. *« Nous leur avons fait comprendre que nous ne sommes pas à leur botte »*, ajoute un porte-parole du gouvernement.

Les responsables australiens se disent conscients de ces problèmes, aggravés par la susceptibilité océanique. Ils se consolent en constatant que les Japonais, soucieux de pénétrer ce monde, s'y montrent *« aussi gauches que nous, si ce n'est plus, dans nos pires moments »*, selon les mots d'un fonctionnaire australien.

La France, elle, n'a pas de raison particulière de se réjouir de ce revirement : les pays du Pacifique sud ne reportent pas leurs espoirs sur Paris. Ils s'isolent seulement un peu plus, pour des raisons de fierté nationale, dans un monde où la nation est une idée récente. Le risque est que, en se retrouvant d'autant plus faibles, ils n'en deviennent des proies encore plus faciles.

F.D.

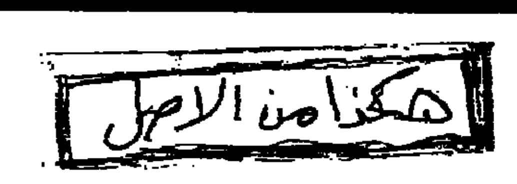
Approches libyennes

QU'EN est-il de ces tentatives prêtées à la Libye d'établir des têtes de pont dans le Pacifique sud, au grand dam des gouvernements du camp occidental qui craignent l'ouverture d'un nouveau front de *« déstabilisation »* ? Des responsables français et australiens des questions de sécurité reconnaissent, en privé, que les approches du colonel Kadhafi, dans ce monde presque totalement vierge d'influence islamique, sont restées, pour le moment, sans grands succès.

A Port-Vila, on reconnaît officiellement l'existence d'une coopération *« dans le domaine culturel »* (presse et propagande) avec Tripoli. En privé, des responsables admettent que le « numéro deux » du régime, M. Barak Sope, est entouré d'une petite garde prétorienne formée en Libye. *« Une douzaine de fiers-à-bras tout au plus »*, dit un diplomate occidental soucieux de dédramatiser l'affaire. Le Vanuatu s'est abstenu d'expulser formellement mais a poliment opposé une fin de non-recevoir, pour le moment, aux deux « diplomates » libyens venus ouvrir un « bureau populaire » en mai. Cette « amitié » libyenne ne fait d'ailleurs pas l'unanimité au sein du régime vanuatuan, comme en ont témoigné des déclarations contradictoires opposant le chef de l'Etat en titre, M. Georges Ati Sakomanu, et son gouvernement.

Plus préoccupants sont peut-être les liens de certains activistes canaques comme M. Uregei (Front uni de libération kanak) avec Tripoli. Il n'est pas question de formation militaire des séparatistes de Nouvelle-Calédonie en Libye, reconnaît-on de source bien informée sur ces questions à Nouméa, mais certains *« stagiaires »* ayant séjourné à Tripoli en ont visiblement rapporté des techniques d'agit-prop, qu'ils s'emploient à appliquer dans certains villages isolés, ou auprès de certaines communautés sensibles à l'incertitude, comme les Vietnamiens. Le Vanuatu aurait servi d'intermédiaire entre Tripoli et ces séparatistes.

F. D.



dans le Pacifique sud

Nuées d'orage sur le Vanuatu

(Suite de la première page.)

Dernier coup du sort, depuis 1985, une série de cyclones, dont le dernier en date, Uma, en février 1987, a ravagé une bonne partie des récoltes du centre de l'archipel. Efate, l'île où se trouve la capitale, porte encore les stigmates de la bourrasque : milliers de toits arrachés, cocoteraies dévastées, pilônes tordus... La végétation, complètement grillée par le sel marin, commence tout juste à retrouver son aspect tropical.

Conséquence de ces revers : le déficit commercial, de l'ordre de 4,5 milliards de vatus (la monnaie nationale), soit 42 millions de dollars, l'an dernier, sera sans doute plus important cette année. Un chiffre inquiétant pour un pays de 130 000 habitants, qui vivent, pour la plupart, d'une économie de subsistance, hors circuit monétaire.

Le gouvernement n'en fait pas mystère : si Port-Vila a offert à Tripoli d'ouvrir une ambassade au Vanuatu, c'est bien que le colonel Kadhafi avait promis de l'argent. On parle de 40 millions de dollars. Mais l'assistance ne s'est pas matérialisée. D'où le revirement de M. Lini, qui a annoncé devant le Parlement en juin que Tripoli devrait attendre avant de pouvoir ouvrir une mission ici.

Les Soviétiques, eux, ont payé rubis sur l'ongle. L'accord de pêche concédé à l'URSS, renégociable annuellement, a rapporté 1,5 million de dollars en 1987.

Le malaise est, en fait, général. Les responsables reconnaissent à mi-mots l'ampleur des problèmes. Officiellement, on blâme les intempéries et le « *manque d'audace de la part des investisseurs occidentaux* ». Mais diplomates et hommes d'affaires étrangers sont plus sévères pour le régime. « *Les Mélanésiens*, répètent-ils, *n'étaient pas préparés à faire face au concours de circonstances adverses que le pays a dû affronter depuis 1980.* »

« La parodie coutumière »

Le Vanuaku Pati, parti au pouvoir, n'a pas d'autre programme que l'anticolonialisme et le renouveau de la coutume. « *La parodie coutumière* », commente, amer, un ancien ministre (opposant) réfugié à Nouméa : cette loi tribale privilégie la propriété clanique et décourage l'initiative individuelle en privant de toute garantie le locataire de la terre — celle-ci, en raison de son caractère sacré, pouvant à tout moment être réquisitionnée pour satisfaire aux exigences des divinités qui en émanent.

Un des rares petits exploitants français restés après l'indépendance exprime crûment le sentiments général des hommes d'affaires étrangers : « *Nous restons ici tant que c'est possible, mais nous sommes prêts à faire nos valises du jour au lendemain. Ici, c'est la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine... Qui sait ?* »

A ce problème s'ajoutent les vieilles querelles, toujours vives : celle des francophones et des anglophones, celle des Eglises catholiques et protestantes. Tous les dirigeants du régime de M. Lini sont anglophones. Les rares membres francophones de la petite élite laissée par les puissances coloniales se sont presque tous exilés. Les derniers à détenir des postes dans l'administration se disent menacés.

La domination anglophone se reflète dans le partage des tâches d'assistance. Deux Britanniques, par exemple, sont les véritables patrons des finances du pays. Un troisième occupe le poste de chef des services d'immigration. Le plus haut placé des experts français travaillant à Port-Vila au titre de la coopération ne dirige quant à lui que l'aviation civile.

La France identifiée à l'opposition

La France est de plus en plus identifiée à l'opposition, elle-même en passe d'être discréditée comme une arrière-garde impuissante devant le durcissement progressif du régime. Son principal leader, l'avocat de formation française Vincent Bulekone, en a donné une illustration éloquente en juin lorsqu'il a échoué à se faire réintégrer au Parlement, d'où il avait été chassé en 1986 après une absence prolongée. Face au petit immeuble modeste servant de siège à la plupart des services gouvernementaux et au Parlement, dans la rue principale de Port-Vila, M. Bulekone a organisé, le jour de clôture de la session de l'assemblée, une manifestation d'un millier de sympathisants pour tenter de forcer le barrage de police. Il s'est livré à des rites coutumiers autour de la pierre sacrée qui symbolise, au pied du bâtiment, le lien à la terre — on murmure qu'il a esquissé des gestes guerriers. En vain. Il a en a été quitte pour une brève période détention.

L'issue des élections législatives qui auront lieu en novembre ne fait guère de doute. « *On peut faire confiance au Vanuaku Pati pour gagner cette élection par tous les moyens, y compris la fraude* », entend-on dire de toutes parts.

Le porte-parole du gouvernement a beau assurer que « *toutes les garanties seront fournies pour que le scrutin soit honnête* », et promettre que le Vanuaku Pati se retirera en cas de défaite, il se refuse à envisager un contrôle international. A bien des égards, le parti au pouvoir se comporte pourtant de plus en plus comme un parti unique. Les services « sensibles » du régime sont installés dans une bâtisse séparée, sur la colline qui domine la capitale, dans le quartier résidentiel. C'est là le véritable siège du pouvoir.

On y pénètre aisément, mais y rencontrer des responsables est une autre affaire. « *Ce régime n'a pas grand-chose de communiste, mais se comporte de plus en plus comme un régime communiste dans son culte du secret* », dit un habitué des couloirs du pouvoir. Au téléphone, on renvoie le journaliste de poste en poste, d'interlocuteur absent en responsable non habilité à répondre.

Une atmosphère lourde...

L'atmosphère est d'autant plus lourde que la succession de M. Lini, âgé de quarante-quatre ans, est ouverte, quoi qu'on en dise officiellement, depuis qu'il a été frappé, au cours d'une visite aux Etats-Unis en février, d'une hémorragie cérébrale qui l'a laissé à demi-paralysé. L'homme le plus influent du pays après lui, M. Barak Sope, trente-six ans, secrétaire-général du Vanuaku Pati, est l'artisan de cette amitié avec la Libye qui fait couler tant d'encre en Australie et en Nouvelle-Zélande. Accusé d'affairisme par l'opposition, il s'est trouvé en butte aux critiques des modérés du Vanuaku Pati conscients des retombées négatives de ce flirt libyen sur l'image du pays. Ce qui explique sans doute sa discrétion des derniers mois, durant lesquels il n'est guère apparu, attendant vraisemblablement son heure pour se déclarer candidat à la succession de M. Lini.

Ces querelles au sommet laissent indifférent l'homme de la rue. Les problèmes auxquels il doit faire face sont plus concrets. L'enseignement secondaire, par exemple. Jadis gratuit, il est devenu payant, et aussi cher que l'éducation des meilleures maisons britanniques d'antan. Un luxe inaccessible à la plupart. Des écoles ferment, faute d'élèves, sans que le pouvoir semble s'en émouvoir. Tout au plus se préoccupe-t-il du niveau très bas de l'éducation primaire. Quant à la formation technique, « c'est notre grand problème », reconnaît le porte-parole du gouvernement. Au point, ajoute-t-il, que le pays devra importer de la main d'œuvre qualifiée d'autres pays du Pacifique-Sud plus avancés sur ce plan, comme Kiribati ou Tuvalu, s'il veut mettre en œuvre des projets de développement importants.

L'emploi se détériore. Le régime contourne la difficulté en laissant proliférer un sous-emploi patent, visible partout : multiplication des tâches annexes, de l'homme qui remplit votre sac à la caisse du supermarché à celui qui « garde » votre véhicule. « *Regardez tous ces inactifs* », dit un homme de la rue, désignant des groupes de jeunes gens assis depuis des heures à discuter. « *Si vous n'avez pas un travail, il est inutile d'en chercher un : il n'y en a pas* ».

Autant de problèmes qui risquent de contraindre le Vanuatu à chercher de l'aide là où il peut la trouver. Ces temps-ci, ce n'est pas dans les capitales occidentales. Mais la logique de cet engrenage contribue à renforcer l'aile de la plus dure du régime. On voit mal, du coup, ce qui permettrait au pays de sortir de ce cercle vicieux.

FRANCIS DERON.


GAULT/SYGMA

Seul programme du Vanuaku Pati : le renouveau de la coutume.

Espiritu-Santo, la rebelle « punie »

LUGANVILLE
(île d'Espiritu-Santo, Vanuatu)
de notre envoyé spécial

DEPUIS la rébellion avortée de Jimmy Stevens, du 28 mai au 31 août 1980, Espiritu-Santo a une réputation d'île maudite. Ce qui fut, un temps, la plus riche des quatre-vingts îles des Nouvelles-Hébrides — c'est par son port, Luganville, que transitaient les exportations de coprah — végète plus encore que le reste de l'archipel.

Vers la fin des années 70, on tirait, ici, des plans grandioses sur la comète. Espiritu-Santo — Santo pour les initiés — était appelée à devenir un paradis touristique rentable, après avoir été une importante tête de pont des forces américaines pendant la guerre du Pacifique. On conserva les hangars en demi-lune qui abritaient les stocks d'armement américain, et on construisit un grand hôtel, on aménagea un golf à neuf trous, des sites de plongée sous-marine.

Aujourd'hui, Luganville ressemble à ces villes mortes des westerns américains. Persiennes closes sur une large rue centrale déserte. Le client se fait rare à l'Hôtel Santo. Non loin, l'ancien bar louche (trois petits oursons frippons faisant des cabrioles peints sur la façade) a depuis belle lurette fermé ses portes. Quelques commerçants chinois se maintiennent, coûte que coûte. Dans leurs vitrines, la marchandise se recouvre lentement de poussière. « *C'est bien parce que je n'ai pas les fonds pour m'installer à Port-Vila que je reste* », dit l'un.

Le garage Toyota n'est là, visiblement, que pour les quelques expatriés — Australiens, surtout — qui croient encore que l'île peut recouvrer la prospérité.

L'île est punie, disent les résidents. Punie pour la révolte qui marqua, il y a sept ans, la difficile accession du pays à l'indépendance.

C'est déjà une histoire ancienne : Jimmy Stevens, homme d'une origine ethnique composite, fruit des brassages de populations du Pacifique, longtemps manipulé contre les Français par les Britanniques; décrète, à la veille de l'indépendance, la sécession d'Espiritu-Santo. De fantomatiques appuis dans l'extrême droite américaine, ainsi que les promesses en armements de quelques fonctionnaires français à la silhouette de baroudeurs sortis de mauvais romans d'aventures, lui font croire que son mouvement autochtone, le Nagriamel, peut prendre le contrôle de l'île. Quelques colons français s'engagent à ses côtés. Les armes ne viennent pas. La rébellion est réprimée au bout de trois mois par un contingent envoyé, à l'appel de M. Lini, par la Papouasie-Nouvelle-Guinée sans violence, hormis la mort d'un des fils de Stevens.

Aujourd'hui encore, le souvenir de ces événements est dans toutes les mémoires à Santo, comme une légende folklorique.

Un problème « émotionnel »

« *Jimmy a toujours ses partisans ici* », dit un résident, pour aussitôt nuancer ce jugement : « *Les troubles reprendraient-ils si Jimmy était autorisé à revenir ? C'est peu probable...* » Stevens est toujours en prison à Port-Vila. On le dit en mauvaise santé. Mais le gouvernement assure qu'il sera libéré une fois purgée la peine de quatorze ans de prison à laquelle il a été condamné. « *Stevens n'est plus un problème. Il est plus ou moins fini. Le problème que nous avons à Santo est surtout émotionnel* », dit le porte-parole de M. Lini. Il dément farouchement que Santo soit l'objet d'une sanction délibérée. Si l'île s'appauvrit, la faute en est aux investisseurs timorés, dit-il.

Emotionnel seulement, le problème de Santo ? Voire. Le marasme n'est manifestement pas le fruit de fantasmes.

Il y a d'abord le gaspillage qui a suivi la redistribution des terres des colons, pour la plupart français, partis au lendemain de l'indépendance et de l'échec de la révolte. D'immenses cocoteraies sont, sinon abandonnées, du moins entretenues à la petite semaine.

Il y a aussi l'absence totale d'effort de développement, doublée de l'incurie envers les investisseurs. Le gouvernement a cru pouvoir surtaxer les activités encore prospères. Résultat, la firme japonaise qui avait racheté la pêcherie française a renoncé, d'autant que les cours du poisson rendaient l'opération moins avantageuse. Même l'Union soviétique, à qui la rumeur prêtait l'intention de reprendre l'affaire en main, a renoncé. La pêcherie est fermée. Un abattoir, repris lui aussi par une firme japonaise depuis l'indépendance, tourne à bas régime. Enfin, l'image de marque en chute libre de Vanuatu a fini par faire fuir les touristes.

Cet homme de Santo le dit sans détour : « *Ce gouvernement est plutôt bizarre* », lance-t-il dans son anglais mâtiné de « bêche de mer », le sabir artificiel qui a pris forme avec la colonisation, mélange savoureux mais sans beauté de mots anglais, français et mélanésiens, ornés de terminaisons latines. « *Auparavant, l'homme blanc possédait la plantation. Quand je voulais travailler, j'allais le voir, et j'obtenais un travail. Le travail fini, j'obtenais de l'argent. Aujourd'hui, c'est l'homme noir qui possède la plantation. Mais il n'a pas l'argent pour payer des employés. Alors il n'y a pas de travail.* »

Autre problème : l'autorité, partagée entre la coutume et le régime. « *Dans le temps, j'allais voir l'homme blanc pour lui demander la permission de chasser sur la plantation. Il disait oui ou non. Aujourd'hui, je vais voir le père de la famille propriétaire, il me dit oui. Et puis arrive le fils, qui me dit non, et qui dit que c'est lui qui commande. Et puis la mère dit oui, et l'autre fils dit non. Et moi, je ne sais plus qui commande ! Ce que je veux savoir, c'est qui est le patron...* »

Ces mots, chacun les dit à sa manière à Santo. Trop systématiquement pour qu'on puisse croire à un ras-le-bol passager. Pour autant, on ne voit guère de signe d'une révolte qui couverait sous le sourire placide des habitants. Veulent-ils un autre gouvernement ? « *Oui* », répond, sans hésiter, l'homme de la rue. Mais comment remplacer celui-ci ? « *C'est impossible, il est trop fort. C'est le peuple qui devra céder* », ajoute-t-il aussitôt.

A Vanafo, le village qui servait de quartier général au Nagriamel, la femme et les enfants de Jimmy Stevens vivent toujours dans leur maisonnette enfouie sous la forêt. Ils préfèrent se tenir à l'écart des étrangers. La végétation luxuriante menace la cahute en préfabriqué qui abritait l'émetteur radio du mouvement. L'antenne a disparu. Sous le grand banian noueux où Stevens haranguait ses « troupes », quelques gamins jouent au ballon. Dans les villages de bambou tressé alentour, les *bushmen* vivent comme ils l'ont fait de tout temps : presque nus, un cache-sexe de tissu rectangulaire pour les hommes et les femmes d'âge mûr, un simple feuillage accroché à une ficelle passée à la ceinture pour les plus jeunes. Le mode de vie millénaire a repris presque tous ses droits.

Presque, car un phénomène inquiétant se dessine dans la jeunesse désœuvrée : la natalité incontrôlée. En ce domaine, la coutume, qui mettait des entraves économiques au mariage, est devenue inopérante. Dans tout l'archipel, le taux de croissance de la population atteindrait trente pour mille. « *On ne voit plus de jeunes filles qu'enceintes* », dit un résident de Luganville. C'est presque vrai.

Cocoteraies et francophonie

La rébellion de Santo a sérieusement contribué à envenimer les rapports entre le Vanuatu indépendant et la France. Pourtant, la seule institution à n'avoir nullement pâti de la dégradation de l'économie sur l'île est le centre scientifique que la France y avait établi en 1962 pour l'amélioration des espèces de cocotiers — l'Institut de recherche sur les huiles et oléagineux : plus de 200 hectares de cocoteraies où sept spécialistes et coopérants français croisent et recroisent les essences, à la recherche du cocotier parfait. Doublé depuis quelques années d'un établissement similaire pour la recherche sur les essences de cacao et de café, l'IRHO constitue une vitrine avantageuse de la coopération française dans le Pacifique sud, un atout dont Port-Vila entend jouer à présent auprès de ses partenaires indépendants de la région, quitte à en oublier la méfiance avec laquelle ses dirigeants regardent Paris. Ainsi, le gouvernement vanuatuan a demandé à l'IRHO de le représenter à divers colloques scientifiques et dans des négociations avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la coopération dans le secteur des oléagineux.

Le reste de la coopération française au Vanuatu procède plus de l'approche assez rétrograde qui contribue à isoler la francophilie du pouvoir. Les quelque soixante-dix enseignants du primaire et du secondaire envoyés par Paris s'adressent principalement, de nos jours, à des milieux assimilés à l'opposition ainsi qu'à des familles commerçantes qui attendent le moment opportun pour s'exiler. Le fait accompli de la prédominance anglo-saxonne n'a guère été admis côté français.

« *Le régime ne joue pas le jeu du bilinguisme* », disent des diplomates français. Les écoles fermées « *sous prétexte d'économie* » étaient, comme par hasard, francophones. « *Tout ce qui est français est* a priori *suspect, sauf à avoir fait ses preuves comme l'IRHO.* »

Ce n'est pas entièrement vrai. Certains dirigeants de Port-Vila ne cachent pas leur volonté de maintenir des liens avec la culture française. M. Barak Sope, pourtant l'« homme de Tripoli » dans le régime, n'a-t-il pas un fils à l'école française ? Quant à M. Lini, après avoir participé au sommet de la francophonie l'an dernier, et y avoir parlé en « bêche de mer », le dialecte synthétique, il s'est mis, lui aussi, à apprendre le français...

Les vieux réflexes francocentriques sont lents à mourir. La France s'est ainsi opposée à une unification des programmes scolaires entreprise par les autorités de Port-Vila afin de faire coïncider les enseignements francophone et anglophone. « *Nos enseignements ne sont pas compatibles* », disent, catégoriques, des responsables français. Autre exemple : rien n'a été fait, jusque récemment, par Paris pour former des enseignants francophones. Le seul professeur à avoir bénéficié d'une telle formation est un proviseur, ancien enseignant d'anglais. Là encore, il faut repartir à zéro.

« *Il faut faire de la francophonie en anglais* », assurent les partisans d'une contre-attaque à l'échelle du Pacifique sud, face aux progrès de l'anglais. « *Sans quoi,* ajoute l'un, *nous coulerons glorieusement, sabre au clair, le drapeau de la République flottant au vent...* » De fait, les chiffres parlent pour cette approche. La Grande-Bretagne, principal pays fournisseur d'assistance, ne consacre que 20 % de son aide à l'enseignement, contre 80 % pour la France. Mais la proportion des francophones et des anglophones est passée, depuis 1980, de 45-55 % respectivement à 40-60 %.

Signe, probablement, qu'au-delà des prises de bec à caractère politique, on attend à Port-Vila quelque chose de nouveau de la part de Paris. Le gouvernement vanuatan vient d'ailleurs d'autoriser la création d'une antenne locale de l'université francophone du Pacifique, un projet relancé par la France en 1985.

F. D.

Politique

Les sondages et l'élection présidentielle

Les clés du succès

par Michel BRULÉ,
directeur associé de BVA

A partir de la rentrée, les enquêtes par sondage vont se multiplier qui indiqueront les dispositions des électeurs et les fluctuations de leurs intentions de vote en faveur des candidats présomptifs à l'élection présidentielle.

La cote de confiance que réalise chaque mois depuis deux ans BVA pour *Paris-Match* permet de comprendre sur quelle base va s'engager la bataille électorale.

D'abord parce que la confiance est, en politique, un bien rare et que le caractère fortement personnalisé du scrutin présidentiel met ce capital au cœur de l'affrontement. Ensuite, parce que c'est l'un des baromètres de popularité régulièrement publiés qui permette d'étalonner la position du président de la République par rapport aux autres présidentiables.

En effet, si, de par ses fonctions, le chef de l'Etat justifie des mesures singulières qui n'appellent de comparaisons qu'avec lui-même à une période antérieure, ou avec ses prédécesseurs à l'Elysée, dans la mesure où il est susceptible d'être à nouveau candidat, alors l'observateur éprouve inévitablement le besoin de le situer par rapport à ses rivaux potentiels.

Qu'indique l'historique de deux ans de cote de confiance? Rappelons les positions actuelles des quatre principaux présidentiables et l'évolution dont les dernières mesures constituent l'aboutissement :

– Trois personnalités seulement enregistrent aujourd'hui un solde positif entre les Français qui leur accordent leur confiance et ceux qui la leur refusent. Ce sont respectivement : Raymond Barre (+ 16), François Mitterrand (+ 11) et Michel Rocard (+ 8). Jacques Chirac, pour sa part, enregistre un solde légèrement négatif (– 7).

– M. Mitterrand a vu sa cote de confiance remonter en permanence dans les mois qui ont précédé et immédiatement suivi les élections de mars 1986. Il s'est depuis maintenu à un niveau élevé.

– M. Chirac, parti d'un niveau modeste, a opéré une spectaculaire progression lors de son entrée à Matignon : depuis cette date, son capital de confiance s'est érodé, notamment fin 1986-début 1987 avec la crise étudiante puis les conflits sociaux.

– M. Rocard, parti d'un niveau élevé, a encore progressé au printemps 1986 pour prendre la tête des quatre présidentiables majeurs. Depuis cette période, son capital de confiance a subi un certain effritement.

– Quant à M. Barre, en tête de la cote de confiance pendant les mois qui ont précédé les législatives de mars 1986, il s'est vu dépassé depuis par plusieurs de ses rivaux sans que ce soit dû à un fléchissement de sa part, mais parce d'autres avaient progressé quand lui était resté stable. Ses émissions réussies de télévision au début de l'année, puis à la veille de l'été lui ont chaque fois valu une nette progression, qui suggère que son message est bien reçu de l'électorat. Il se retrouve aujourd'hui en tête de la cote.

Dans les grandes familles politiques

Cependant, si l'on veut mieux comprendre les positions respectives des quatre grands présidentiables, il convient d'éclater les réponses de l'ensemble de l'électorat et de regarder ce qui se passe par grandes familles politiques.

Chez *les électeurs de gauche* (graphique n° 1), on constate que la date charnière a été mars 1986 : avant, ils étaient plus nombreux à faire confiance à M. Rocard qu'à M. Mitterrand. Depuis cette date, on enregistre le phénomène inverse. On note aussi que près des trois dixièmes des électeurs de gauche accordent leur confiance à M. Barre.

Chez *les électeurs de droite* (graphique n° 2), on observe plusieurs chassés-croisés entre M. Barre et M. Chirac pour aboutir aujourd'hui à une position de quasi-égalité. Là aussi, notons que les deux candidats de gauche disposent d'un potentiel non négligeable en terrain adverse : 29 % pour M. Rocard, 24 % pour M. Mitterrand.

Mais c'est probablement le graphique n° 3 qui est à examiner de plus près : il indique à qui va la confiance des *électeurs « non alignés »*. Un mot d'explication sur ce terme : par électeurs « non alignés », nous entendons ceux qui, le 16 mars dernier, ou bien n'ont pas voté, ou bien ont voté pour un candidat ni de gauche ni de droite.

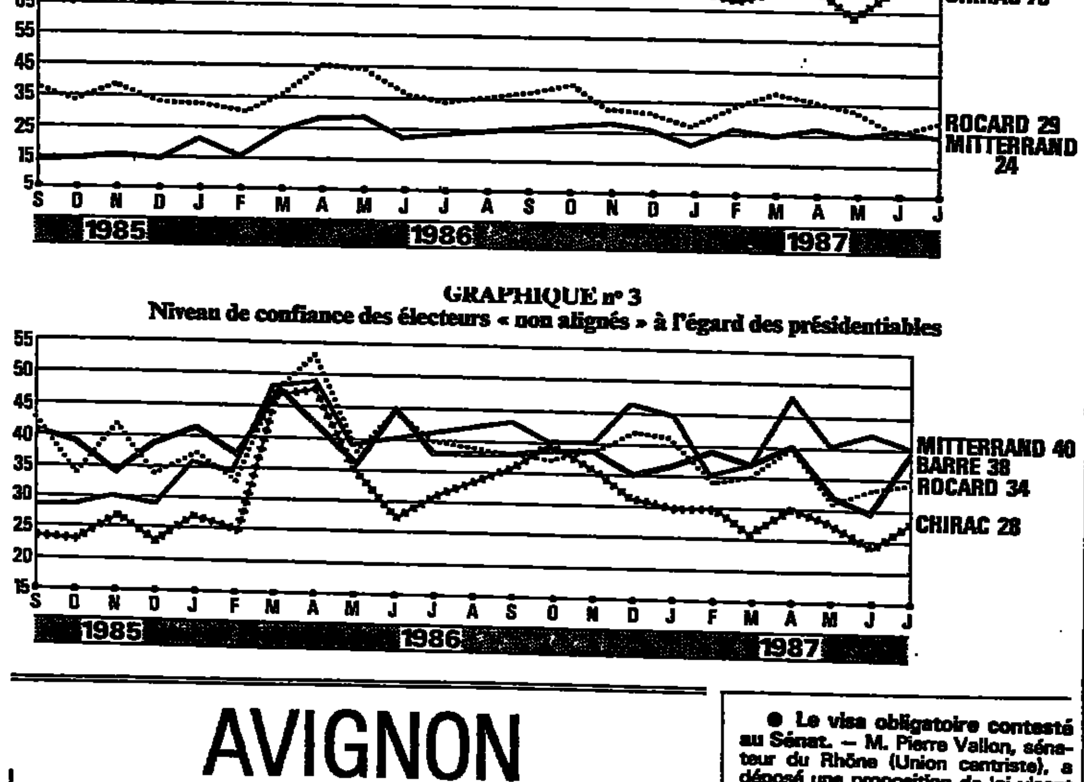
Bien sûr, ce groupe n'est pas homogène puisqu'il réunit des abstentionnistes invétérés et des électeurs fluctuants qui ne se déplacent que dans les grandes occasions. Cependant, on sait bien que c'est du verdict de ce groupe que dépend en bonne partie l'issue du scrutin. On constate que la hiérarchie de la confiance chez les « non alignés » s'établit de la façon suivante :

M. Mitterrand et M. Barre y disposent de la confiance d'environ quatre personnes sur dix, et M. Rocard, d'environ une personne sur trois. M. Chirac, pour sa part, se situe un peu en retrait avec un score de 28 %. Aptitude à mobiliser la confiance des électeurs de son propre camp, attraction sur les électeurs non alignés et capacité de capter marginalement quelques voix du camp opposé, telles sont sans doute les clefs du scrutin du printemps 1988.

GRAPHIQUE n° 1
Niveau de confiance des électeurs de gauche à l'égard des présidentiables

95
85
75
65
55
45
35
25
15
5
S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J
1985 1986 1987
MITTERRAND 86
ROCARD 75
BARRE 28
CHIRAC 8

GRAPHIQUE n° 2
Niveau de confiance des électeurs de droite à l'égard des présidentiables



● **Le visa obligatoire contesté au Sénat.** – M. Pierre Vallon, sénateur du Rhône (Union centriste), a déposé une proposition de loi visant à obliger le gouvernement à soumettre au Parlement toute éventuelle prolongation du système de visa obligatoire pour les étrangers désirant entrer en France.

En mars dernier, le gouvernement avait prolongé pour six mois l'obligation de visa pour tous les Etats (CEE et Suisse exceptés). Le visa obligatoire avait été instauré en septembre 1986 pour lutter contre le terrorisme.

M. Vallon, qui est président du groupe d'étude des problèmes du tourisme au Sénat, estime dans l'exposé des motifs de sa proposition, qu'il est *« important de permettre au Parlement de se prononcer pour le maintien d'une disposition dont tous les professionnels concernés contestent l'opportunité »*.

● **RECTIFICATIF.** – Dans certaines de nos éditions du 12 août, nous avons écrit en titre que M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, s'interrogeait sur la politique iranienne du gouvernement. C'est en fait sur la politique irakienne de la France que s'interrogeait M. Debarge, comme cela était développé dans le corps de l'article.

En Polynésie française

Le mouvement de revendication de la « terre des ancêtres » se développe

PAPEETE
de notre correspondant

Située à l'est de Papeete, capitale de la Polynésie française, la grande vallée de Papenoo avait retenti depuis plusieurs mois du vacarme des engins de terrassement et de construction. C'est en effet dans ce site grandiose, d'où s'élancent vers le ciel les pics centraux de Tahiti, et où une nature luxuriante a noyé depuis des générations les anciens temples des Maohi, que le gouvernement territorial a autorisé plusieurs chantiers de grande envergure, dont ceux de la Marama Nui (La Grande Lumière), qui entreprend la construction de plusieurs installations hydroélectriques, et ceux de la Société Temaroto, concernée elle par l'implantation d'un complexe hôtelier destiné aux visiteurs en mal de tranquillité.

L'accès à ces lieux n'est pas des plus faciles : les véhicules tout terrain doivent franchir des dizaines de gués rocailleux et longer les flancs de la vallée pendant deux bonnes heures avant d'aboutir au premier chantier.

Le dimanche 9 août, une poignée de jeunes gens, membres du Pomare Parti et de l'association Haapaianoo (qui regroupe des propriétaires fonciers de la vallée de Papenoo) ont entrepris de faire valoir leurs droits sur les terres intérieures de Tahiti, dont ils disent qu'elles ont été occupées illégalement par le territoire de la Polynésie. Ils ont donc purement et simplement barré l'unique piste. Les travailleurs employés sur les lieux ont réagi dans le plus grand calme.

Méthode agressive

Le Pomare, parti, qui ne cache pas ses affinités indépendantistes, reconnaît que la méthode des barrages, qui a été déjà appliquée avec succès il y a trois mois dans une autre vallée, peut paraître agressive.

Mais, bien décidés à se faire entendre, ses membres soutiennent qu'ils sont sur les terres de leurs ancêtres, qu'ils ne sont aucunement disposés à les laisser sous l'occupation d'étrangers sans leur accord, même en ce qui concerne un chantier territorial. L'accord obtenu à la suite d'un précédent barrage de piste consistait notamment en une indemnisation des prestations, menés par le Pomare Parti, par les sociétés incriminés, avec un versement d'une somme de 8 millions de francs CFP (450000 francs), en sus des aménagements de voirie d'eau et d'électricité à la charge des sociétés.

La terre, traditionnellement indivise, contribuait autrefois au maintien des familles sur les lieux ancestraux. La vie moderne a bouleversé les dispositions coutumières polynésiennes, si bien que beaucoup de ces terres sont devenues aujourd'hui propriétés privées. Mais la revendication foncière fait son apparition. Déjà, les partis d'opposition n'y sont pas insensibles. Certains, lors des consultations de mars 1986, exigeaient, dans leurs professions de foi, la restitution des juridictions foncières d'autrefois, en prônant même la suppression des notaires, accusés de prélever des droits trop lourds.

Cette revendication est plus qu'une simple requête musclée de la part de jeunes en mal d'action, et risque de se propager d'île en île. Car il faut savoir, par exemple, que le droit ancien polynésien reconnaît aux Polynésiens la propriété sur les lagons, classés actuellement dans le domaine maritime public ; or la maîtrise des eaux de l'atoll de Mataiva, aux îles Tuamotu, intéresse à plus d'un titre le gouvernement local, averti depuis longtemps de l'existence d'un important gisement de phosphate sous le lagon.

Deux théories s'opposent : celle de l'exploitation, et l'autre, celle du Pomare Parti, du retour à la coutume. Plus d'une dizaine d'associations de familles de Tahiti, qui ont pour objectif la récupération de leurs terres, et le retour du droit coutumier foncier instauré à l'époque des rois Pomare, sont concernés et de plus en plus actives.

MICHEL YIENKOW.

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS maintient la « marche pacifique pour l'indépendance »

La *« marche politique pour l'indépendance dans la paix »*, organisée par le FLNKS, et interdite le 6 août par le ministre des DOM-TOM, *« aura bien lieu »* dans la seconde quinzaine d'août, a affirmé, le mardi 11 août à Nouméa, le porte-parole du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné.

Selon le président du conseil de la région des îles, l'organisation de la marche est entrée dans une phase active et des militants du FLNKS résidant aux îles Loyauté ont déjà commencé à rallier la Grande Terre.

Le coup d'envoi de cette marche – qui doit s'achever le 3 septembre à Nouméa – sera donné le 22 ou le 23 août, simultanément en différents points du territoire, a-t-il précisé à l'AFP. *« Nous allons faire sortir les canaques des tribus pour montrer à l'opinion publique internationale que le FLNKS n'est pas en déconfiture, comme l'affirme M. Pons, et qu'il est bien porteur de la revendication d'indépendance du peuple canaque »*, a-t-il ajouté.

Lutte non violente

La marche du FLNKS, ainsi que la marche rivale du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), prévue fin août également, et toutes *« les manifestations de ce genre »* avaient été interdites par M. Pons, qui devait le rappeler mercredi à Paris au cours d'une conférence de presse.

D'autre part, M. Eric Prairat, militant du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), rend compte, dans *Libération* du 12 août, d'un voyage qu'il a effectué en Nouvelle-Calédonie pour initier le FLNKS *« aux méthodes de lutte non violentes adaptées à leur combat pour l'indépendance »*.

ART

Le



« Une pas

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les collectionneurs



SIPA/REX FEATURES LTD

Ils sont milliardaires ou sans le sou. Baron de l'acier ou modeste postier. Ils exhibent leurs trésors ou les dissimulent soigneusement, leur font construire des mausolées somptueux ou les entassent dans leur cuisine. Ils sont maniaques, spéculateurs, frimeurs ou désintéressés.

On les rencontre à toutes les époques, dans les grottes de la Préhistoire comme dans les palais de la Renaissance, dans les immeubles du baron Haussmann et dans les lofts de Soho. Ils ont toutes les nationalités et vivent aux Etats-Unis, en URSS, au Japon ou en Europe.

Ils n'affichent qu'une passion, trouble ou pure : l'art. Sous toutes ses formes y compris les plus contemporaines. Un art qui génère un marché souvent délirant. On les porte au pinacle, on les méprise, mais tout le monde ou presque est d'accord : ils ont été, ils sont, ils seront au centre du mouvement des arts.









Les impressionnistes des musées soviétiques, actuellement exposés à Lugano. Ils ont tous été acquis – avant la Révolution de 1917 – par des collectionneurs privés.

Krzysztof Pomian

« Une passion vieille comme l'homme »

L'historien Krzysztof Pomian vient de publier un volumineux essai : Collectionneurs, amateurs et curieux *(Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires »). A travers l'étude des grandes collections du seizième au dix-huitième siècle, il trace le profil d'un personnage toujours vivant aujourd'hui.*

« Le profil du collectionneur a changé au cours des âges, mais vous indiquez, dans votre essai, que cette passion est vieille comme l'homme.

– Dans les grottes préhistoriques, on trouve des séries d'objets accumulés par nos ancêtres : coquillages, pierres étranges... Nous connaissons également les collections rassemblées pour les morts, dans les tombes, ou pour les dieux, dans les temples. Jusqu'à la fin du Moyen Age, le clergé et les princes réuniront des trésors. Mais le collectionneur tel que nous le concevons n'apparaît qu'au début du quatorzième siècle, en Italie du Nord. C'est à partir de cette époque que l'on commence à aménager des intérieurs et, plus tard aussi, à construire des édifices – galeries, studios – spécialement aménagés pour accueillir les objets d'art amassés par leurs propriétaires. On ne se contente plus de les entasser dans des coffres, on les classe, on les expose, on invente des meubles pour les mettre en valeur. La manière de les acquérir change également : un marché de l'art se crée.

– Quel est le moteur de ce changement ? Plaisir, érudition ou désir d'acquérir une position sociale ?

– Que pouvons-nous savoir des motivations profondes de ces amateurs ? Les seules sources sérieuses des historiens, ce sont des listes, des inventaires plus ou moins bien dressés. Une chose est certaine : le fait de posséder une collection vous fait entrer dans un cercle étroit, très prisé par la haute société de l'époque. On accourt de toute l'Europe pour rendre visite au possesseur d'une « galerie ». Autre avantage, non négligeable : l'artiste est l'obligé du collectionneur. D'abord parce qu'en l'absence de tout musée il doit fréquenter le propriétaire des objets qu'il désire étudier. Et ensuite parce que ce collectionneur est également un commanditaire qui définit souvent avec beaucoup de précision sa future acquisition. Aussi la relation qui se noue entre l'artiste et le commanditaire repose-t-elle en définitive sur des rapports de supérieur à inférieur.

» Cette situation va s'inverser au cours du dix-neuvième siècle. L'artiste revendiquera alors la première place au nom de sa créativité qui doit pouvoir s'exprimer librement, sans contrainte. Vers 1850, beaucoup d'artistes travaillent encore selon le système traditionnel de la commande. Ils occupent toujours le devant de la scène et accumulent richesses, honneurs et considération. Mais, de plus en plus, ils sont perçus comme lourdement dépendants. Aujourd'hui, à Orsay, ils servent tout juste de faire-valoir à ces artistes « indépendants » qui, les premiers, ont travaillé pour un marché anonyme. Pourquoi, d'ailleurs, rester tributaire d'un collectionneur quand il existe des musées pour voir les œuvres et des marchands pour les vendre ?

» Ces derniers vont jouer un rôle de plus en plus grand. Même si les amateurs – comme le docteur Gachet, par exemple – ont toujours la possibilité de se fournir directement chez l'artiste. Nous ne sommes d'ailleurs pas complètement sortis de cette dualité, à laquelle il faut ajouter la commande publique, qui est redevenue importante de nos jours.

– Néanmoins, vous êtes d'accord avec André Chastel quand il affirme que « le collectionneur est le personnage central du monde des arts » ?

– Tout à fait, et plus que jamais aujourd'hui. Quand on connaît la diversité et la richesse de l'art contemporain, on se rend parfaitement compte, en visitant un musée d'art moderne, que l'ensemble de la production est loin d'être représenté. Et nous ne savons pas si les œuvres que l'on y voit aujourd'hui ne seront pas décrochées d'ici cinquante ans, comme l'ont été celles qui figuraient jadis au musée du Luxembourg. Pour mettre autre chose à la place. Et cet autre chose, s'il existe, se trouve dans les collections particulières.

» Le collectionneur, parce qu'il ne dépend de personne, parce qu'il n'est pas terrorisé par la critique ou la peur de se tromper, agit essentiellement en fonction de son goût, avec une rapidité et une efficacité qu'aucun conservateur de musée ne peut avoir. S'il devait se manifester demain un changement profond dans notre attitude vis-à-vis de l'art, je suis sûr qu'il est déjà enregistré par les collectionneurs d'aujourd'hui. D'ailleurs, à étudier les modes artistiques, on s'aperçoit qu'elles sont tout à fait liées à l'évolution de l'intérêt des collectionneurs.

» Ce sont eux qui ont commencé à collecter les antiquités romaines et c'est après que sont venus les peintres de la Renaissance. Eux encore qui ont redécouvert le gothique, et c'est ensuite qu'apparaissent la peinture troubadour et l'école historique du dix-neuvième siècle. Eux, toujours, qui « japonisent » dès 1840, et c'est plus tard que l'on retrouve dans la peinture un reflet du Japon. Eux qui, avant les cubistes, se sont intéressés aux arts dits primitifs, eux enfin qui ont redécouvert la peinture académique avant la vague d'hyperréalisme et le retour à une certaine figuration. Le collectionneur est donc bien le personnage central du monde des arts, car il devance, sans le savoir, les modes et les goûts qui émergeront un jour.

– De nos jours, les musées sont eux aussi à l'affût de tout ce qui est nouveau. Pourquoi passeraient-ils à côté des œuvres capitales de demain ?

– Pour passer une commande, le musée est obligé d'attendre que l'artiste ait une certaine renommée. Il achète donc des valeurs sûres, reconnues dans un certain milieu. Il n'est pas évident que ces valeurs soient celles de l'avenir. Le collectionneur, quand il a de la chance et du nez, agit avec plus de rapidité et enregistre plus sûrement les variations de la sensibilité collective.

– On assiste actuellement à une flambée des prix sur le marché de l'art qui risque d'en écarter définitivement les acheteurs non institutionnels.

– La spéculation sur l'art ne date pas d'aujourd'hui. Dès le dix-huitième siècle, on s'est aperçu que ce type d'investissement permettait des profits élevés et rapides. Ce qui est nouveau, c'est la « mondialisation » de ce marché et les capitaux, considérables, qui entrent en jeu. Mais les prix montent aussi, parce que, compte tenu des objets gelés par les musées, l'offre se raréfie alors que la demande augmente davantage. Enfin, les techniques qui permettent de détecter les faux, cette source énorme qui permettrait d'accroître considérablement l'offre, sont de plus en plus sophistiquées.

» Les collectionneurs qui ne disposent pas de fortune à la Getty sont-ils condamnés à disparaître ? Je ne le pense pas. Les aspects spectaculaires du marché de l'art cachent une réalité très différente. Nous avons tendance à ignorer les milliers d'artistes qui vendent leurs œuvres, disons entre 5 000 francs et 20 000 francs. Sont-ils très différents de ceux qui, par le hasard de conjonctions diverses, ont été portés au pinacle ? Pas toujours. Le jugement que nous portons sur une œuvre est la résultante d'éléments complexes. En dehors de notre sens esthétique, nous faisons intervenir, souvent inconsciemment, quantité de paramètres : notoriété de l'artiste, prix de son travail, cote de la galerie, etc. Certains arrivent à faire abstraction de tout cela. Peut-être parce qu'un collectionneur est avant tout un joueur et que l'une de ses grandes satisfactions est d'avoir raison avant tout le monde.

» Sa disparition, pour une raison ou pour une autre, serait un désastre culturel. Regardez ce qui se passe en Union soviétique. Je fais le pari que, dans dix ou quinze ans, la peinture non conformiste sera accrochée dans tous les musées du pays. D'où sortiront ces œuvres « bourgeoises », « dépravées », « abstraites » ? Des soupentes où les collectionneurs, souvent à leurs risques et périls, les avaient conservées. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.



LES COLLECTIONNEURS

Union soviétique

Un « subversif »...


MARTINE FRANCK/MAGNUM

Georges Costakis chez lui, à Moscou.

L'UN des collectionneurs sans doute les plus importants de l'époque contemporaine, puisqu'il a presque à lui tout seul préservé une immense partie de la production de l'école constructiviste, file aujourd'hui des jours heureux à Athènes. Mais il est né en 1912 à Moscou — dans une famille de commerçants grecs qui s'étaient installés en Russie et qui n'ont pas fui la Révolution — et il a vécu en URSS jusqu'en 1977.

Très jeune, dans une société peu portée sur le culte de la mémoire et du souvenir, Georges Costakis collectionne. D'abord des porcelaines, des objets en argent, des icônes, des peintures flamandes. Jusqu'à ce qu'il tombe en arrêt devant un tableau de Rozanova, un des premiers peintres de l'avant-garde russe, dont il ignorait tout. La curiosité et la passion vont faire le reste : en plus de trente années, Costakis va accumuler des centaines de toiles de plus de cent cinquante artistes d'une école d'abord glorifiée par les bolcheviks puis damnée au nom du réalisme socialiste.

Ce fut un long travail de fourmi — certainement facilité par le travail d'employé à l'ambassade du Canada qu'avait réussi à décrocher Costakis — mais le résultat était somptueux : il faut avoir visité l'immense appartement dont il disposait (selon les normes soviétiques) et dont tous les murs étaient recouverts non seulement d'œuvres de Kandinsky, de Tatlin, de Malevitch, de Rodtchenko, de Popova, de Lissitski, mais aussi de peintres non officiels contemporains. Il faut, dans ce décor unique, avoir entendu le fin et rusé Costakis raconter ses acquisitions, ses admirations et ses enthousiasmes, s'arrêter soudain pour chanter, s'accompagnant à la guitare, quelques couplets de chanson russe, reprendre son récit, avec ses airs de faux Onassis. Pas étonnant que tout le « gratin » occidental de passage à Moscou — de Rockefeller à Kennedy, — ait fait l'escale dans ce havre de culture et de savoir-vivre. Ces visiteurs illustres constituaient aussi une sorte de garantie pour Costakis, qui a toujours été considéré par les autorités soviétiques plus comme un « cinglé » que comme un franc subversif. Certains semi-officiels soviétiques n'hésitaient d'ailleurs pas, de leur côté, à aller visiter le « musée » Costakis...

Puis vint le mal du pays où il n'avait jamais vécu. Mais Costakis ne voulait pas perdre son musée, son œuvre. Commencèrent alors d'interminables négociations au terme desquelles il donna 80 % de sa collection à l'Etat soviétique — dont les plus belles pièces — moyennant l'autorisation d'emporter avec lui les 20 % restants. Une « première » dans un pays d'où l'exportation du moindre samovar de médiocre facture constitue un exploit.

Depuis, on a pu voir l'extraordinaire collectiton Costakis d'abord à Dusseldorf puis à Stockholm, à Helsinki, à la Royal Academy of Arts, à Londres, au musée Guggenheim, à New-York, où elle est conservée. Quant aux œuvres données à l'Etat soviétique, elles sont toujours gardées dans les réserves de la galerie Tretiakov à Moscou où seuls les initiés ont accès ; certaines cependant ont fait leur apparition et il est probable que, « glasnost » aidant, ce sera de plus en plus souvent le cas.

N. Z.

États-Unis

La fortune au grand jour

Ils sont riches, très riches même, et consacrent l'essentiel de leurs gains à l'art contemporain, les uns par goût, d'autres par intérêt.

AU début du siècle, un médecin, natif de Philadelphie et chimiste amateur, Albert Barnes, invente un médicament nouveau, l'Argyrol. Et, de ce fait, naît alors l'une des plus considérables, l'une des premières collections d'art contemporain des Etats-Unis. Ce que d'autres au même moment, les sœurs Cone de Baltimore ou l'illustre famille Stein, pratiquent déjà brillamment, Barnes, dont les moyens sont inépuisables, l'élève à la hauteur d'une religion. Il ne vit plus que pour ses peintures modernes.

Ouvert aux pauvres et aux Noirs

A partir de 1912, il réunit des ensembles de Van Gogh, de Seurat, de Cézanne et de Renoir — allant jusqu'à acquérir près de cent quatre-vingts toiles de ce dernier. Puis, très vite, il en vient aux « jeunes » : à Matisse, à Picasso, aux fauves, à Soutine plus tard. Il fait construire un palais néo-classique dans la banlieue de sa ville natale, commande à Matisse la décoration d'une salle et détermine les statuts de son illustre Barnes Foundation.

De la sorte, le collectionneur se mue en créateur de musée et applique à l'art contemporain le principe qui a fait la fortune du Metropolitan ou de la National Gallery de Washington en matière d'arts anciens : un musée ne peut exister que par la vertu de ses *trustees*, donateurs, légataires, membres d'un conseil d'administration qui est d'abord un conseil d'enrichissement. Dans le cas du docteur Barnes, ce conseil se limite à sa seule personne, laquelle étant passablement excentrique — c'est, paraît-il, l'usage chez les milliardaires, — décide que ne pénétreront librement dans la fondation que les « défavorisés de l'art », pauvres et Noirs de Philadelphie. Aux autres, amateurs et gens de la bonne société, le maître du lieu ne pardonnait pas de l'avoir traité en intrus et en nouveau riche.

De nos jours, la collection Barnes accueille de bonne grâce tous ceux qui veulent voir ses Cézanne historiques et quelques-uns des principaux Matisse fauves : elle est devenue publique, et l'on pourrait vénérer en son créateur l'un des saints patrons de l'art du vingtième siècle, exemplaire autant par la constance de ses choix que par la décision d'ouvrir son palais au visiteur. Tel est le « modèle Barnes », dans lequel le privé devient peu à peu public, sans l'intervention d'aucune institution.

Et telle demeure de nos jours la singularité la plus forte de la situation américaine. Si les Etats-Unis ont pu faire figure d'Eden de l'art contemporain, c'est autant à leurs collectionneurs qu'à leurs artistes qu'ils doivent cette réputation. Conséquence d'une toute-puissance économique ? Assurément. Conséquence encore de dispositions légales qui encouragent les donations et font de la bienfaisance une bonne affaire fiscale ? Tout autant. Nationalisme ? En partie, sans doute. Mais quelles que soient les raisons, avouables ou moins avouables, il reste qu'aucune autre nation ne peut rivaliser avec ces pays d'amateurs-acheteurs qui amassent d'incroyables galeries de peinture et de sculpture, les montrent à qui veut les visiter et finissent en fondateurs de musées.

C'est le cas, à Dallas, de Patsy et Raymond Nasher. A l'origine : des opérations immobilières, la construction de logements et de centres commerciaux. Résultat, quelques décennies plus tard : la meilleure collection américaine de sculpture moderne avec, de Rodin aux années 80, Picasso et Matisse, évidemment, mais aussi, pêle-mêle, Gonzalez, Arp, Giacometti, David Smith, Calder, Kirili ou Tony Smith. Cette anthologie du fer et du bronze, après avoir été exposée au Dallas Museum of Art, l'est cet été à la National Gallery de Washington, dans l'un des musées les plus prestigieux du pays. Et nul ne doute que la collection Nasher, dont la valeur échappe à tout exercice d'estimation, ne s'augmente encore de pièces exceptionnelles — de plâtres originaux de Picasso en particulier. A sa manière, mi-privée mi-publique, elle appartient au patrimoine national, d'ores et déjà. Et contribue à la qualité des études historiques aux Etats-Unis, ne serait-ce que parce que les Nasher financent — aussi — des colloques.

Veut-on maintenant l'exemple d'une collection de peinture contemporaine ? Il faut revenir à New-York, et pénétrer dans l'appartement d'Agnès Gund, tout au sommet d'un immeuble de Park Avenue. Héritière d'une fortune d'origine industrielle, la maîtresse de maison partage son temps, et ses ressources, entre l'enseignement et l'acquisition d'œuvres majeures des peintres américains actuels. *Trustee* du glorieux Museum of Modern Art de New-York, il lui arrive d'acheter en fonction des besoins de l'institution. Tel Jasper Johns accroché dans son salon est pour le musée, la chose est entendue. Sur le mur voisin, un Rauschenberg des années 50, un De Kooning, un Johns encore. Ailleurs, Kelly, Jenney, Andre, Stella, Warhol, Chia et vingt autres. Le couloir résume trente ans d'art américain, les chambres à coucher débordent de toiles, il y en a dans la cuisine, dans le bureau. C'est tout juste s'il n'y en a pas aussi dans l'ascenseur.

Manie ? Pas seulement. Il s'agit pour Agnès Gund de constituer et de compléter un ensemble qui, au-delà de ses préférences personnelles, raconte l'histoire. Le goût de l'amateur et son souci d'exhaustivité doivent aller de pair, car le collectionneur, ici, se changerait volontiers en chroniqueur de son époque. On imagine avec quels soins les « vrais » conservateurs entretiennent des personnes si précieuses : ce sont elles qui, comme Agnès Gund et d'autres « généreux donateurs » au MOMA, garantissent la bonne marche des institutions et les embellissent.

D'ordinaire, leur activité ne se dissimule pas ; s'ils ne cherchent pas la publicité, ces collectionneurs ne refusent pas d'être connus. Leurs propriétés, ils les prêtent et les montrent volontiers. Portée à son paroxysme, pervertie par le désir de célébrité, cette pas-


ARIANE LOPEZ-HUICI

Herb et Dorothy Vogel.

Japon

A l'assaut de l'art occidental

Le 30 mars 1987, le record mondial du marché de l'art était atteint. Une toile de Van Gogh dépassait les 240 millions de francs. L'acquéreur : une compagnie d'assurances japonaise, Yasuda. Les Japonais sont en passe de devenir les seconds acheteurs d'œuvres d'art après les Américains.

INOPINÉMENT, au septième étage d'un bâtiment abritant une vingtaine de magasins d'appareillage électrique situé dans ce bazar de l'électronique qu'est le quartier d'Akihabara à Tokyo, on tombe sur une impressionnante collection d'œuvres de Salvador Dali, dont *la Madone de Port-Lligat*. L'ensemble des dessins et tableaux est estimé à 360 millions de dollars. Le propriétaire du petit musée, ouvert depuis un an, M. Masao Nangaku, est un homme simple. Agé de soixante-huit ans, il débuta comme réparateur de transistors et il est devenu aujourd'hui l'un des magnats d'Akihabara.

L'art ne l'intéresse pas, affirme-t-il sans ambages. Il a acquis la collection de Dali, comme il le fit récemment d'un château du Moyen Age en Allemagne, à titre d'investissement mais en espérant qu'à la sortie du musée les amateurs du maître surréaliste s'arrêteront aux étages inférieurs dans les boutiques de stéréo et de télévisions.

Est-ce M. Nangaku ou un autre homme d'affaires nippon investissant dans l'art qui a acheté début août à Los Angeles un autre Dali *Gala regardant la Méditerranée ?* En tout cas l'acheteur japonais anonyme n'a pas lésiné sur le prix : 2,3 millions de dollars. Un record pour un Dali.

Comme la compagnie d'assurances Yasuda, qui vient d'installer dans son musée de Tokyo un des *Tournesols*, de Van Gogh, acheté en mars dernier chez Christie's pour la somme de 40 millions de dollars, bon nombre de sociétés japonaises doivent désormais être comptées parmi les grands collectionneurs d'œuvres d'art — pour des motifs souvent fort éloignés de considérations esthétiques. Il suffit de traverser la galerie de peinture qui, chez Mitsui Corp., conduit au salon destiné aux visiteurs de marque pour s'en convaincre : une collection d'œuvres d'art fait partie du prestige d'une entreprise. Le marché des tableaux en particulier est sans doute l'un des rares domaines des échanges internationaux où les Japonais, qui dégagent des excédents commerciaux considérables sur leurs partenaires, sont aujourd'hui les acheteurs et les Occidentaux les vendeurs.

Une nouvelle cible pour les marchands d'art

Selon le représentant à Tokyo d'une grande galerie d'art internationale, « *les Japonais sont devenus les seconds acheteurs d'œuvres d'art après les Américains* ». Au cours de l'année dernière, les Japonais ont acheté pour plus de 400 millions de dollars de tableaux, soit un montant deux fois supérieur à celui de 1985. Cette année, pour les seuls mois de janvier et de février, ils ont importé pour près de 100 millions de dollars en toiles de maître. Dans les grandes ventes de Christie's ou de Sotheby's, les acheteurs nippons « raflent » de 20 % à 40 % des œuvres occidentales : à Hongkong des acheteurs japonais ont récemment acquis des objets d'art chinois provenant de la collection de M. T. Y. Chao, fondateur du groupe Wah Kwong Shipping, en graves difficultés financières. Les marchands d'œuvres d'art sont parfaitement conscients que les Japonais constituent une nouvelle cible et ils les courtisent : chez Christie's, on traduit désormais en japonais le déroulement des ventes et, judicieusement, la galerie londonienne présenta d'abord à Tokyo les *Tournesols*, de Van Gogh, et seulement ensuite à New-York et à Londres, avant de le mettre aux enchères.

L'arrivée en force sur le marché de l'art de Japonais disposant d'une monnaie particulièrement forte risque d'être durement ressentie par les collectionneurs occidentaux, obligés, s'ils tiennent à telle œuvre, de « suivre » dans des enchères que les Nippons font monter « à tout va ». En 1985, le musée privé japonais Bridgestone déclina tout d'abord l'offre de vente du marchand d'art Wildenstein de *Mademoiselle Georgette Charpentier assise*, d'Auguste Renoir. Le prix — dix millions de dollars — lui semblant trop élevé. Un an plus tard, Bridgestone acceptait, mais entre-temps le yen était monté aux étoiles, ce qui lui permettait d'épargner 4 millions de dollars sur le prix évalué en yens. Les *Tournesols*, de Van Gogh, a été acheté à un prix quatre fois supérieur à celui d'un tableau du même peintre vendu à New-York un an auparavant.

Les Japonais ne sont pas à proprement parler des nouveaux venus sur le marché de l'art. Il existe d'abord un important marché intérieur, qui ne suscite guère d'intérêt à l'étranger et est constitué par les œuvres de peintres japonais s'exprimant dans le style occidental (*yoga*) ou japonais (*nihonga*). Certaines œuvres peuvent atteindre jusqu'à 500 000 dollars. Les Japonais ont d'autre part manifesté un intérêt soutenu depuis le siècle dernier pour la peinture occidentale. Aujourd'hui, c'est au Japon que se trouvent certaines des plus importantes collections de peintures impressionnistes (comme celle de Kojiro Matsukata, qui possède des Monet qui sont parmi les plus beaux).

La première percée massive des Japonais sur le marché des tableaux occidentaux date de la fin des années 60 et du début de la décennie suivante, mais elle avait été stoppée par la crise pétrolière. La frénésie a repris de plus belle à partir de 1985. Les Japonais s'intéressent non seulement désormais aux valeurs sûres et aux peintres qu'ils ont longtemps affectionnés (les impressionnistes et l'école de Paris : Vlaminck, Utrillo, etc.) mais aussi à des artistes modernes comme Gustav Klimt ou aux préraphaélites.

Qui sont ces nouveaux collectionneurs nippons ? Beaucoup ne tiennent pas à se faire connaître pour ne pas attirer l'attention du fisc (comme cet acheteur anonyme qui a acquis l'année dernière un Mondrian pour 5 millions de dollars — là encore un prix record pour une œuvre de ce peintre). On peut cependant les répartir en trois grandes catégories. Il y a d'abord les « nouveaux riches ». Hommes d'affaires ou personnes exerçant des professions libérales qui ont vu leurs revenus, évalués en dollars, grossir considérablement avec la hausse du yen. Il ne s'agit pas vraiment d'amateurs. La possession d'œuvres d'art est pour eux une question de statut

grand jour

sion de la collection peut même tourner à la frénésie, une frénésie qui doit autant à la spéculation qu'à l'amour de l'art. Ainsi est apparue une nouvelle espèce de collectionneurs d'art contemporain, celle des exhibitionnistes prodigues. Ceux-ci achètent, peut-être, pour leur plaisir – mais pour la « montre » à coup sûr. Ils achètent pour qu'on les remarque – quitte à revendre plus tard. « Art Fever » titrait au printemps la revue *New York*. Et, en sous-titre : passions et frénésies du dernier-né des sports de l'homme riche. Sport ? C'est à craindre en effet.

A preuve le cas d'Eugene et de Barbara Schwartz : ils ont acquis des pièces immenses de Schnabel et de Kiefer. Si vastes qu'ils ne peuvent accrocher leur Kiefer au mur de leur appartement. N'importe : la partie inférieure reste roulée sur la moquette... Mais l'anecdote est connue de tous les galeristes, sinon de tout Soho.

Jouer à la hausse ou à la crise

Autre cas : celui d'Asher Edelman, célébrité de Wall Street et des galeries *down town*. Stella a sa préférence – mais pas le Stella ascétique des années 58-60. Le Stella baroque convient mieux à cet « arbitrageur » comblé, assez fier d'avoir été le premier à payer une pièce de ce vivant plus d'un million de dollars. Un prix record qui a fait jaser.

Le phénomène est inquiétant. Du collectionneur esthète, futur donateur, au collectionneur homme de spectacle, la distance est grande. Le premier respecte l'artiste ; le plus souvent même il le connaît et visite son atelier. Le second respecte la cote, quitte à la laisser s'effondrer, s'il vend en masse par lassitude ou indifférence, quelques années plus tard des œuvres qui ont cessé de lui plaire. Dès lors, l'art contemporain et des jugements que l'on espérait esthétiques ou subjectifs sont, partiellement à tout le moins, déterminés par une économie de marché qui joue à la hausse ou à la crise comme n'importe quelle autre économie. La faveur d'un collectionneur célèbre suffit à établir la réputation d'un artiste. Et il y a bien vite un musée, européen de préférence, pour décerner à l'élu son brevet de respectabilité officielle. Est-ce si grave cependant ? Peut-être suffit-il pour se consoler de se souvenir qu'il y a un siècle les toiles d'un Bouguereau ou d'un Meissonnier se payaient des prix énormes, aussi démesurés que ceux qu'il faut verser maintenant pour un Schnabel. Il serait peu surprenant qu'une fois de plus cherté et médiocrité aillent de pair, et qu'il existe une définition financière du pompiérisme : art touché par la spéculation, art de procédés aisément reconnaissables et donc de commerce facile.

Heureusement, il reste des purs, de « vrais » collectionneurs, aussi maniaques que Barnes, mais à leur manière, inattendus : Herb et Dorothy Vogel. Aller chez eux, à New-York, c'est renouer avec le mythe du découvreur sans le sou qui lègue à la postérité le fruit d'une vie de privations héroïques. Lui est un postier retraité, elle est bibliothécaire à Brooklyn. Ils vivent dans un deux-pièces, avec sept chats, des tortues et tant d'œuvres qu'ils leur ont cédé leur salon. A la place du canapé, une pile de dessins encadrés et de peintures touche au plafond. Combien y en a-t-il ? Ils ne savent plus. Par mensualités de 10 ou 20 dollars, ils ont payé, depuis trente ans, leurs Lewitt, leurs Judd ou leurs Mangold. Posséderaient-ils la plus considérable collection de minimalistes ? Peut-être. Herb Vogel s'en est institué le conservateur à temps plein. Parfois, de manière à gagner un peu d'espace et à faire l'inventaire de ce capharnaüm inestimable, les Vogel prêtent pour des expositions, non sans inquiétude. Ils vivent par leur collection, ils se confondent avec elle. Plus tard, ils en feront un musée, comme tout collectionneur américain qui se respecte.

PHILIPPE DAGEN.

Suisse

S'ouvrir ou partir

Le baron Thyssen-Bornemisza est à la tête d'une collection qui peut rivaliser avec bien des musées. Mais la villa où elle est entreposée, en Suisse, est trop exiguë. Il songe à déménager pour s'agrandir. En attendant, il organise des échanges. Cette année, il expose des impressionnistes issus des musées soviétiques.

PARMI les trois ou quatre grandes collections privées du monde, l'une des plus somptueuses se trouve au bord du lac de Lugano, en Suisse. La villa Favorita, cernée de cyprès, renferme près de 1 600 œuvres majeures, de Goya à Rembrandt, d'Ucello à Watteau, de Monet à Cézanne, de Picasso à Bacon. Sans parler des tapisseries, meubles et autres objets d'art. Le baron Heinrich Thyssen-Bornemisza s'y installa avec ses trésors en 1932.

Avant la première guerre mondiale, il avait commencé à rassembler des peintures allemandes sur bois des quinzième et seizième siècles. Sa passion s'étendit aux écoles flamandes et hollandaises. Puis il se mit à acheter des primitifs italiens avant d'élargir sa collection à la Renaissance italienne, pour s'intéresser finalement aux artistes espagnols et français. Histoire sans doute d'avoir chez lui un panorama complet de la peinture européenne, jusqu'en 1800.

L'égal des grands musées

En 1937, il fait construire une galerie, à côté de sa demeure, pour y loger ses trésors. Après sa mort, en 1947, son fils cadet Hans Heinrich poursuit l'œuvre de son père. Il s'intéresse plutôt aux œuvres du dix-neuvième et du vingtième siècle. Sans exclusive. « *J'achète ce que j'aime, sans souci de la mode*, affirme-t-il aujourd'hui. *Par exemple, des toiles néo-expressionnistes allemandes, pourtant très prisées, je n'en possède aucune : elles ne me plaisent pas.* » Mais il reconnaît, en revanche, que l'amitié joue un certain rôle dans ses choix. Il est lié, en Angleterre, à un petit groupe de peintres dont font partie Bacon et Lucian Freud qui ont fait son portrait. Cette position d'amateur est infiniment plus souple – et plus agréable, le baron le sait très bien – que celle d'un conservateur de musée.

Mais s'il n'a pas les mêmes obligations que ces établissements, sa collection supporte la comparaison avec nombre d'entre eux. D'ailleurs, il traite d'égal à égal avec les institutions les plus prestigieuses. Il y a quatre ans, il a fait venir quarante toiles impressionnistes du musée Pouchkine de Moscou et de l'Ermitage de Leningrad. En retour il avait envoyé un nombre égal d'œuvres tirées de son fonds.



Le baron Thyssen devant une toile de Gauguin.

Aujourd'hui, il renouvelle l'opération avec les mêmes partenaires. C'est ainsi que l'on peut voir à la villa Favorita, dans un décor splendide, des œuvres qui sont rarement sorties des salles où elles sont habituellement présentées : « Mardi gras » de Cézanne, « la Jeune Fille à l'éventail » de Renoir, l'étonnant « Portrait de famille » de Matisse, une version du « Déjeuner sur l'herbe » de Monet, « le Café d'Arles » de Gauguin et un très beau paysage de Bonnard.

Cet accrochage est peut-être aussi un hommage rendu aux collectionneurs russes Sergueï Chtchoukine et les frères Morosov, qui surent acquérir ces toiles au début du siècle. L'année prochaine, le baron Thyssen compte aller plus loin. Il est en train de mettre sur pied, toujours avec les mêmes interlocuteurs, une troisième exposition. On verra, pour la première fois, des œuvres d'artistes soviétiques, abstraits, futuristes, constructivistes, qui ne sont pratiquement plus exposées dans leur pays depuis les années 30. Lui-même enverra en URSS des éléments de sa collection correspondant aux mêmes courants.

Mais le succès de ces expositions temporaires pose des problèmes matériels de plus en plus aigus. Comment canaliser une foule chaque année plus importante ? Il y a quatre ans, 300 000 personnes étaient venues voir la première fournée des impressionnistes « russes ». Cette année, les visiteurs devront acheter leur billet à l'avance et indiquer le jour et l'heure de leur passage. Seuls, 2 400 tickets seront délivrés chaque jour. Et comme la collection du baron continue de s'accroître, la villa Favorita est devenue trop exiguë pour que l'on puisse exposer de manière permanente un échantillonnage significatif de ses richesses : 350 œuvres sont accrochées dans la galerie ouverte au public, mais pas une des dix-neuvième et vingtième siècles, faute de place.

Aussi, le baron a-t-il demandé à l'architecte britannique James Stirling d'aménager une seconde galerie. Le prix de sa construction – 40 millions de francs suisses, – que le propriétaire des lieux entend bien faire partager par les autorités suisses, a tout d'abord fait tiquer ces dernières. Les négociations ont traîné en longueur. Aussi le collectionneur envisagea de déménager, purement et simplement avec armes et bagages. Il avait d'ailleurs reçu un certain nombre de propositions alléchantes. De Madrid, en particulier. Les Espagnols lui proposent 6 000 m² en face du Prado, mais le baron hésite : « *Je ne veux pas devenir l'annexe d'un musée, aussi prestigieux soit-il. Ma collection doit garder sa personnalité.* »

Des invitations qui se multiplient

Deux cités allemandes et deux autres, américaines de la côte ouest, tentent également de l'attirer. Les Helvètes, inquiets de voir s'échapper ce prestigieux pôle d'attraction, entament de nouvelles négociations. Ils sont prêts à participer à la construction de la nouvelle aile et aux frais d'entretien de la villa. On s'aperçoit alors que l'implantation du nouveau bâtiment pose des problèmes : le terrain sur lequel on doit le construire est, paraît-il, glissant ; il est en outre impossible d'y aménager un parking indispensable. Aussi les autorités suisses offrent-elles, maintenant, au centre de Lugano, la villa Ciani où le baron pourrait exposer ses « maîtres modernes ». Ce dernier doit rencontrer une nouvelle fois ses interlocuteurs helvétiques.

Mais il envisage toujours de quitter la Suisse. Il parle même de fermer sa collection aux visiteurs et de n'autoriser que les expositions temporaires. Une position radicale qui était celle de son père. Mais le baron corrige aussitôt : « *Les peintres n'ont pas peint pour moi, mais pour un public. Il est normal que je montre au public ce que j'ai rassemblé.* »

E. de R.

occidental

social, et leur acquisition relève du « rite de passage ». Un peu comme les Américains des années 50 achetant des tableaux au mètre, ils ont moins en tête une œuvre ou un peintre qu'une somme à dépenser. Longtemps, ils ont surtout affectionné la peinture japonaise, mais désormais ils ont aussi jeté leur dévolu sur les peintres étrangers.

Viennent ensuite ce que l'on peut appeler les collectionneurs traditionnels : des individus ou des familles qui sont à la tête de groupes industriels importants et ont fondé des musées. Le goût et le souci de prestige personnel se mêlant chez eux à des considérations philanthropiques, mais aussi fiscales. Les principaux musées privés d'art occidental ont été constitués ainsi, à partir des collections de trois magnats de l'industrie d'avant-guerre.

Kojiro Matsukata, à la tête d'une compagnie maritime de Kobe, commença sa collection de peintures françaises pendant la première guerre mondiale. En 1959, trois cents de ses tableaux (dont des Monet, des Renoir et des Gauguin) constituèrent le fonds à partir duquel fut créé le Musée national d'art occidental de Tokyo. De même Shojiro Ishibashi, qui fit fortune dans la fabrication de pneus, collectionna les impressionnistes. En 1952, il ouvrit le Bridgestone Museum of Art à Tokyo. Un autre grand magnat de l'industrie d'avant-guerre, Magosaburo Ohara, crée pour sa part, dès 1930, l'un des plus riches musées d'art occidental du Japon, situé à Kurashiki, près de la mer Intérieure. Dans le domaine des arts orientaux, d'autres personnalités, comme Kiichiro Nezu ou Kihachiro Okura, fondèrent aussi des musées à partir de collections constituées en partie au cours de l'expansion japonaise en Chine dans les années 30.

Au lendemain de la guerre, la richesse des groupes industriels ayant bien souvent remplacé les fortunes personnelles, anéanties par la défaite, ce sont des sociétés plus que des individus qui ont été à l'origine de la constitution de collections exposées dans des musées (c'est par exemple le cas du musée Suntory). Des individus restent aussi de grands collectionneurs, comme M. Matsushita (président du groupe du même nom), qui affectionne l'art oriental, ou le président de la banque Suruga, qui collectionne les tableaux de Bernard Buffet.

Les zones d'ombre du marché

Une dernière catégorie de « collectionneurs » modernes est constituée par les nouvelles sectes religieuses. La Soka gakkai possède son musée comme la secte Tenri, ou Sekai Kyusai Kyo, qui a ouvert à Atami l'un des musées les plus riches sur l'art de l'époque Edo (1603-1868).

Le marché de l'art au Japon, dont le chiffre d'affaires global est estimé à 4 milliards de dollars par an, est en outre stimulé par la création depuis une dizaine d'années de musées municipaux et préfectoraux. Celui de Yamanashi possède *la Semeuse*, de Millet, et celui de Nogoya a acquis un Modigliani pour 2,4 millions de dollars. Ce marché a aussi ses zones d'ombre : les peintures servant parfois dans des opérations de pots-de-vin : alors que la circulation de l'argent dans les milieux politiques tend à être réglementée, celle des tableaux, qui peuvent être revendus, ne l'est pas.

PHILIPPE PONS.

France

Le feu sous la cendre ?

La France, pays déshérité de l'art contemporain ? On le dit et on le répète. Et s'il fallait simplement admettre qu'on collectionne en France d'une manière particulière, très dispersée et très secrète ?

L'A-T-ON assez entendu déplorer ? Il n'y a pas de collectionneurs français d'art contemporain du type de ceux qui font le bonheur des Etats-Unis. Pas le moindre Ludwig, pas le plus petit Saatchi, alors que l'Allemagne et la Grande-Bretagne doivent à ceux-ci, l'une un musée à Cologne, l'autre une fondation à Londres. Scène rituelle : un vernissage dans une galerie parisienne. A mi-voix, le maître des lieux se félicite d'avoir vendu telle pièce dont il annonce le prix en dollars. Le ton se fait geignard : il a vendu, bien sûr. Mais à l'étranger, à un Suisse, à un Allemand, jamais à un Français. Et l'antienne commence : « Ah ! Que voulez-vous, on n'y peut rien, c'est trop cher pour eux. » Ou : « C'est trop moderne pour eux. »

« Eux » ? Les supposés collectionneurs potentiels, les industriels, banquiers et hommes d'affaires qui existent mais n'achètent pas. Et il est vrai qu'à consulter le Gotha de l'art contemporain, on n'y voit guère de Français. Des noms ? Les Durand-Ruel, héritiers d'une tradition – l'aïeul vendait les impressionnistes ; Gilles Fuchs, l'un des rares, sinon le seul collectionneur à avoir acquis quelques toiles des Américains à la mode ; Nicole Mattei-Jullien, plus européenne dans ses choix. Et quelques autres, en province, à Marseille ou à Saint-Etienne. Rien de comparable cependant avec New-York, ni par le nombre des amateurs ni par le nombre d'œuvres que chacun d'eux possède.

Les raisons de cette déficience sont claires, qu'elles soient d'ordre économique ou culturel. Economique, parce que sur un marché qui s'exprime uniformément en dollars, les œuvres des artistes new-yorkais ou établis à New-York quoique nés à Berlin ou à Milan demeurent inaccessibles pour la plupart. « *C'est assez lourd* », soupire avec pudeur un amateur. Entendez : hors de prix, particulièrement pour les collectionneurs privés qui, achetant en leur nom, ne bénéficient pas des aménagements fiscaux institués depuis quelques années pour aider au mécénat des entreprises. De surcroît, la France ignore la donation telle qu'elle se pratique aux Etats-Unis, c'est-à-dire accompagnée d'une déduction fiscale du montant du don – et rien ne semble annoncer une évolution en la matière.

Mais les acheteurs potentiels songent-ils seulement qu'ils pourraient acheter de l'art contemporain ? A en croire un marchand comme Daniel Templon, lequel assure que trop d'industriels « *ignorent au mieux, au pis détestent* » l'art contemporain, la rupture entre art et goût public, celle que l'on fait d'ordinaire remonter à la crise impressionniste n'est pas réglée. A la différence de leurs semblables américains, qui associent leur prospérité à la naissance d'un art national, les Français vivraient sur des souvenirs, plus enclins à acquérir des œuvres anciennes qu'à parier sur l'actuel.

Est-ce si faux ? Il a fallu, à Paris, créer une institution officielle, Musée d'art moderne, puis d'autres institutions de relais, du type des FRAC, pour remplacer les amateurs absents. Ce qui revient à inverser le rapport entre collectionneur et musée et à faire du second le substitut du premier et non plus son émanation.

Un Tapié du contemporain

Faudrait-il donc, comme le réclame Daniel Templon, qu'apparaisse un « *Tapié du contemporain* », qui popularise l'activité de collectionneur et en fasse un devoir d'utilité publique ? On objecterait volontiers qu'il est assez vain d'espérer imiter les mœurs et la prodigalité voyante des collectionneurs américains. Et cela pour une raison majeure : c'est que les collectionneurs français n'aiment rien tant que la discrétion. L'anonymat les enchante. S'ils prêtent, c'est sans se nommer. S'ils laissent voir leurs intérieurs, ce n'est pas sans peine et à la condition plusieurs fois répétée que le visiteur sache garder un silence de bon ton. Défaut ? N'importe, du moment que les collections se font.

Et elles se font, à leur rythme, lent, à leur manière, presque secrète. On s'en est aperçu quand le musée Cantini parvint à organiser une exposition intitulée « Ils collectionnent », à partir des œuvres possédées par les amateurs méridionaux. On s'en aperçoit en découvrant dans tel appartement second Empire du seizième arrondissement un bronze de Flanagan, un Merz, une toile de Sicilia et un Paolini – ce qui n'est pas mal. Le nombre compte moins en la circonstance que la qualité de chaque pièce et que l'équilibre de l'ensemble : car les collectionneurs européens attendent des œuvres qu'elles forment un tout avec les lieux et le mobilier. Ils composent moins une galerie ou un musée qu'un décor qu'ils veulent à leur goût et à leur image, à la différence de ces acquéreurs américains qui ont tout sacrifié, confort et espace, à l'accumulation. D'un côté, épicurisme ; de l'autre, ambition d'exhaustivité.

Qu'il y ait des amateurs en France, c'est ce qu'affirme aussi Yvon Lambert, seul parmi les galeristes parisiens à ne pas croire au déclin et à rappeler que de nombreux musées, à commencer par l'ancien Musée d'art moderne du Palais de Tokyo, n'ont existé que grâce aux legs et aux dons. Coïncidence : pendant la conversation, un collectionneur s'en vient chercher son dernier achat, une petite toile d'un peintre américain réputé « difficile ». Il la met dans une poche en plastique, style FNAC. Commentaire : « *Ce n'est pas bien beau, mais c'est plus anonyme...* » Ironie ? A demi. Il se pourrait que quand ces collectionneurs laisseront enfin voir leurs trésors, il y ait quelques surprises. Et des surprises plutôt heureuses.

Ph. D.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

VOIES DIVERSES. Acquisitions récentes du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines, r.-de-ch., mezzanines. Jusqu'au 30 août.

NOUVELLES TENDANCES : Les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

ILES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 21 septembre.

PAUL OUTERBRIDGE. Galerie du Forum, r.-de-ch. Jusqu'au 6 septembre.

HUGH FERRISS : METROPOLIS. Dessins d'architecture. CCI. Jusqu'au 14 septembre.

IL CORSO DEL COLTELLO. Claes Oldenburg ; Coosje Van Bruggen ; Franck O. Gehry. Forum. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

L'AFRIQUE ET LA LETTRE. Panorama de cinquante systèmes d'écritures ou symbolismes graphiques. BPI. Jusqu'au 31 août.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 septembre.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild. Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

L'ART INDÉPENDANT. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat ; JOHN ARMLEDER. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 septembre.

LA MARINE DE 1937 ; OCÉANS DES HOMMES. Musée de la marine. Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15 (ouvert le 15 août). Jusqu'au 1er octobre.

L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; GILBERT LESSER. Affiches de théâtre. Jusqu'au 31 août. Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 : Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

FABERGÉ, orfèvre à la cour des tsars. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). Jusqu'au 31 août.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

MERKADO. Centre bicentre. Jardin du musée. Jusqu'au 14 septembre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 août.

ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MERMOZ. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15 (ouvert le 15 août). Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15 (ouvert le 15 août). Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

COUP DE MISTRAL A MARSEILLE. Un été pour les arts plastiques. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Jusqu'au 25 septembre.

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

MORANDI, peintures et œuvres sur papier. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean. Jusqu'au 20 août.

LABOUREUR. Peintre graveur. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 6 septembre.

LE MUSÉE D'IXELLES A PARIS. Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Tous les jours de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

JEAN MESSAGIER, rétrospective 1937-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 septembre.

9 SCULPTEURS CANADIENS EN TOSCANE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

AUDUBON, sa vie, son œuvre. Pavillon des arts du Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). Jusqu'au 6 septembre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 3 octobre.

En région parisienne

BRETIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, propositions VI, Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 3 octobre.

EVRY. Pierre Tual. Jardins du conseil général d'Evry (64-97-23-34). Jusqu'au 31 août.

FONTAINEBLEAU, Ambroise Dubois. Château de Fontainebleau. Jusqu'au 15 août.

JOUY-EN-JOSAS. « Hommage à Ferrari ». Fondation Cartier pour l'art contemporain. 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Tous les jours, de 11 à 19 h. Les samedi et dimanche jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 août.

PONTOISE. Œuvres sur papier du Musée de Pontoise. Dessins et gravures du XXe siècle. Musée Tavet-Delecour, 4, rue Lemercier. Maximilien Luce, musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Vieira da Silva et Arpad Szenes. Musée Granet, place St-Jean-de-Malte. Jusqu'au 15 septembre : Mentor. Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. Jusqu'au 6 septembre ; Peter Klasen. Peintures 1960-1987. Présence contemporaine. Jusqu'au 30 août.

ALBI. Rodin. Sculptures et aquarelles. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 6 septembre.

ANGERS. Qu'est-ce qu'ils trament ? Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 30 septembre. Gleb. Peintures, tapisseries. Musée Jean-Lurçat, 4, boulevard Arago (41-87-41-06). Jusqu'au 30 août.

ANGOULÊME. Guy Le Meaux. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte (45-92-34-10). Jusqu'au 26 septembre.

ANTIBES. Hans Hartung. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 15 septembre.

AUTUN. Bourgogne médiévale. La Mémoire du sol. 20 ans de recherches archéologiques. Hôtel de ville. Salle de réunions. Jusqu'au 27 septembre.

AVALLON. Biennale de la sculpture : César, les trente dernières années de son œuvre. Salle Saint-Pierre, collégiale St-Lazare. Jusqu'au 14 septembre.

AVIGNON. Gilles Aillaud, Edouard Arroyo et le théâtre. Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Quand la religion inspirait les dessins. Musée Bonnat (59-59-08-52). Jusqu'au 1er septembre.

BEAUNE. Denis Jourdin. Peintures et dessins. Musée des beaux-arts. Chapelle de l'Oratoire, 75, rue de Lorraine (80-22-20-80). Jusqu'au 16 août.

BEAUVAIS. Les chasseurs de la préhistoire en Picardie. Musée départemental. Ancien palais épiscopal (64-45-13-60). Jusqu'au 27 août.

BELLAC. Vieira Da Silva. L'estampe. Maison des Vicaires (55-70-39-80). Jusqu'au 31 août.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BERNAY. La Sculpture dans l'Eure. 1820-1914. Salle capitulaire de l'abbaye. Place de la République (32-43-49-11). Jusqu'au 13 septembre.

BIRON. Design au Danemark 1950-1987. Au château (47-42-09-15 ; Maison du Périgord à Paris). Jusqu'au 25 septembre.

BLOIS. Tapisseries de Lorjou. Musée des beaux-arts. Château (54-74-16-06). Jusqu'au 6 septembre.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Georges Noël : New-York/Paris, 1976-1987. Musée de Brou, salle capitulaire, 63, bd de Brou. Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre.

CALAIS. Auguste Rodin : le monument des bourgeois de Calais et ses photographes. Musée de Calais, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 15 septembre.

CARCASSONNE. Chypre, la vie quotidienne sous les rois Lusignan. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 31 août ; Seattle style. 12 peintres du nord-ouest des Etats-Unis. Tours narbonnaises de la Cité. Jusqu'au 31 août ; François Bricq : Séquences-interférences-reflets. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 31 août.

CASE DE PENE. 68-86 : Made in France. Château de Jau, RN 117 (68-64-11-38). Jusqu'au 15 septembre.

CASTRES. Picasso chez Goya. Musée Goya, place de la République (63-59-92-44). Jusqu'au 29 août.

CERET. Ben ; B. Pagès. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBORD. Œuvres de la Collection Maeght. Château (54-20-34-86). Jusqu'au 30 août.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

COLMAR. Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

DIEPPE. « Les éléphants sont parmi nous. » Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. L'art du conte dans les majoliques. Musée des beaux-arts. Palais des États de Bourgogne. Place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 17 août.

DUNKERQUE. Luciano Castelli. Musée d'art contemporain. Avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 28 septembre.

EVREUX. Jacques Poli. Musée de l'ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (32-39-34-35). Jusqu'au 25 septembre.

FIGEAC. En 1990, trente ans de peinture derrière soi. Hôtel de Balène. Jusqu'au 20 août.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. L'inclémence lointaine. (Manuscrits, livres, estampes de Braque, Giacometti, etc.) Musée Pétrarque, rive gauche de la Sorgue (90-20-37-20). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAULT. Lili Dujourie et Jean Munoz. Sculptures. Abbaye royale. Jusqu'au 30 août.

GINALS. Abbaye de Beaulieu. (63-67-06-84), Nouvelles tapisseries, broderies, sculptures textiles et tentures. Jusqu'au 13 septembre.

GRENOBLE. Cesar Domela. John Armleder. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 septembre ; Jean-Luc Vilmouth. Local time. Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 13 septembre.

GUEBWILLER. Regards, artistes connus et méconnus. Musée du Florival (89-74-22-89). Jusqu'au 31 octobre.

ISSOIRE. Matta : œuvres récentes. Centre culturel N. Pomel. Jusqu'au 13 septembre.

JOIGNY. Le peintre et l'enfant. Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais (86-62-08-65). Jusqu'au 13 septembre.

LACHASSAGNE. Lyon-Japon. La Cuvée, Centre d'art actuel. Jusqu'au 21 septembre.

LIBOURNE. Jean-Marie Poumeyrol. Centre culturel du Carmel. Allées Robert-Boulin (57-51-15-00). Jusqu'au 31 août.

LIMOGES. René Feurer. Chapelle du grand-séminaire, 15, rue Eugène-Varlin (55-30-39-79). Jusqu'à fin septembre.

LISIEUX. Bon anniversaire, Monsieur Guizot. Musée de l'église Saint-Jacques. Jusqu'au 15 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Otto Dix : Rétrospective. Hôtel Donadeï de Campredon, 20, rue du Dr-Tallet. Jusqu'au 18 octobre.

LILLE. Turin 1965-1987 : Arte povera, l'art pauvre dans les collections publiques. Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'au 30 août.

LOCMINE. Keith Sonnier. Centre d'art contemporain, domaine de Kergeuhennec, Bignan (97-60-21-19). Jusqu'au 30 août.

LUNEVILLE. Alfred Renaudin. Musée du château (83-73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Alan Charlton ; Rob Scholte. Musée Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 2 septembre.

MACON. Christine Coblentz. Espaces non identifiés. Musée des Ursulines, 5, rue des Ursulines (85-38-18-84). Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; Louis Soutter. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75) : Jusqu'au 27 septembre. Tissu et vêtement. 5 000 ans de savoir-faire. Jusqu'au 30 août ; Parcours de limites. Photographies de Jacky Halter ; 3 140 mètres carrés sur le Vieux-Port. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire. Centre Bourse (91-90-42-22).

MEYMAC. Les années 70. Les années Mémoire. Abbaye Saint-André. Centre d'art contemporain (55-95-23-30). Jusqu'au 27 septembre.

MONTAUBAN. Ecrivains-artistes et artistes-écrivains du XXe siècle. Musée Ingres. Jusqu'en septembre.

MONTBELIARD. César : Les championnes. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 8 novembre.

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967 ; Peintures Paul Serusier, 1864-1967. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

MOUILLERON - EN - PAREDS. Georges Clemenceau. (1841-1929). Maison natale du maréchal de Lattre de Tassigny (51-00-31-49). Jusqu'au 5 octobre.

NANCY. L'Illustration journal universel : un siècle de vie française. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NANTES. Max Ernst. Histoires de forêt. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 6 septembre.

NICE. Giambattista Tiepolo. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Jusqu'au 30 septembre ; Marc Chagall. Œuvre gravé. Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre ; Claudio Parmiggiani. A lume spento. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04). Jusqu'au 13 septembre ; Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. Italie hors d'Italie. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 septembre.

ORLÉANS. Lucien Fleury. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (38-87-39-22). Jusqu'au 31 août.

PERPIGNAN. Soulages. Musée Hyacinthe Rigaud, 16, rue de l'Ange (68-61-66-30). Jusqu'au 15 septembre.

POITIERS. Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

PONT-AVEN. Rétrospective Emile Jourdan. Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 1er octobre.

PONTOISE. Œuvre sur papier (XXe siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre ; Maximilien Luce. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40-17). Jusqu'au 13 septembre.

RENNES. Première idée : œuvres préparatoires/œuvres inachevées, de la Renaissance à nos jours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 14 septembre.

ROCHECHOUART. Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. 1960-1970 : 28 œuvres du musée de Saint-Etienne. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (51-05-54-23). Jusqu'au 31 août.

LA ROCHELLE. Io Marchand. Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (46-41-46-50) ; Salle de l'Oratoire (46-41-46-50). Jusqu'au 6 septembre ; Christian Jaccard : Mille et un objets (1971-1986). Maison de la Culture, 4, rue Saint-Jean-du-Perot (46-50-57-57). Jusqu'au 20 septembre.

ROMANS. Elisabeth Ballet ; Jacqueline Dauriac ; Juan Munoz, Panamarenko. Musée. Jusqu'au 30 août.

LES SABLES-D'OLONNE. Glen Baxter ; Alberto Savinio : Dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE. Vingt-sept artistes exposent. Château. Jusqu'au 30 août.

SAINT - GUILHEM - LE - DÉSERT. L. Aillaud ; A. Mahias ; F. Rieti. Le désert imaginaire. Chapelle des Pénitents blancs (67-57-77-22). Jusqu'au 31 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-SAVIN. Hommage à John Craven. Salles de l'ancienne abbaye. Jusqu'au 30 août.

SANCEY-LE-GRAND. Gustave Courbet. Château de Belvoir. Jusqu'au 30 août.

SOUILLAC. En 1990, trente ans de peinture derrière soi. A l'abbaye. Jusqu'au 13 septembre.

STRASBOURG. Le Corbusier et l'esprit nouveau. Musée d'art moderne. Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 13 septembre.

TANLAY. « Formes Rituelles II ». Victor Brauner. Centre d'art contemporain du château de Tanlay. Jusqu'au 27 septembre.

TARASCON. Madeleine Luka. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

THONON-LES-BAINS. Actu'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

TOULON. Louis Cane inédit ; Jean Baitz. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 9 septembre.

TOULOUSE. Karel Appel : l'œuvre sur papier. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-82). Jusqu'au 31 août.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

TOURS. Autour de Brahms : gravures de Max Klinger. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 31 août.

LA TRONCHE. Poésie-peinture autour de Saint-John Perse. Musée Hébert. Jusqu'au 30 août.

VAL-DE-VESLE. Gloria Friedmann. Centre de création contemporaine, 3, rue Roculot. Jusqu'au 30 août.

VILLEURBANNE. François Perrodin. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 12

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : Orchestre de chambre J. F. Gonzales (Vivaldi, Mozart).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique au temps de Saint-Louis).

JEUDI 13

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : voir le 12.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique italienne des 16e et 17e s., G. de Machaut).

VENDREDI 14

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : voir le 12.

Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris (Musique et danse du Moyen Age).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (L'amour courtois au Moyen Age, Musique du 15e s.).

SAMEDI 15

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : F. Hardy, M. Leclerc (Albinoni, Bach, Marcello...).

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 14.

Notre-Dame, 17 h 45 : J. P. Leguay (De Arauxo, Bach, Vierne).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique du Moyen Age, Musique de cour et Musique de village).

DIMANCHE 16

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : R. Tambyeff.

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 14.

Notre-Dame, 17 h 45 : L. Ponet (Bach, Liszt, Tournemire, Peeters).

Sainte-Chapelle, 21 h : G. Fumet (Bach, Debussy, Honegger, Telemann...).

LUNDI 17

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique Ars Nova, Airs de cour et chansons satiriques des 16e et 17e s.).

MARDI 18

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 16.

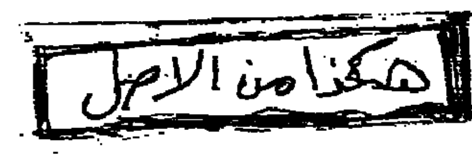


FESTIVALS

CINEMA

LES GRANDES REPRISES

A PARIS AU GRAND ... GANDHI LE FILM AUX 8 OSCARS



FESTIVALS

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Mercredi 12, Auditorium des Halles, 19 h : H. Dreyfus, O. Baumont (Lully, Couperin...).

Jeudi 13, Maison de Radio France, Grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : C. Santoro. (Villa-Lobos, Santoro).

Vendredi 14, église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Leonhardt (musique du 17e siècle). Auditorium des Halles, 19 h : Saint E. Satie, compositeur de musique.

Samedi 15, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 14 à 19 h.

Lundi 17, église Saint-Séverin, 20 h 30 : Camera Musica Mosana, dir. J. Wolfs (Schutz : le Chant du cygne).

Mardi 18, Auditorium des Halles, 19 h : P. Le Corre (Villa-Lobos).

En région parisienne

SCEAUX, 19e Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), le 15 à 17 h 30 : M. Dalberto, P. Meyer (Brahms, Schumann, Stravinski, A. Berg) ; le 16 : Trio F. Schmitt (Mozart, Schumann, Ravel).

Bourgogne

SAINT-FARGEAU, Château (86-74-05-67), le 16 à 20 h 30 : W. et C. Karkowiak (Tartini, Grieg, Ernst, Bramhs).

Centre

AINAY-LE-VIEIL, Château (48-96-16-86), les 14, 15 à 22 h : Gilles de Rais.

CLUIS, Forteresse (54-31-23-57), 21 h 30 (relâche les 13 et 18) : François Villon.

NOIRLAC, Abbaye (48-96-23-64), le 15 à 17 h : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (Monteverdi).

Champagne-Ardenne

REIMS, Festival, Cathédrale de lumière (26-47-25-69), le 13 à 22 h 30, le 19 à 22 h : Apocalypse ; les 13, 14, 15 à 23 h 45 : Cathédrale de lumière ; le 15 à 22 h 30 : Cathédrale des sacres.

Languedoc-Roussillon

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT, XVIe Saison musicale (67-63-14-99), Eglise, le 15 à 21 h 15 : Quatuor Kuijken (Haydn, Mozart).

Midi-Pyrénées

ASSIER, Château (65-40-56-27), le 15 : Festival de jazz.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, Festival (61-88-32-00), collégiale de Saint-Gaudens, le 16 à 21 h 30 : Barockorchester, Cuivres F. Immer, Junge Kantorei de Francfort, dir. J. Marini (Haendel) ; Basilique Saint-Just de-Valcabère, le 20 à 20 h 30 : A. de Larrocha (Mozart, Granados).

DURAS, Château (53-83-70-18), 20 h 45 ; le 14, R. Lamarre, C. Rieux (Chopin, Sancan, Berlioz) ; le 16, J.-M. Goury, Y. Josset (jazz) ; le 18, J.-C. Dewaele, B. Belthoise (Bach, Schubert, Marishal, Paganini) ; le 20 : Duo de piano Carrière (David, Ravel, Schumann, Brahms).

CONQUES, Abbatiale, le 18 à 21 h : Quatuor Mozaïques (Haydn, Beethoven).

GRAMOND, Festival, Château, le 14 à 21 h 30 : Concert Arban (Haendel, Rossini, Offenbach).

SAINT-CÉRÉ, Festival (65-36-29-08), Château de Castelnau-Bretenoux, le 14 : Carmen ; Condom, le 14 : Messe sacrée (Schumann) ; Gourdon, le 15 : Messe sacrée (Schumann) ; Souillac, le 16 : Requiem et messe basse (Fauré).

Normandie

SAINT-PIERRE-DE-VAUVRAY, Moulin d'André (32-59-90-89), le 14 à 20 h : Chamber Music Hollydays ; le 16 à 18 h : Ensemble J.-S. Bach (Bach, Mozart, Hoffmesiter, Eccles).

Poitou-Charentes

LA ROCHELLE, MC (46-50-57-57), le 19 à 21 h : Trio Abegg (Mozart, Beethoven, Dvorak, Brahms).

Provence - Côte d'Azur

FORCALQUIER, Cathédrale, le 14 à 21 h 30 : Una Ramos.

LUBERON, Festival international de quatuor à cordes (90-72-36-72), Goult, le 14, à 21 h : Quatuor Enesco (Haydn, Beethoven) ; Silvacane, Abbaye : le 15, à 21 h : Quatuor Enesco (Haydn, Beethoven) ; Fontaine-de-Vaucluse, Abbaye, le 16, à 21 h : Quatuor Enesco (Janacek).

LA ROQUE-D'ANTHERON, le 14 à 21 h 30 : G. Malher Jugend Orchester, dir. F.W. Most (Mozart, Bruckner) ; le 15 à 18 h : M. Tipo (Golberg, Bach) ; le 15 à 21 h 30 : N. Magaloff (Chopin) ; le 16 à 18 h : P. Corre, E. Exerjean (Caplet, Poulenc...) ; le 16 à 21 h 30 : voir le 14 à 21 h 30 ; le 17 à 19 h 30 : J. Hubeau (Debussy, Fauré...) ; le 18 à 19 h 30 : M. Pressler ; le 19 à 21 h 30 : R. Firkusny (Schumann) ; le 20 à 19 h 30 : A. Planes.

TOURETTES-SUR-LOUP, Hôtel de ville, le 16 à 21 h : D. de Williencourt (Bach, Couperin, Ibert).

Rhône-Alpes

FLAINE, Festival (50-90-80-01), le 14 à 19 h 30 : D. Tadic (Beethoven, Brahms, Bach, Busoni) ; à 21 h 30 : Quatuor avec piano (Schumann, Fauré) ; le 18 à 19 h 30 : J.-C. Micault (Beethoven, Chopin) ; à 21 h 30 : Orchestre symphonique du Festival, dir. E. Collard (Ravel, Silvestrini, Strauss) ; le 19 à 19 h 30 : J. Boujean (Schumann, Ravel) ; à 21 h 30 : J. Cohen, P. Xuereb, P. Reibaud, K. Eitz, J. Ridoret, J. Rouvier (Ravel, Franck) ; le 20 à 19 h 30 : R. Simoncini, B. Viaud (Brahms, Poulenc) ; à 21 h 30 : P. Bride, E. Pitti (Beethoven, Brahms, Schubert).

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), ven. et sam. 21 h : Ballets historiques du Marais.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 12 AOUT

16 h, le Vent, de Victor Sjöstrom ; 19 h, Queen Kelly, de Erich Von Stroheim ; 21 h 15, le Cœur de l'humanité, de Allen J. Holuber.

JEUDI 13 AOUT

16 h, Au service de la gloire, de Raoul Walsh ; 19 h, Walking Down Broadway, de Erich von Stroheim ; 21 h, The Hun Within, de Chester Withey.

VENDREDI 14 AOUT

16 h, les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de Rex Ingram ; 19 h, Gabbo, le ventriloque, de James Cruze ; 21 h, Three Faces East, de Roy Del Ruth.

SAMEDI 15 AOUT

15 h, le Calvaire d'une mère ; 17 h, Fantomas, de Paul Fejös ; 19 h, Friends and Lovers, de Victor Schertzinger (v. o.) ; 21 h, Lost Squadron, de George Archainbaud (v.o.).

DIMANCHE 16 AOUT

15 h, la Tentatrice, de Fred Niblo ; 17 h, la Dame de Malacca, de Marc Allégret ; 19 h 15, Comme tu me veux, de George Fitzmaurice ; 21 h, Marthe Richard au service de la France, de Raymond Bernard.

LUNDI 17 AOUT

Relâche.

MARDI 18 AOUT

16 h, l'Alibi, de Pierre Chenal ; 19 h, Mademoiselle Docteur, de Edmond T. Gréville (v. anglaise) ; 21 h, Travelling avant (av.-première), de Jean-Charles Tacchella.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 12 AOUT

15 h, Trilby, de Maurice Tourneur ; 17 h, Un dur de 1900, de Leopoldo Torre-Nilsson ; 19 h, la Mère, de Mark Donskoï (v.o.).

JEUDI 13 AOUT

15 h, The Pinch Hitter, de Victor Schertzinger ; 17 h, Une poignée de riz, de Paul Fejös et Gunnar Skoglund ; 19 h, Processus, de Démosthène Théos (v.o.).

VENDREDI 14 AOUT

15 h, Mickey, de F. Richard Jones et James Young ; 17 h 15, la Nuit du bossu, de Farrokh Gaffary (v.o.s.f.) ; 19 h, la Courtisane, de Robert Z. Leonar (v.o.).

SAMEDI 15 AOUT

15 h, la Caravane, de Lambert Hillyer ; 17 h, la Porte de l'enfer, de Teinosuke Kinugasa (v.o.) ; 19 h, M le Maudit, de Fritz Lang (v.o.s.t.f.) ; 21 h, la Splendeur des Amberson, d'Orson Welles (v.o.).

DIMANCHE 16 AOUT

15 h, Leap Year/Skirt, de James Cruze ; 17 h, Noblesse oblige, de Robert Hamer ; 19 h, Susana la perverse, de Luis Bunuel ; 21 h, la Femme de sable, de Hiroshi Teshigahara (v.o.s.t.f.).

LUNDI 17 AOUT

15 h, The Yankee Clipper, de Rupert Julian ; 17 h, Satan conduit le bal, de Carmine Gallone (v.o.s.t. hollandais) ; 19 h, la Mort d'un commis voyageur, de Laslo Benedek (v.o.s.t.f.).

MARDI 18 AOUT

Relâche.

LES FILMS NOUVEAUX

CHATEAUROUX DISTRICT. Film français de Philippe Charigot : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTREME PREJUDICE. Film américain de Walter Hill, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PETITE ALLUMEUSE, Film français de Danielle Dubroux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PRÊCHI-PRÊCHA, film américain de Glenn Jordan, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-97).

SIROCCO (**), film franco-italien de Aldo Lado : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-50-86) ; Galaxie, 13e (54-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-95-94) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN, film américain de Steve Miner, vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« A l'ombre des passages marchands du XIXe siècle », 14 h 15, angle rue J.-J. Rousseau et rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les primitifs italiens », 14 h 30, musée du Louvre, caisse du pavillon de Flore (Arts et curiosités).

« Hôtels du Marais (sud). Place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« Tombeaux de couples célèbres au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta sortie avenue du Père-Lachaise, (V. de Langlade).

« Céramique chinoise, Xe et XVe siècle », 14 h 50, musée Guimet, 6, place d'Iéna (L'Art pour tous).

« Le village des Batignolles », 15 heures, place du Docteur Félix-Lobligeois, entrée de l'église (Monuments historiques).

« Les églises du Marais », 15 heures, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les arts de la Chine au musée Guimet », 15 heures, 6, place d'Iéna (Monuments historiques).

« L'hôtel de Sens et les collections de la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« La vie, le pouvoir et la mort dans l'ancien Pérou », 15 heures, sortie métro Trocadéro, côté Palais de Chaillot (Paris et son histoire).

« Découvrir le jardin du Luxembourg », 15 heures, 60, boulevard Saint-Michel (Paris et son Histoire).

« Les souterrains gothiques du collège des bernardins et ses alentours », 15 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« De l'ex-couvent des capucines à l'ex-couvent des jacobins », 15 h 15, 4, rue de la Paix (S. Barbier).

« Le Marais ouest, de l'hôtel Salé à la maison parisienne de Jacques Cœur », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 12 août

TF 1

20.40 Feuilleton : Dallas. Un écho du passé. **21.20 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. (6e épisode.) *Gilles est enlevé le soir de ses noces par la comtesse de Balbi. Judith, croyant à son infidélité, disparaît. Un cape-et-épée plutôt plaisant.* **22.40 Journal. 22.55 Série : Les envahisseurs.** La soucoupe volante. **23.50 Court métrage.** Le chemin d'Azatoth, de Clément Delage.

A 2

20.10 Football, en direct RFA-France. **22.05 Profession comique.** Emission d'André Halimi. Francis Perrin. **23.00 Histoires courtes.** Tant que farem aital. **23.30 Journal.**

FR 3

20.30 Variétés : Discos d'or, Sous le soleil de la Guyane. Avec Sacha Distel, Kim Wilde et Junior, Axel Bauer, Gérard Blanchard, Diane Dufresne, Carlos Sottomayor, Goûts de luxe, Charlotte Gainsbourg... **21.50 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Le parfum de la dame en noir. *Aujourd'hui, le petit port de Cancale renaît après une période de déclin.* **22.40 Journal. 23.05 Théâtre : La culotte.** Pièce de Carl Sternhein, mise en scène de Jacques Rosner. Avec Jean Benguigui, Dominique Blanc, Jean Bousquet, Claude Brosset. *Première pièce d'une trilogie appartenant au cycle de « la vie héroïque de la bourgeoisie ». Une comédie de mœurs à l'humour grinçant.*

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : La dernière mission. Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty. *Deux anciens du Vietnam partent en Amérique centrale aider la guérilla ; l'un des deux meurt, et son camarade décide de renverser le dictateur local. La présence au générique de Cameron Mitchell, habitué aux pires séries B, incline à la prudence.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Colonel Redl.** ■■■ Film germano-hongrois d'Istvan Szabo (1984). Avec Klaus-Maria Brandauer, H.C. Blech. **0.55 Cinéma : L'empire de la passion.** ■■ Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1978). Avec Kazuko Yoshiyuki, Tatsuya Fuji.

LA 5

▶ **20.25 Téléfilm : Le transfuge. 22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes. 0.25 Téléfilm : Le dernier jour.** *Les frères Dalton dans de nouvelles attaques de banque.* **2.05 Série : Supercopter. 2.50 Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. *Le grand-père Haynes se sent rejeté par la famille.* **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal.** ▶ **22.25 Téléfilm : Un bon à tout faire.** De William Wiard. Avec Suzanne Pleshett, Gil Gérard. **0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Théodore Monod. **21.15 Festival d'Avignon.** André Frenaud. 1. Un parcours. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 1er août 1987 au parc de Florans) : œuvres de Beethoven, Rachmaninov, Chostakovitch, Schumann, par Barry Douglas. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (13). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

De 20.00 à 2.00 Les soirées de France-Musique. 20.00 Concert (donné le 28 juillet 1987 à Bayreuth) : Tannhäuser, de Wagner, par le chœur et l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Giuseppe Sinopoli, chef de chœur : Norbert Balatsch. **0.00 Jazz club.**

Jeudi 13 août

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Mariage en croisière (1re partie). *Un promoteur organise une croisière-concours pour vingt-cinq couples sur le point de se marier.* **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; Tintin et le secret de la licorne ; Info-magazine ; Vidéo-surprise ; Alice au pays des merveilles ; Les gourmandises de Pierrot ; Le vagabond. **15.15 Quarté à Deauville. 15.30 Croque-vacances** (suite). **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Carmel, Niagara, Johnny Hates Jazz, Michael Jackson, Pijon. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook.** (2e épisode). **18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre.** De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk, avec Robert Mitchum (6e épisode). *La vie, les amours, les engagements d'une famille américaine pendant la seconde guerre mondiale. Superproduction.* **22.10 Danse : Les ballets Moïsseiev.** Orchestre des Ballets sous la direction d'Anatoli Gouss et Alexandre Radzetski. **23.25 Journal. 23.45 Série : Les envahisseurs.**

A 2

13.45 Téléfilm : Jésus de Nazareth. De Franco Zeffirelli. Avec Robert Powell (3e partie). **15.20 Feuilleton : Rue Carnot. 15.45 Sports été.** Hockey sur glace : championnats du monde à Vienne ; Pentathlon moderne : championnat du monde (équitation) à Moulins. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** La princesse insensible ; Clémentine ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule.** □ Film français de Jacques Besnard (1975). Avec Bernard Blier, Michel Serrault, Jean Lefebvre, Tsilla Chelton. *Trois petits malfrats tentent d'accéder à un coffre-fort placé dans un immeuble qui jouxte la gare de l'Est : pour cela, il faut creuser un passage depuis les toilettes de la gare. Ce résumé montre bien quel est le principal lieu de l'action et donne le ton de cette comédie très ordinaire. Curieusement, la jeune équipe du Splendid a participé au script. Mais c'est bien du vieux comique franchouillard. Que font donc Serrault et Blier là-dedans ?* ▶ **22.00 Téléfilm : Made in Britain.** De David Leland. Réal. Alan Clarke. Avec Tim Roth. **23.15 Documentaire : Le corps vivant.** 22. Sexualité, une des forces essentielles qui animent notre vie. **23.45 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les livres de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Carte postale. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. **16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Douce France. 16.15 Le tube de l'été. 16.25 Sélection Miss France. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : Pas d'escale pour le vol 06.** Vol de routine de Los Angeles à New-York. Soudain, un terroriste menace de faire exploser une bombe... **21.55 Journal. 22.20 Magazine : Décibels. 23.05 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : L'unique. Film français de Jérôme Diamant-Berger (1985). Avec Julia Migenes-Johnson, Tcheky Karyo, Sami Frey, Charles Denner. **15.25 Bandes annonces cinéma dans les salles. 15.50 Cinéma : Splash.** Film américain de Ron Howard (1984). Avec Tom Hanks, Daryl Hannah, Eugene Levy. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Flash Gordon. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Rosa la rose, fille publique.** ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985). Avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso. *Rosa est une jeune prostituée qui vit dans les Halles : autour d'elle gravite un petit monde d'habitués et de familiers ; Rosa tombe amoureuse du beau Julien et apprend la loi du milieu. Vecchiali a une passion pour le cinéma français d'avant-guerre, et son film retrouve le ton populiste, réaliste mais poétique de certaines œuvres de Feyder ou Carné.* **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Les diplômés du dernier rang.** □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru, Marie Laforêt, Patrick Bruel. **23.35 Cinéma : Rock and Torah.** ■ Film français de Marc-André Grynbaum (1983). Avec Christian Clavier, Charles Denner, Rosy Varte, Michel Boujenah. **1.05 Cinéma : La valse du Gorille.** ■ Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq.

LA 5

13.20 Mission impossible : (rediff). 14.05 Série : Arabesque. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.15 Série : Les globe-trotters. 16.45 Le temps des copains. 17.10 Série : Happy days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder woman. 18.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : Maigret. *Une victime sans ennemi dans la petite île de Porquerolles* (rediff.). **21.50 Série : Mission impossible. 22.40 Les cinq dernières minutes. 0.05 Téléfilm : Le transfuge. 1.40 Série : Supercopter. 2.30 Série : Arabesque.**

M 6

13.30 Série : Les espions (rediff.). 14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** La Martinique. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Section 4. 0.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Marcus Welby.** Le docteur soigne une femme enceinte, célibataire, accueillie par Myra. **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Le rock du bagne.** ■ Film américain de Richard Thorpe (1957). Avec Elvis Presley. *Emprisonné parce qu'il a tué par accident, au cours d'une rixe, un jeune homme devient une star du rock. Il y a dix ans, mourait Elvis : « Le rock du bagne » est considéré comme son film le plus regardable ; on y trouve, c'est vrai, une vivacité et un dynamisme qui disparaîtront vite. Mais que de banalités et de naïvetés ! Une curiosité. Hommage à Elvis, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.* **23.55 Documentaire :** Visite à Graceland. A la découverte de la maison d'Elvis Presley. **0.45 Musique : Des clips.** Spécial rock français.

FRANCE CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Edmée de La Rochefoucauld. **21.15 Festival d'Avignon :** André Frenaud. 2. Mythe et poésie. **22.15 La Roque-d'Anthéron : 7e Festival international de piano** (enregistré le 7 août 1987 au parc de Florans) : Nocturne no 1 en fa mineur, opus 55, Nocturne no 2 en mi bémol majeur, opus 55, Scherzos no 1 en si mineur, opus 20, Scherzos no 2 en si bémol mineur, opus 31, de Chopin, par Louis Lortie. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (14). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : San Francisco Polyphony, de Ligeti ; Genesis Ballet, de Villa-Lobos ; Cantate Verbogenheit, de Santoro ; Erosao de Villa-Lobos ; Trois fragments sur Bach, de Santoro, par l'Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. Claudio Santoro, sol. Viorica Cortez, mezzo-soprano.
23.05 L'appel de l'Amérique du Sud.

Audience TV du 11 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	20. 3	Santa-Barbara 7.6	Actual. région. 6.6	Actual. région. 2.0	Larry et Balki 1.0	Drôle de vie 2.0	Chez soi 1.0
19 h 45	24.9	Roue fortune 13.2	Bouvard 5.6	Actual. région. 2.5	Gueule emploi 0.5	Supercopter 2.5	Section 4 0.5
20 h 16	32.5	Journal 18.2	Journal 10.2	La Classe 2.5	Stalag 13 1.5	Supercopter 2.0	Section 4 0.0
20 h 55	34.5	Chez en poche 13.2	Affaire Crown 13.2	Austerlitz 3.6	Comédie été 1.0	Providence 3.0	Les Pionniers 1.5
22 h 08	28.9	Pub 4.6	Affaire Crown 17.8	Austerlitz 4.1	Pull rouge 0.0	Mission imp. 3.0	Maît. & Valets 0.0
22 h 44	20.8	Hist. natur. 6.1	Enf. du rock 4.6	Austerlitz 6.1	Pull rouge 0.0	5 der. minutes 3.0	Maît. & Valets 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

M. Pasqua : « Il n'y a pas de guerre des polices en Corse »

Invité de Radio-France Internationale, le mardi 11 août, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a affirmé : *« Il n'y a pas en Corse de guerre des polices. Il y a une parfaite coordination entre la police et la gendarmerie. Et qu'il s'agisse des responsables ou des membres d'une de ces formations ou de l'autre, les uns et les autres n'ont qu'une seule ambition : c'est retrouver les assassins, et il les retrouveront. »* Le ministre a toutefois admis qu'il y a *« toujours des balbutiements, des contradictions et des incertitudes dans une enquête »*.

Interrogé sur d'éventuelles complicités étrangères dont bénéficieraient les terroristes corses, M. Pasqua a notamment déclaré : *« Il y a un certain nombre de certitudes. La première (...) c'est qu'il y a une très grande solidarité entre tous les mouvements terroristes et qu'ils s'entraident. Et on l'a vu notamment au cours d'une réunion qu'a tenu, dernièrement le mouvement séparatiste à Corte. On a vu des représentants d'un certain nombre de mouvements soi-disants indépendantistes qui, en réalité, sont la façade de mouvements terroristes. »* Le ministre a cité, à cet égard, les Irlandais et les Basques, ajoutant : *Qu'il y ait une interconnexion et éventuellement un soutien mutuel et réciproque, ça, ça ne me paraît pas devoir faire de doute. Que cela aille jusqu'à la fourniture des armes, ça n'est pas impossible, mais ça n'est pas non plus évident. »*

A propos des appels à témoins, M. Pasqua a indiqué : *« La quasi-totalité des élus de la Corse considèrent que le devoir de la population corse, c'est d'aider les autorités légitimes de la République à rétablir l'ordre et, par conséquent, d'informer les forces de police et les gendarmeries. Et c'est vrai que, depuis quelques jours, nous n'avons jamais eu autant d'informations. (...) Il faut se débarrasser de cette espèce de cliché qui consiste à dire qu'en Corse il y a la loi de l'omerta. D'abord, c'est insultant pour mes compatriotes. Parce que la loi de l'omerta, c'est en Sicile. Ce n'est pas en Corse. (...) Quand on informe, on ne se livre pas à la délation. (...) Je crois que le moment est venu pour chacun, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, de prendre ses responsabilités. »*

A Paris

Arrestation d'un membre présumé du groupe Action directe

En arrêtant Claude Soulard, membre présumé du groupe terroriste Action directe, la brigade criminelle vient de démontrer qu'elle entend continuer sa longue enquête sur les premiers et seconds rôles de l'ultra-gauche française. Claude Soulard, trente-cinq ans, a été interpellé dans la plus grande discrétion, dimanche 9 août, à la gare du Nord, à Paris, en compagnie d'une femme, très vite remise en liberté. Soupçonné d'avoir été en relations étroites avec Régis Schleicher, l'un des dirigeants d'Action directe, et de Claude Halfen, aujourd'hui tous deux emprisonnés, Claude Soulard résidait, apparemment, depuis plusieurs mois au Danemark. Son retour en France – pour un motif inconnu – s'est traduit par son arrestation, résultat d'une coopération entre les polices européennes.

La brigade criminelle avait déjà eu l'occasion d'interroger Claude Soulard en 1984 à propos de plusieurs dossiers concernant des hold-up. En vain. Cette fois, on indique, de sources judiciaires et policières, que celui qui était surnommé « Moustache » ou « Tutu rose » par ses camarades – parce qu'il avait voulu danser dans la rue à l'occasion de l'élection de M. Mitterrand en 1981 – devra répondre sur des *« éléments nouveaux »*. *Claude Soulard a été écroué.*

FAITS DIVERS

L'enquête sur le meurtre de Cannes

Les aveux flous de Véronique Akobe

CANNES
de notre correspondant régional

Interpellée le lundi 10 août à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), Véronique Akobe, une Ivoirienne de vingt-trois ans, a avoué aux policiers, pendant sa garde-à-vue, avoir tué Thierry Schärr, vingt-deux ans, et grièvement blessé à coups de couteau le père de celui-ci, M. Georges Schärr, un industriel parisien de soixante-trois ans, dans la nuit du 4 août à Cannes. L'employée de la famille Schärr aurait agi seule, mais pour des raisons qui restent floues. Elle devait être présentée, mercredi, devant le juge d'instruction de Grasse chargé du dossier, M. Marc Nogueras.

La jeune femme n'aurait fourni que des explications décousues sur les circonstances du crime de Thierry Schärr – égorgé dans son lit – et la tentative de crime contre le père de celui-ci. Il semble que ces actes soient directement liés à son état psychopathique. Selon plusieurs témoignages recueillis par les policiers, Véronique Akobe aurait souvent manifesté, en effet, un tempérament violent. Elle avait par ailleurs confié à son entourage ses croyances en des procédés occultes auxquels elle avait été initiée dans son village natal. Il reviendra alors aux psychiatres, pendant l'instruction, de mieux cerner sa personnalité et de tenter de répondre aux questions, pour l'instant sans réponse, que pose son comportement. Jean-Claude N'Dachi, l'ami de Véronique Akobe, interpellé en même temps qu'elle à Saint-Cloud, aurait été mis, pour sa part, hors de cause.

G. P.

Les disparus de Mourmelon

M. André Giraud : « Rien d'anormal « a priori »

M. André Giraud, ministre de la défense, interrogé le mardi 11 août sur les disparitions de plusieurs appelés du contingent (*le Monde* du 12 août) dans la région de Mourmelon (Marne), se demande *« si on n'est pas en train de construire toute une affaire à partir de faits artificiellement rapprochés »*. *« On pourrait essayer de trouver des disparitions très comparables dans tout triangle qui serait choisi en France avec le même nombre de population »*, a indiqué le ministre. M. Giraud a estimé que *« sur le plan militaire, il n'y a rien qui paraisse anormal* a priori ».

Depuis plusieurs jours, cependant, l'armée et la gendarmerie ont intensifié les recherches pour retrouver les traces de plusieurs disparus des camps militaires du secteur.

● **Un avion de tourisme s'écrase sur un restaurant à Munich.** – Sept personnes ont été tuées et treize autres grièvement blessées, le mardi 11 août, après la chute d'un avion de tourisme sur un quartier résidentiel, à proximité de l'aéroport de Munich, en RFA. L'appareil, un Piper Cheyenne, qui effectuait un vol d'entraînement, a accroché le toit d'un restaurant McDonald's avant de s'écraser contre un autobus.

Les trois occupants de l'avion ont été tués sur le coup. Une femme passant à vélo devant le McDonald's a été décapitée par les éclats de l'appareil.

● **Un appareil de tourisme s'écrase sur un camping.** – Un petit avion de tourisme de l'aéroclub de Berck (Pas-de-Calais) s'est écrasé, le lundi soir 10 août, peu après le décollage, sur un terrain de camping situé à proximité de l'aérodrome. Sept personnes ont été blessées : les trois occupants d'un mobil-home que l'appareil a heurté au moment où il sortait de la piste et les quatre passagers de l'avion. Tous ont quitté l'hôpital dans la journée de mardi à l'exception de M. René Vallois, soixante-deux ans, instructeur de l'aéroclub.

Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran

(Suite de la première page)

Le second numéro des *Annales d'histoire révisionniste* – domiciliées à la librairie – est en bonne place, revenant sue le *« mythe juif de l'Holocauste »*. Sous une couverture anonyme, le fac simile d'un numéro de septembre 1941 d'une revue de la collaboration – *Notre combat pour la nouvelle France socialiste* – est disponible. Thème de sa couverture : *« Le juif et la France »*. Céline est parmi les auteurs de cette prose détestable qui se termine par une longue liste de noms, intitulée le *« Bottin mondain d'Israël »* – en 1941 ! – d'hommes et de femmes ainsi jetés en pâture à la haine raciale. Cette curieuse réédition est précédée d'un avertissement ambigu sinon hypocrite : ce document, y lit-on, *« pour curieux et odieux qu'il soit, n'en est pas moins périmé, car non seulement les noms cités sont aujourd'hui remplacés par d'autres, mais les chiffres sont totalement erronés, et la part des israélites dans la société française de 1987 beaucoup plus importante qu'elle ne l'était avant guerre »*.

Près de la caisse, le luxueux catalogue en couleurs d'Ogmios diffusion est offert. Daté de l'été 1987, il s'intitule *Livres de chez nous* et propose, sur 48 pages, des livres *« qui correspondent à nos conceptions traditionnelles de la vie, de la famille et de notre pays »*. *« Des livres propres ! »*, ajoute M. Bertrand Forestier, directeur d'Ogmios : *« Livres de chez nous ne propose pas d'ouvrages qui fassent l'éloge du cosmopolitisme décadent, des fausses valeurs, de la drogue, ou bien qui blessent nos sentiments traditionnels. »*

Parmi les nouveaux auteurs, M. Henri Roques qui, photographié devant la librairie, se félicite que sa thèse de Nantes niant le génocide, annulée par les autorités universitaires, soit, ici, rééditée et proposée au lecteur : *C'est un grand progrès fait en direction de la liberté de pensée. »*

En somme, Ogmios se porte bien. *« A ce jour, plus de cent mille exemplaires de* Livres de chez nous *ont été envoyés à autant de familles*, écrit ainsi M. Leforestier. *C'est un événement sans précédent. »* Ce qu'il ne dit pas, c'est que cette diffusion inégalée doit beaucoup à un mécène inattendu, aujourd'hui immobilisé à Paris : M. Wahid Gordji, officieux numéro deux de la mission diplomatique iranienne en France.

L'Islam en lettres conquérantes

Comme l'a révélé *le Canard enchaîné*, c'est un chèque de 120 000 F tiré à la Banque Melli Iran sur le compte de M. Gordji qui a servi de caution bancaire pour l'édition du catalogue (*le Monde* du 6 août). Etonnante rencontre des contraires : l'Islam intégriste aiderait donc... les ennemis des immigrés.

Il faut tenter de comprendre. Car cet à-côté mineur de la crise franco-iranienne ne serait que pittoresque s'il ne dévoilait de véritables convergences intellectuelles, allant bien au-delà d'un aide financière de circonstance, sur fond d'antisémitisme. Quelques rappels historiques, un voyage dans une littérature abondante et un détour par l'Italie et la Belgique réservent en effet quelques surprises au néophyte.

Italie, 1979. Le numéro 5 de *Costruiamo l'azione* (Construisons l'action) publie en pleine page le portrait de l'imam Khomeiny, accompagné du dessin d'une foule armée précédé d'une banderole où le mot Islam, en lettres conquérantes, succède au sigle du dollar et aux initiales URSS, tous deux barrés d'une croix. La péninsule est alors en plein apogée du terrorisme.

Or cette publication, qui vante la révolution iranienne naissante, se situe à l'extrême droite. Mais une extrême droite qui n'est pas sans rapports avec les Brigades rouges ! Ce courant, que la presse italienne baptisa « nazimaoïste », que d'autres nomment droite subversive et qui préfère s'intituler droite radicale, a ses théoriciens.

Le premier est le néo-fascite Franco « Giorgio » Freda, impliqué un temps dans le massacre de la Piazza Fontana à Milan en 1969, condamné à quinze ans de prison pour participation à une association subversive et finalement libéré le 22 décembre 1986.

Edité en France en 1980 par la revue *Totalité, la Désintégration du système*, rédigé en 1969, est le texte dans lequel il théorise cette alliance de l'ultra-gauche et de l'ultra-droite au nom de *« la lutte contre la société bourgeoise »*. *« Notre tâche n'est pas de nous limiter à provoquer des dommages ou de simples destructions au régime, mais d'en provoquer la désintégration »*, écrit-il, ajoutant : *« Nous sommes des fanatiques. »*

Des présupposés sans ambiguïté

Le résultat fut la *« stratégie de la tension »* italienne, ce mélange des pistes noire et rouge sur fond de loge P 2. Les présupposés de Freda sont sans ambiguïté : *« Nous avons seulement des comptes à régler avec l'Europe juive ou enjuivée »*, écrit-il encore en plaidant pour *« une unité politique organique supranationale »* et en précisant : *« Le terroriste palestinien est plus près de nos rêves de vengeance que l'Anglais* [européen ? j'en doute !] *juif ou enjuivé. »*

Ces citations ne vaudraient que comme témoignage d'une époque trouble de l'histoire italienne si les idées de Freda n'étaient, de nos jours, popularisées en France comme en Italie, par un étonnant personnage : Claudio Mutti, arrêté quelques mois en 1979, successeur de Freda à la tête de la maison d'édition Edizioni di Ar, et préfacier de *la Désintégration du système*, où il préconisait *« une subversion radicale et absolue »* avec *« comme prémisse, les principes de l'Etat vrai »*.

Or Claudio Mutti est converti à l'islam, fondateur de l'association Europe-Islam en 1979, et, depuis les origines, un ferme partisan de la révolution islamique iranienne. *« Les avant-gardes de la libération européenne, qui voient dans la Tradition l'unique alternative aux idéologies et aux systèmes fabriqués par l'Occident moderne, expriment leur totale solidarité au peuple iranien et s'engagent à combattre en Europe cet ennemi que l'islam a vaincu ces jours derniers à Téhéran »*, écrivait-il ainsi au lendemain de la chute du chah.

Cet éditeur – en 1976 – du célèbre faux antisémite, *le Protocole des sages de Sion*, allait au devant des désirs de Khomeiny en mettant en garde l'Iran contre le *« danger moderniste »*, cette *« intelligentsia qui, bien que n'ayant pas répudié formellement l'islam, a toutefois assimilé certaines notions et conceptions antitraditionnelles – « démocratie », « laïcisme », « progrès », « égalité des sexes »*, etc.

Un courant élitiste européen

Les articles de Claudio Mutti sont largement traduits dans diverses revues d'extrême droite françaises. Ils se réfèrent fréquemment à celui qui constitue l'une des références privilégiées de la « nouvelle droite », l'Italien Julius Evola, compagnon de route du Mussolinisme et du nazisme, aujourd'hui décédé, dont la pensée a également inspiré Freda.

Evola voyait dans l'islam *« une tradition d'un niveau supérieur non seulement à l'hébraïsme, mais aussi aux croyances qui conquirent l'Occident »*. Dans le commentaire qu'il donne, en 1985, de la pensée d'Evola, Mutti résume les vertus de cet islam revu et corrigé par les néo-fascistes européens : *« Pureté monothéiste absolue, exempte de toute trace d'anthropomorphisme et de polythéisme, intégration de chaque domaine de l'existence dans un ordre rituel, ascèse de l'action en termes de Jihad, capacité de modeler une race de l'esprit »*.

Et la France dans tout cela ? Les dédales de la galaxie d'extrême droite invitent sans doute à se méfier des amalgames et des simplifications. Il n'en reste pas moins que son courant élitiste et européen – par opposition au courant populiste et nationaliste représenté par le Front national – est infiltré par cette réthorique, dans un jeu de références communes, de publicités croisées et de signatures partagées.

Il existe ainsi en Belgique un curieux mouvement, le Parti communautaire national-européen (PCN), qui, au nom de *« la libération et de l'unification de la Nation-Europe »* estime *« légitime mais prématuré »* le terrorisme anti-américain symbolisé par les Cellules communistes combattantes, les Brigades rouges ou Action directe.

Son fondateur est Jean Thiriart qui, tout d'extrême droite qu'il soit, s'est tourné dans les années soixante vers la Chine pour ensuite chercher des alliés parmi *« les pays arabes progressistes en lutte contre l'impérialisme israélo-sioniste »*.

Or, Jean Thiriart est une référence pour la « nouvelle droite » française. Dans un *« petit lexique du partisan européen »* de 1985, dont Guillaume Faye, animateur du GRECE avec Alain de Benoist, est l'un des auteurs, Thiriart est présenté comme *« le plus remarquable théoricien politique de notre époque »*.

Autre signataire de cette brochure, Robert Steuckers anime le pendant belge du GRECE, symbolisé par deux revues *Orientations* et *Vouloir*. Dans le numéro de décembre 1986 de la première, l'un de ses collaborateurs français, Abge Sampieru étudie le *« radicalisme islamique »*, qui lui apparait comme *« l'archétype du mouvement militant traditionaliste révolutionnaire (...), grande peur des "bien-pensants" d'Occident »*.

Les lecteurs français de la seconde revue, *Vouloir*, sont invités à libeller leurs chèques au nom de Trystan Mordrel, l'un des responsables de la librairie *Ogmios*. Avec Guillaume Faye et Jean-Pierre Tillenon, il anime une revue bretonne, *Diaspad*, qui vante le fonds celte du *« génie européen »* et voit dans une future Europe impériale, brisant les nations, le cadre de réalisation des identités régionales. L'intérêt pour les nationalistes corses va de pair.

On n'en finirait pas de citer, dans des revues plus confidentielles, souvent locales, le croisement de ces thèmes idéologiques avec une propagande extrémiste plus classique, vantant l'école « révisionniste » du génocide ou vitupérant contre l'immigration au nom du refus du métissage et d'un racisme biologique. Reste la version plus présentable, moins militante, qu'offre l'organe officiel de la nouvelle droite, *Eléments*.

En 1985, l'un de ses numéros est consacré aux Arabes. Dans l'éditorial, Alain de Benoist, sous son pseudonyme habituel de Robert de Herte, écrit : *« Il n'y a aucune contradiction entre les refus de l'immigration et le désir d'une plus grande collaboration entre Européens et Arabes : nous rejetons, d'un même mouvement, au nom du droit des peuples à rester eux-mêmes, les nostalgiques de la bataille de Poitiers et les adeptes de la tour de Babel »*. Et il conclut, après avoir vanté *« la revendication des identités populaires collectives »* : *« Le réveil de l'Islam n'est pas à nos yeux une menace mais bien plutôt un espoir. »*

Or ce même numéro, sous le titre « Pourquoi j'ai choisi l'islam », publie un témoignage de Claudio Mutti sans aucunement préciser ses engagements politiques. Chassé croisé significatif qui met en évidence le cœur de cette étonnante convergence entre la révolution iranienne et l'extrême droite intellectuelle – concrétisée, en mars dernier, par un voyage de MM. de Benoist, Mordrel et Leforestier en Iran.

Un « apartheid version tiers-mondiste

D'abord l'intégrisme de l'identité, cet « apartheid version tiers-mondiste » où les peuples ne dovent pas mêler leurs cultures. Ensuite l'élitisme du pouvoir, non dénué de références ésotériques, où quelques initiés sélectinnés sont invités à s'emparer du destin collectif. Enfin cette quête d'un Empire européen, s'alliant aux nationalismes du tiers-monde dans un refus parallèle des États-Unis et de l'Union soviétique. *« L'Europe est naturellement solidaire*, écrit ainsi Robert de Herte, *non de l'Ouest ni de l'Est, mais des forces nationales et populaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine abusivement regroupées sous le nom de « Tiers-Monde » – et qui, trop souvent, servent de boucs émissaires »*.

A la lecture de toutes ces citations, qui vont d'idéed simplement discutables à des thèses racistes à tout le moins répréhensibles, le chèque de Wahid Gordji ne paraît donc pas un simple geste de circonstance. De quoi, en tout cas, faire bondir des musulmans attachés aux valeurs démocratiques et faire réfléchir ceux qui, en France, seraient séduits par le message iranien.

EDWY PLENEL.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

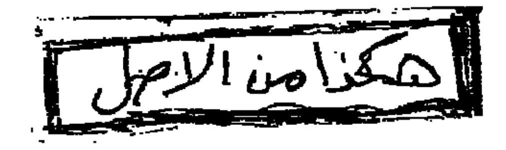
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



e droite avec l'Iran

Société

MÉDECINE

Tarifs excessifs, prescriptions abusives, hygiène douteuse...

L'inspection générale des affaires sociales dénonce le mauvais fonctionnement des stations thermales

Parvenu à la connaissance du public cet été alors qu'il date pourtant de février 1986, un rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur les établissements thermaux risque de susciter bien des remous. Il aboutit à un triple constat :

1) La complexité et l'opacité des procédures ont engendré des inégalités dans la tarification des prestations, qui induisent d'importants écarts dans le coût moyen des cures ;

2) L'inégalité des tarifs et des coûts réels d'une cure ne reflète pas les différences de qualité des prestations offertes ;

3) Les normes de fonctionnement insuffisantes et inadaptées ne sont pas toujours respectées.

Particulièrement visées par ce rapport, les stations de la Chaîne thermale du soleil se voient reprocher des tarifs nettement supérieurs à ceux pratiqués par la plupart des autres stations (1).

Il était temps que l'on se penche sur l'organisation du thermalisme en France. Rares en effet sont, dans les quatre-vingt-dix pages du rapport que l'IGAS a consacrées aux établissements thermaux, celles qui ne mettent en lumière un dysfonctionnement, un abus ou un non-respect des règlements.

Il ne faudrait pas croire pour autant que le thermalisme est globalement en crise : en 1984, on avait compté 480 427 curistes, soit 13,8 % de plus qu'en 1981. Le thermalisme représente, pour la Sécurité sociale, une dépense de plus de 1 milliard de francs pour le seul régime général.

Ces chiffres globaux ne reflètent pourtant pas la complexité de la situation. *« Le coût moyen des cures est très inégal suivant les stations »*, note le rapport. Ainsi, celui du traitement dispensé par les thermes varie de 1 089 F à Eaux-Chaudes à 5 800 F à Cambo-les-Bains pour les cures à orientation rhumatologie et séquelles de traumatismes articulaires (RHN) ; de 1 167 F à Luchon à 3 156 F à Cambo-les-Bains pour les cures à orientation voies respiratoires (VR).

Schématiquement, on peut distinguer trois types de stations thermales : (2)

– Celles où la différence entre la prescription maximale et le forfait ne dépasse pas 1 000 F (Vichy, Saint-Amand-les-Eaux, Dignes, Les Eaux-Bonnes, Luchon et Néris-les-Bains...) ;

– Celles où l'éventail des coûts est un peu plus large (Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, Salies-de-Béarn, Dax) ;

– Enfin, les enquêteurs de IGAS ont tenu à mettre à part les stations de la Chaîne thermale du soleil, *« qui se distinguent nettement des autres par l'importance du coût maximal théorique de leurs cures (de 6 038,90 F à Gréoux-les-Bains à 7 975,85 F à Amélie-les-Bains pour les cures RHN : de 3 178,50 F à Cambo-les-Bains à 4 529,75 F à Gréoux-les-Bains pour les cures VR) »*.

Un problème structurel

A propos des cures RHN, les rapporteurs s'inquiètent d'une *« dérive importante et rapide »* des prescriptions à travers les pratiques les plus coûteuses. Ainsi, en 1983, *« la douche locale, suivie de bain de boue local »*, était prescrite aux mains *ou* aux pieds à près de 60 % des curistes ; en 1984, près de 90 % d'entre eux se sont vu prescrire ces soins aux mains *et* aux pieds. Même chose pour les *« douches pénétrantes générales »*, qui étaient prescrites à 44 % des curistes en 1983 et à près de 90 % en 1985.

Forts d'un tel constat, les rapporteurs observent que *« le système actuel comporte des risques évidents pour l'indépendance des médecins thermaux »*. En effet, le chiffre d'affaires des établissements thermaux *« dépend largement du comportement de prescription des médecins locaux »* (voir encadré). Là encore, les stations de la Chaîne thermale du soleil sont particulièrement visées par les rapporteurs, qui notent cependant que *« ce problème est structurel »* et don *« non limité à ces seules stations »*.

Toutefois, les tarifs pratiqués dans les différentes stations thermales – et que la Sécurité sociale, bonne mère, rembourse généreusement – ne sont pas fixés unilatéralement par les responsables de ces stations. La Commission technique du thermalisme (CTT) et les services de la concurrence et des prix ont leur mot à dire.

Le rapport ne les oublie d'ailleurs pas : le fonctionnement de la CTT, est-il écrit, appelle de vives réserves. Le poids des milieux professionnels en son sein *« semble prédominant »*. Conséquence : *« La CTT émet des décisions favorables à la quasi-totalité des demandes. » « Ce laxisme*, notent les rapporteurs, *est d'autant plus regrettable que ces décisions induisent un effet structurel important sur la variation de l'enveloppe thermale »*.

Le haut comité du thermalisme et du climatisme, créé en 1983, n'est pas beaucoup plus épargné. Son rôle, estime le rapport, est *« ambigu »* ; ses pouvoirs *« ne sont pas clairement définis »*, ses avis ne sont souvent pas suivis par le ministre, ce qui contribue à instaurer *« une crise de légitimité permanente »*.

Quant aux normes de fonctionnement, elles semblent, aux rapporteurs, *« insuffisantes, inadaptées et non respectées dans leur totalité »*. Les kinésithérapeutes sont, par exemple, en nombre insuffisant. Résultat : le temps de massage est de dix minutes par curiste, ce qui est *« dérisoire »*. En ville, pour un prix de séance à peine supérieur, le temps de massage est trois à quatre fois plus long. Autre exemple : *« Tous les établissements ne sont pas munis du matériel nécessaire à la lutte contre les incendies. »* Dans le domaine de l'hygiène, de *« très grosses lacunes »* ont été relevées. Elles concernent essentiellement les bains de boue, l'hygiène et l'entretien des piscines.

« Un véritable scandale »

Enfin, les membres de l'IGAS ont constaté dans plusieurs stations des *« files d'attente impressionnantes de curistes »*. Cette situation, note le rapport, est *« d'autant moins acceptable qu'il s'agit de patients âgés, souvent rhumatisants et fatigués »*. De même, les horaires en vigueur relèvent de décisions *« déraisonnables »*. A Dax, par exemple, certains établissements thermaux ouvrent leurs portes à 5 heures. N'a-t-on pas trop tendance, parfois, à oublier que *« les curistes sont aussi en cure pour se reposer ? »*, se demandent les rapporteurs.

En bonne logique, un tel constat aurait dû amener les pouvoirs publics à réagir. Il n'en a rien été. Mieux : le rapport a été tenu secret pendant près d'un an et demi.

« Pendant toute cette période, nous dit M. Jean Peyrafitte, sénateur et maire de Luchon, vice-président de la Fédération thermale et climatique française, *il nous a été impossible ne serait-ce que de le lire. Pourtant, ce rapport dénonce un véritable scandale, les pratiques des stations de la Chaîne thermale du soleil, et le coût inacceptable qui s'ensuit pour la Sécurité sociale. »* Selon M. Peyrefitte, la Sécurité sociale aurait, en 1986, économisée 400 millions de francs si au lieu d'aller dans les stations de la chaîne thermale du soleil, les curistes s'étaient rendus dans des stations plus « classiques ». *« Pourquoi le gouvernement a-t-il bloqué ce rapport pendant si longtemps ? »*

Du côté de la Chaîne thermale du solel, on reste serein. On juge le rapport *« pas mauvais »* et on explique que si les prix pratiqués par ces stations sont effectivement plus élevés, c'est qu'elles sont plus récentes et qu'elles offrent un plus grand éventail de prestations.

Curieusement, on déclare, là aussi, regretter le blocage de ce rapport pendant plus d'un an et on précise que la Chaîne thermale du soleil a, le 1er août dernier, racheté la station thermale de Bains-les-Bains (Vosges), au bord de la faillite depuis de nombreuses années. Une manière de rappeler que M. Philippe Séguin est à la fois ministre des affaires sociales et député des Vosges...

FRANCK NOUCHI.

1) Ce rapport a été établi par M. J.-S. Broute, Mme M.-A. Dimesnil du Buisson, Mme le Dr J. Roquel, Mme le Dr M. Tugaye.

(2) Il existe en France quatre-vingt-dix sept stations agréées et conventionnées avec les organismes sociaux. Les modes de gestions des établissements thermaux sont variés : ceux d'Aix-les-Bains snt les seuls à être gérés par l'Etat. Les gestions municipales sont assez nombreuses (c'est le cas par exemple à Luchon). Il existe, d'autre part, trois groupes de stations ayant une gestion privée. Parmi ceux-ci, la « chîne thermale du soleil », une société anonyme à capitaux privés, comprend, au total, treize stations.

Garantir l'indépendance des médecins

Le rapport de l'IGAS fait cinq propositions :

1) **« Assurer un meilleur respect des normes. »** Selon les rapporteurs, *« les normes actuelles doivent être actualisées et renforcées, dans le sens d'un meilleur fonctionnement au plan sanitaire des pratiques thermales »* ;

2) **« Améliorer la formation des médecins en crénothérapie. »** Ignorants les possibilités des cures thermales en tant que traitement médical, les jeunes médecins, notent les rapporteurs, orientent mal les malades. *« Ce sont les malades,* note le rapport de l'IGAS, *qui, informés par la publicité ou pour d'autres motivations extra-médicales, demandent et choisissent leur station thermale. Le médecin entérine cette demande et l'officialise par la demande préalable auprès de la caisse d'assurance-maladie. »* Il paraît donc indispensable aux rapporteurs de réintégrer l'enseignement de la médecine thermale dans le cours des études de médecine.

3) **« Définir des engagements précis de la part des établissements thermaux en matière de promotion publicitaire. »**

4) **« Garantir l'indépendance des médecins thermaux. »** Ce point est jugé *« capital »* par les rapporteurs, qui estiment contraire à l'éthique le fait que les curistes ne bénéficient pas du libre choix de leur médecin, comme tout assuré social. En outre, *« le lien de subordination qui existe dans certaines chaînes entre le médecin installé dans l'établissement thermal et la compagnie thermale génère une surprescription significative »*. Enfin, l'installation de cabinets médicaux dans l'établissement thermal devrait, estiment les rapporteurs, être interdite.

5) **« Simplifier et maîtriser le système de tarification. »**

● **Naissance après transplantation cardiaque.** – Une femme de vingt-neuf ans a accouché, le mardi 11 août, au CHU de Nantes après avoir subi, en avril 1985, une transplantation cardiaque. Contre-indiquée habituellement chez les greffés du cœur, notamment à cause des risques cardiaques et immunologiques, la grossesse a, cette fois, pu être menée à terme. Déjà mère d'un enfant, la jeune femme s'était retrouvée enceinte après l'échec d'une contraception locale.

SPORTS

ATHLÉTISME : championnats du monde

Plus de cinquante Français à Rome

La sélection française pour les championnats du monde d'athlétisme qui auront lieu à Rome du 29 août au 6 septembre est composée de cinquante et un athlètes (trente et un hommes et vingt femmes). Cette sélection, communiquée le mardi 11 par le directeur technique national Alain Piron, n'est pas exhaustive puisque dix-sept autres athlètes ont été placés sur une liste d'attente.

C'est le cas de Maryse Ewange-Epée (saut en hauteur), qui revient progressivement à son meilleur niveau, de Philippe Gonigam (400 mètres haies), relevant de blessure, ou encore de Serge Helan, le champion d'Europe en salle du triple saut. La championne du monde de cross-country, Annette Sergent, a été retenue malgré ses médiocres performances estivales.

En revanche, les sélectionneurs devront prendre leurs responsabilités pour désigner la troisième représentante française au 100 mètres haies, entre Laurence Elloy et Monique Ewange-Epée qui devront se départager dans des réunions à l'étranger.

La sélection définitive sera annoncés d'ici au 17 août, date limite pour l'inscription des participants au mondial. Toutefois, on saura bien avant si Stéphane Caristan, l'une des meilleures chances françaises de médaille, actuellement bloqué dans sa préparation par une blessure à l'aîne, pourra honorer sa sélection.

Pour les premiers championnats du monde organisés en 1983 à Helsinki, la délégation française ne comptait que trente-six athlètes. Cette fois, Alain Piron espère *« un bon nombre de finalistes et, pourquoi pas, une ou deux médailles »*.

J.-J. B.

RUGBY

Albert Ferrasse soutient Danie Craven

Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby et de l'International Board, a envoyé, le mardi 11 août, un télex *« de soutien »* à Danie Craven, son homologue de la Fédération sud-africaine (SARB). Cette dernière doit se prononcer vendredi sur l'opportunité d'une tournée de joueurs australiens qui devrait entraîner l'exclusion de l'Afrique du Sud de l'International Board.

Albert Ferrasse rappelle à son homologue sud-africain son engagement de ne pas accueillir de tournée sans l'accord des fédérations concernées. Il lui renouvelle aussi sa promesse d'une tournée en 1988. *« L'International Board,* écrit-il, *doit étudier lors de sa réunion de novembre 1987, la forme que pourrait prendre, dès 1988, une tournée en Afrique du Sud comportant des joueurs d'un ou de plusieurs pays membres du Board (...). Je tiens à vous renouveler mon intention de donner toute priorité à ce sujet de manière que le rugby sud-africain continue à avoir les contacts internationaux qu'il mérite tant par la qualité de son jeu que par les efforts qu'il a accomplis pour démontrer que les barrières raciales peuvent être abolies par le sport. »*

VOILE : Admiral's Cup

Une « première » néo-zélandaise

Les Néo-Zélandais ont le vent en poupe. Après avoir accédé l'hiver dernier à la finale de la coupe Louis-Vuitton contre Dennis Conner, vainqueur par la suite de la coupe de l'America, les navigateurs des antipodes ont gagné pour la première fois, mardi 11 août, à Plymouth, l'Admiral's Cup, considérée comme l'officieux championnat du monde de la course au large par équipes nationales (*le Monde* du 4 août).

Dans la course du Fastnet, cinquième et plus longue épreuve (605 milles) de l'Admiral's Cup, les Néo-Zélandais ont placé leurs trois bateaux dans les vingt premiers avec *Propaganda* quatrième, *Goldcorp* onzième et *Kiwi* vingtième. *Propaganda*, qui termine premier à l'officieux classement général individuel, a été dessiné par Bruce Farr, l'un des architectes de *New Zealand*, le bateau en matériaux composites de la coupe de l'America. L'équipage, dirigé par Peaven Woolley, était composé de membres de *New Zealand*, dont le tacticien Brad Butterworth.

Corum de Philippe Briand qui s'était imposé comme le meilleur représentant français dans les quatre premières courses, n'a pris que la trentième place du Fastnet, après avoir choisi une mauvaise option au départ. Grâce à la cinquième place de *Centurion-Musclor* de Laurent Delage et la septième de *Xeryus* de Bruno Troublé, l'équipe de France a pu remonter à une septième place de l'Admiral's Cup bien décevante par rapport aux ambitions annoncées.

G. A.

SCIENCES

Plusieurs pays africains menacés par les criquets pèlerins

Les criquets sauteriaux n'ont pas pullulé en Afrique de l'Ouest comme on le craignait au début de l'été : les pluies ont été entrecoupées de périodes sèches, ce qui a empêché les éclosions massives. Telle est la nouvelle rassurante qui s'est dégagée de la réunion qui s'est tenue au siège de la FAO (Food and Agriculture Organization) à Rome le lundi 10 et le mardi 11 août, au cours de laquelle dix-huit pays africains, huit Etats « donateurs » et les Communautés européennes ont fait le point sur le problème des criquets.

En revanche, les criquets pèlerins constituent toujours une menace très grave pour plusieurs pays africains. Certes, l'Arabie saoudite a pu détruire les essaims qui s'étaient constitués sur son territoire ; quatre avions vont commencer les traitements au Soudan ; l'Ethiopie, qui dispose des avions nécessaires, a déclaré qu'aucune partie de son territoire ne serait interdite aux équipes de prospection et de traitement. Mais la situation est très sérieuse au Tchad.

Une vaste zone du territoire tchadien située au sud de Fada est infestée d'énormes bandes larvaires en cours de grégarisation et sur le point de se transformer en essaims de criquets pèlerins ailés.

La prospection et le traitement de cette zone devraient commencer incessamment, grâce à des avions à long rayon d'action « prêtés » par le Niger et le Mali, à des hélicoptères francais, à des experts envoyés par la France, les Etats-Unis et la FAO, et à 30 000 litres de fénitrothion déjà stockés à Abéché (à 200 ou 300 kilomètres au sud de la zone infestée).

Le Tchad ne veut pas que la dieldrine, insecticide beaucoup plus rémanent, soit utilisée : les éleveurs de la région se sont plaints que les traitements à la dieldrine de l'année dernière avaient fait avorter leurs chamelles.

La situation des criquets pèlerins au Tchad inquiète beaucoup les pays sahéliens (Mauritanie, Mali, Niger), sans parler des Etats du Maghreb (Libye comprise) chez qui pourraient aller les pèlerins. De son côté, la Somalie est préoccupée par les criquets pèlerins du Soudan et de l'Ethiopie.

Y. R.

Les Soviétiques vont vendre les images prises par leurs satellites

Les Soviétiques vont désormais vendre les images prises par leurs satellites de télédétection. Peu après avoir lancé, le 25 juillet dernier, leur plus gros satellite d'observation de la terre, Cosmos 1870, ils ont annoncé la création de la société Soyouzkarta, qui sera responsable de la commercialisation des clichés dans le monde entier.

Cette nouvelle société entre donc en concurrence directe avec Eosat, qui vend les images des satellites américains, et avec Spot Image, qui commercialise celles du satellite français Spot, d'autant que les images de Cosmos 1870 sont de très bonne qualité, d'après des spécialistes occidentaux, et ont une bonne résolution.

La création de Soyouzkarta est une nouvelle preuve de la volonté affichée par les Soviétiques de se lancer dans la commercialisation des services spatiaux. Après avoir longtemps utilisé l'espace pour ses besoins propres, l'Union soviétique a décidé de concurrencer les Américains et les Européens sur le marché mondial.

C'est à cette fin qu'elle a fondé, en février 1985, l'organisme Glavcosmos, notamment chargé de coordonner et de gérer ses coopérations internationales en la matière. Jusqu'ici, nous disait récemment M. Oleg Firsyuk, chargé des relations internationales de Glavcosmos, ce dernier consacre 90 % de ses activités à la réalisation d'objectifsd'intérêt national. Mais il ajoutait qu'à l'avenir il pourrait en être autrement.

Les Soviétiques proposent déjà, depuis plusieurs mois, de lancer des satellites étrangers : un engin indien devrait être mis en orbite par une de leurs fusées d'ici à la fin de l'année et des négociations sont en cours avec plusieurs clients potentiels (*le Monde* du 20 juin 1987). Selon M. Firsyuk, ils ont aussi pour projet d'offrir à leurs clients la possibilité d'embarquer des équipements à bord de la station orbitale Mir, pour y effectuer des expériences de longue durée sur la fabrication en apesanteur de matériaux ou de produits biologiquement actifs.

E. G.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Nicole Maya BENDAYAN
et
Emile MALET
et leur fils
Ivan
ont la joie d'annoncer la naissance de

Eglal,

le 9 août 1987.

9, passage de la Main-d'Or,
75011 Paris.

Décès

– M. et Mme François Poincaré
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Barancy
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Henri BARANCY,

survenu à Thonon-les-Bains, le 1er août.

17, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.
148, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Jean Ernst
Et les collaborateurs de la SEERCC,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami

Jean CIGRAND,

survenu le lundi 10 août 1987.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 août, à 16 heures, au cimetière de Sainte-Eulalie-en-Born (Landes).

La levée du corps aura lieu à 7 h 30, le même jour, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

– Mme Yves Leenhardt,
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves Charles LEENHARDT,

survenu le 5 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 6 août 1987, dans la plus stricte intimité.

– Mme Andrée Saint-Cyr,
Mme Dominique Hebrard Saint-Cyr,
François, Dominique et Marie Saint-Cyr,
Renée et Roger Powell,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, époux et père

André Edouard SAINT-CYR,

survenu le 8 août 1987.

La cérémonie a lieu le mercredi 12 août, à 16 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles et l'inhumation a lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Spontini,
75016 Paris.
133, rue de Rome,
75017 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages d'amitié, d'estime et de respect formulés lors du décès de

M. Jacques SCHUMANN,

Mme Jacques Schumann,
Ses filles et ses petits-enfants,
vous prient de trouver, ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Le Monde

Le Monde

Le Monde
PUBLICITE



L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

DUROC. Pierre de T. étage élevé. 7 P. triple réception + 4 chbres, gde cuis., 2 bains, w.-c., 210 m², balc. Sud + 3 services. URGENT – 43-35-18-36.

14e arrdt

ST JACQUES – RARE. S./3 nivx. bel. maison à rénov. 170 m² + ss sol compl. + 100 m² de jard. priv. Expo. Est-Ouest, calme. 3 500 000 F. 43-35-18-36.

MAIRIE. Bon imm. 1er étage s/cour, calme, 3 p. comprenant entrée, séj. 2 chbres, cuis., s.-d-bains, w.-c. séparé, 62 m². 1 000 000 F – 43-35-18-36.

15e arrdt

CAMBRONNE, gd living + 2 chbres, terrasse, parking. 2 250 000 F. 42-97-52-73.

16e arrdt

BOISSIÈRE-IÉNA. R.-d-ch. 130 m² 4 P. + 30 m² ss-sol aménagé prof. lib. possib. gd stand. « M. 73 » 45-22-05-96.

17e arrdt

PL. DES TERNES (PRÈS). Pier. de T., stand., 4e ét. Magnif. 6 p., ent., cuis. équ., 2 s.-d-bns, 2 w.-c., 176 m², état impec. 2 serv. 5 100 000 F. 43-35-18-36.

18e arrdt

LAMARCK STUDIO

Cuisine, w.-c., douche, immeuble p. de t., ét. élevé, vue exceptionnelle. 280 000 F. Immo Mercadet. 42-52-01-82.

42m² 277 000 F

IMMEUBLE 1930, entrée living, dble cuis., s.-de.bns, w.-c., débarras, ch. central, plein soleil. Tél. 42-52-01-62.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m.) Vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage : 2 p. 54 m² + balc. 320 000 – 4 p. 85 m² + balc. 550 000 – 6 p. 139 m² + balc. 820 000. Propriétaire : 42-60-29-61.

appartements achats

VOUS VENDEZ

1 logement avec ou sans conf. PENSEZ IMMO MARCADET 88 r. Marcadet, 75018 PARIS. Tél. : 42-52-01-82 42-23-73-73.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHETE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX – LOCAUX
USINES – TERRAINS

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

locaux industriels

Locations

SURVILLIERS RN 17

SORTIE A. 1 après ROISSY Activités, dépôt, commerce

« MALESHERBES 73 »

Tél. : 45-22-05-96.

Collectivité NORD-AVEYRON recherche utilisateur pour Bâtiment industriel ancienne fromagerie venant de cesser ses activités 2 000 m² utilisable en 2 niveaux : bon état (20 ans); sur 9 000 m² de terrain en bordure de route départementale, 40 km d'Aurillac, et de rivière avec captage et alimentation et eau gratuite. Electricité Moyenne Tension.
Conditions
tout à fait exceptionnelles, possibilité de logement à proximité.

S'adresser au Comité d'expansion économique 33, avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez.

fonds de commerce

Ventes

AIX-EN-PROVENCE (13) HOTEL RESTAURANT + DE 35 CHAMBRES ★★NN Etat neuf vendu moins de 2 années de C.A. Excl. cabinet Poyen 91-48-86-06.

hôtels particuliers

91 BIÈVRE

12 KM PARIS 20' ÉTOILE Hôtel part. de caractère dominant vallée de la Bièvre 590 m² sur 3 niveaux (ascenseur), terrasses panoramiques 157 m² sur terrain 4 500 m², garage 2 voitures. Prix justifié 6 600 000 F. SIETRA (1) 47-83-24-28.

viagers

PRIX INTÉRESSANT Me DENFERT-ROCHEREAU immeuble récent tout confort, 4e étage, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bns, balcon s/rue calme, w.-c., reste occupé par pptaire jusqu en juillet 1990, loyer mensuel 4 500 F. 53, rue Liancourt, samedi-dimanche 15 h-18 h.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS SARL - RC - RM.
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATION DEPUIS 80 F/MS PARIS 1er ou 8e ou 12e ou 15e. CONSTITUTION SARL 1 500 F HT. INTERDOM. 43-40-68-50.

Vote adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

STRASBOURG
CIE D'ASSURANCES

Loue 1 020 m² grd standing divisibl. + park., prox. cell Europe 1 045 m², gd standing divisibl. en 3 ét. neufs + park. Tél. : (16) 88-25-30-07.

fermettes

Fermette forêt landaise, 50 km Bordeaux 2 ha bois 56-45-28-81 59-34-73-66 M. Escarpit, 7, av. Chasseur 33600 Pessac.

A SAISIR
VD CAUSE DÉCÈS
à 95 km Paris dir. aut. Sud
NEMOURS

S/TERRAIN 5 000 m² PAYSAGÉ CLOS, BELLE FERMETTE GATINAISE, pierre, tuiles pays, 200 m², 7 pièces, bains, w.-c., chff., dépendances + grange accolée, prix total 399 000 F, crédit 100 % sans apport. PAYABLE COMME UN LOYER 16-38-72-32 et après 20 h : 16-38-96-22-29, 24 h/24 h.

immobilier information

Pour VENDRE ou ACHETER Maison – Appartement Château – Propriété Terrain – Commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, Paris-17e. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

maisons de campagne

PÉRIGORD NOIR
15 km des Eyzies
MAISON en PIERRE, 100 m² sur 2 niv., cuis. aménagée, salle d'eau carrelée, 1 ch. au r.-de-ch. + poss. 2 ch. à l'étage, toit et murs entièr. ref., bonne isolation. Terrain 9 000 m² (bois, pins, prairie). Prix : 400 000 F, à débattre. Tél. : matin 8 h à 10 h. Tél. : 43-60-83-91 ou écrire M. Rousseau, 17, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas.

A vendre Gard, Lussan (15 km d'Uzès), fermette fortifiée 18e siècle. Pierres de taille, restaurée, 5/6 pces + 2 loggias, s. de bain, cuis., terrasse, cour intérieure, cellier, garage, jardin, tél., tennis, piscine, rivière à 4 km. Tél. : 45-81-05-93 (soir), (16) 66-72-92-61 (août).

pavillons

Rég. paris. 78 Yvelines disp. de suite, pavillon récent 7 p. sur 2 800 m², 2 tennis, piscine, à prox. golf (1) 39-71-86-67. VERNOUILLET 1.300 000 F.

NOISY-LE-ROI, domaine du Parc, pav. récent (10-85) 6 p., dble cuis., dble garage, 187 m² s/ 500 m² jardin, 1 280 000, après 19 h, 30-56-65-88.

Près AVIGNON, maison sur 2 étages, salon, cheminée, grande cuisine, 4 ch., s. de bains, garage, dépend., gde terrasse, petit jdin 480 000 F, 66-82-55-46 jusqu'au 15-8.

maisons individuelles

Rech. rég. LUBERON

Belle maison de village ou bât. ancien à rénover (plus ou moins 250m² hab.) + jard. paiment comptant, étud. ttes propositions. Ecrire s/no 8767. *Le Monde publicité,* 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

terrains

Ile aux Moines, golfe du Morbihan, terrain boisé, viabilisé, 2 100 m² divisible, constructible, vue sur mer, 150 m de la plage. Rens. notaire : 97-47-38-88 ou propriétaire : 75-80-54-58.

villégiature

A louer. Septembre. Port du Crouesty, presqu'île de Rhuys (56) à 50 m de la plage. Maison avec jard., ter., liv., cuis., s.-d-bains, w.-c., cellier, 2 chbres à l'ét. Tél. 39-09-81-05, le soir.

propriétés

MONBAZILLAC

8 km de Bergerac
au milieu des vignes.

Part. vend sur 3 100 m² planté arbres divers, maison à finir de rénover. Grandes dépendances, chai, puits. Rez-de-chaussée : 120 m², 4 grandes pièces, cuisine, salle de bains, 2 w.-c. A l'étage : 120 m², 2 chambres, salle de bains, w.-c., combles avec lavabos à aménager, chauffage central gaz (2 chaudières). Tél. Prix 380 000 F à débattre. Agences s'abst. Tél. (45) 81-95-52 ou (45) 82-05-07.

INTERNATIONAL

A C O R D

Un consortium international des organisations non-gouvernementales, *recherche,* pour Bamako, Mali :

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Qui sera responsable pour le suivi et contrôle des budgets et de la comptabilité de nos projets, l'établissement des rapports financiers, l'amélioration du système comptable et la gestion administrative.

- Formation comptable supérieure avec connaissance du système français essentielle.
- 5 ans d'expérience avec responsabilités similaires.
- Capacités pour assurer la formation du personnel local.

Contrat de deux ans renouvelable : **conditions de salaire et avantages intéressants.**

Ecrire avec C.V. à :
Lois Carter, ACORD – *BP 1, Francis House, Francis Street, London. SW1P 1DQ.*

Recherchons pour un contrat de 6 mois renouvelable en LIBYE :

10 COMPTABLES EXPÉRIMENTÉS

Anglais indispensable.
Une bonne connaissance de la comptabilité US serait un plus.

Envoyer c.v. détaillé + photo + prétentions à :
ISEE INTERNATIONAL
20, rue de la Division-Leclerc,
B.P. 73, 91310 LINAS-MONTLHÉRY.

enseignement

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hôtel (ou avec une famille anglaise). Face à la mer. Londres à 100 km.
Leçons en groupes, moyenne 9 étudiants.
A partir de £ 20 par jour, pension et leçons.

20 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus.

Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noël, Pâques, etc.

Ecr. à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England, 843-59-12-12. ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne, (1) 39-59-26-33.

OFFRES D'EMPLOIS

Ctre de LANGUES Rech. PROFESSEUR français langues étrangères. Adr. c.v. et photo à F.H. Martin, 10 ter, r. Amelot, 17000 La Rochelle.

BANQUE PARISIENNE
Filiale d'un groupe important recherche

JEUNE EXPLOITANT COMMERCIAL
H. – F. DE BON NIVEAU

Le candidat :
– devra développer et entretenir un portefeuille de clientèle PME – PMI,
– sera diplômé de l'enseignement supérieur,
– aura le sens de l'organisation et du risque et devra démontrer des aptitudes au travail en équipe.

Une expérience de l'exploitation bancaire permettant une intégration rapide est une condition indispensable pour postuler à cet emploi.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : OCBF – 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme format. universitaire sup. 3e cycle (français, philo, psycho), solide exp. enseignement, rédaction rel. publiques. Et. toutes prop.; 45-86-99-53.

Ing. Ecole Cent. de Paris, format. complémentaire I.C.G., arabe, anglais courant, français, 43 ans, exp. de généraliste dont 11 ans comme resp. ccial export, 4 continents, rech. poste res. export et développement d'affaires internat. ou de resp. de filiale à l'étranger. Ecrire sous le no 8762 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Assistant chef de publicité DUT Publicité-Marketing. Expérience en agence. Recherche poste évolutif. Disponibilité immédiate. Tél. : 47-47-12-48, poste 237.

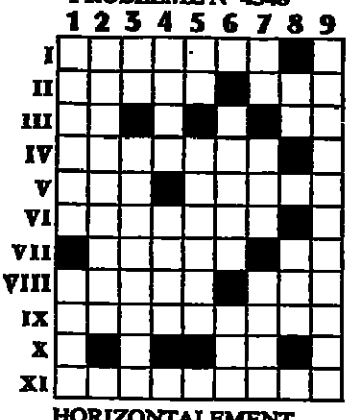
Jne sidérurgiste 34 a., épouse secrétaire conf., rech. gérance mais. fam. ou autre. De préf. Sud-S.-O., A. Buttgen, 32, av. de la Résistance, 57210 Maizières-lès-Metz, 87-80-34-49.

J.F. recherche emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociation des crédits documentaires. Ecrire sous le no 6 955 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4548



HORIZONTALEMENT

I. Vit dans le dépouillement. – II. On peut la trouver en ouvrant un coffre. Où Virginie a bien plus d'importance que Charlotte. – III. Note. On ne saurait qualifier ses richesses de naturelles. – IV. Forcément absent quand il n'y a pas un chat. – V. Dans un sens comme dans l'autre, il était durement frappé. Exposent en se servant de l'étalage. – VI. S'intéressa à ce qui était désintéressé. – VII. Théâtre où se jouèrent plus d'un drame. Son utilité ne nous empêche pas de le laisser tomber. – VIII. On se passe volontiers des uns et on écoute de bonne grâce les autres. A misé sur de nombreux tableaux. – IX. Contraints à lutter contre « l'hiver ». – X. Quitta la ville pour s'installer à la campagne. – XI. Boucheries dont il est préférable de ne pas être client.

VERTICALEMENT

1. Indique que l'on va vider un « fusil » de son contenu. Il a quand même trouvé à qui parler malgré sa relative solitude. – 2. Mauvaise réaction. – 3. Cogne souvent contre ses semblables. Incitaient à tirer profit du vol. – 4. Pousse à répondre mais pas à rétorquer. A fini par perdre toute dignité. – 5. Réfléchi. Fait recevoir et donner en même temps. – 6. Bien des hommes s'intéressent à ce qu'il y a sous sa robe. Recueille ce qui sort de certaines enveloppes. – 7. Surpris par les événements. Ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. On trouvera sans doute normale sa préférence pour les employés modèles ! – 8. Bien sorti. Fait le bonheur des uns sans faire le malheur des autres. – 9. Désireuses d'exploiter un filon.

Solution du problème no 4547

Horizontalement

I. Langage. – II. Are. Tir. – III. Bagarre. – IV. Li. Eloi. – V. Raison. – VI. Génial (anagramme de « aligne »). – VII. Noé. Effet. – VIII. Tond. Or. – IX. Caserne. – X. Eperdue. – XI. Si. Enragé.

Verticalement

1. Labyrinthes. – 2. Ara. OO. Pi. – 3. Négligence. – 4. Aise. Dare. – 5. Air. One. S.D.N. – 6. Renifleur. – 7. Etel. AF. Réa. – 8. Léon (Noël). – 9. Craie. Trêve.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 août :

DES DÉCRETS

- No 87-654 du 11 août 1987 relatif aux prix des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public.
- No 87-657 du 10 août 1987 modifiant le décret no 77-123 du 10 février 1977 portant extension et adaptation des dispositions du code électoral (partie réglementaire) pour les élections à Mayotte.

DES ARRÊTÉS

- Du 6 juillet 1987 pris pour l'application, au titre de l'exercice 1987, de l'article 95 de la loi no 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.
- Du 8 juillet 1987 fixant les modalités du contrôle financier sur l'Institut national de recherche pédagogique et sur le Centre national d'enseignement à distance.

DES DÉCISIONS

- Du 31 juillet 1987 modifiant des décisions antérieures autorisant l'exploitation de services de télévision à vocation nationale diffusés en clair par voie hertzienne terrestre (cinquième et sixième chaînes).
- Du 10 août 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

UNE LISTE

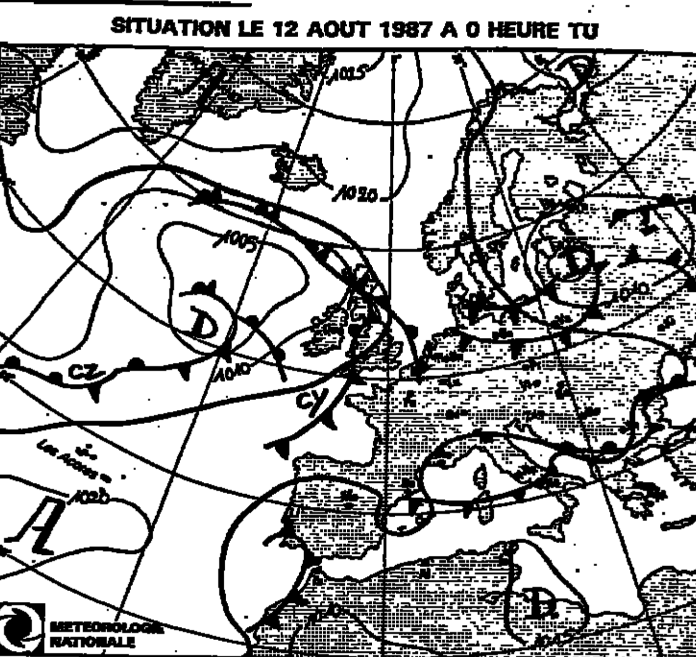
- De sortie de l'Ecole polytechnique en 1987 de la promotion 1984 (élèves diplômés).

SUR MINITEL

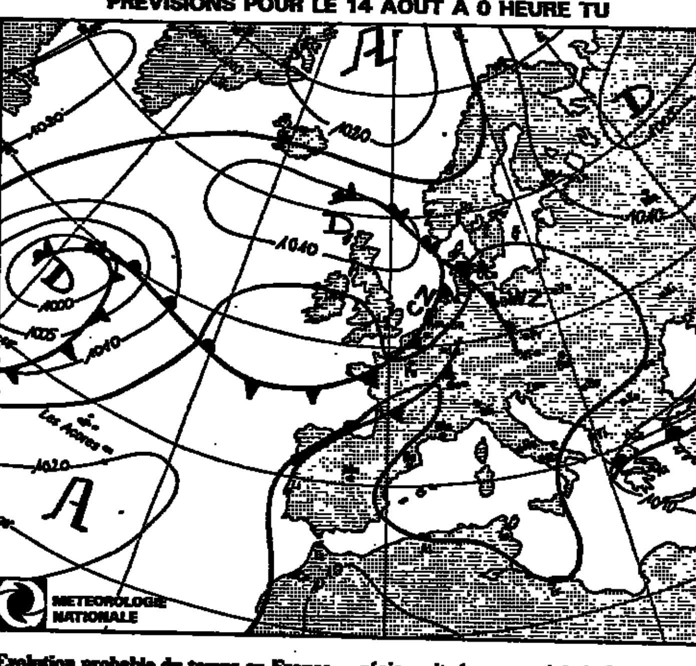
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis MÉTEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 août à 0 h TU et le jeudi 13 août à 24 h TU.

Durant les prochaines 48 heures, des perturbations peu actives circuleront de la Manche au Nord-Est, affectant essentiellement les régions situées au nord de la Loire.

Des nuages mais très peu de pluie en perspective : les précipitations se limiteront, en effet, au littoral de la Manche au Nord et aux Vosges. En fin de période, une évolution orageuse est à craindre des Pyrénées au massif Central, ainsi que sur les Alpes.

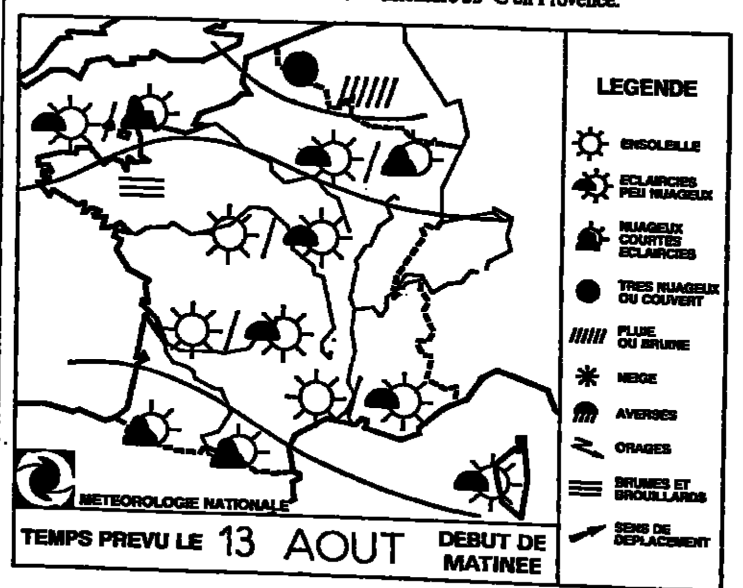
Jeudi : la matinée s'annonce brumeuse mais bien ensoleillée sur la majeure partie de la France.

Quelques exceptions : les Pyrénées, le nord de la Bretagne, la Normandie et les régions situées au nord de la Seine, où le ciel sera très nuageux. On peut même craindre quelques gouttes de pluie sur le Nord-Pas-de-Calais.

Dans l'après-midi, le ciel deviendra très souvent nuageux. Il pleuvra un peu sur les Ardennes, le nord de l'Alsace et les côtes de la Manche. Des orages éclateront sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, le Massif Central et même sur les Alpes en soirée.

Les températures minimales avoisineront 13 à 16° C sur la moitié nord du pays, 17 à 21° C sur la moitié sud.

Les températures maximales varieront entre 25 et 28° C sur la moitié nord, sauf près de la Manche, où elles ne dépasseront pas 22° C. Elles dépasseront souvent 30° C sur la moitié sud pour atteindre 35° C en Provence.



TEMPS PREVU LE 13 AOUT DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-8 à 6 heures TU et le 12-8-1987 à 6 heures TU — le 12-8-1987

FRANCE				TOURS	24	11	D	LOS ANGELES	24	18	D
AJACCIO	29	19	N	TOULOUSE	30	17	D	LUXEMBOURG	21	13	C
BIARRITZ	28	17	C	POINTE-À-P.	–	–	–	MADRID	37	20	D
BORDEAUX	28	14	D	ÉTRANGER				MARRAKECH	30	17	C
BOURGES	26	13	C	ALGER	42	23	D	MEXICO	27	14	B
BREST	18	15	P	AMSTERDAM	22	14	P	MILAN	27	20	N
CAEN	20	11	N	ATHÈNES	32	23	D	MONTRÉAL	24	15	D
CHERBOURG	18	12	C	BANGKOK	33	25	C	MOSCOU	20	12	P
CLERMONT-FERR.	28	16	N	BARCELONE	28	17	D	NAIROBI	19	13	C
DIJON	25	15	C	BELGRADE	24	11	D	NEW-YORK	29	17	D
GRENOBLE St-M-H	29	25	C	BERLIN	18	8	D	OSLO	17	7	D
LILLE	24	14	C	BRUXELLES	22	14	P	PALMA-DE-MAJ.	36	19	B
LIMOGES	23	15	D	LE CAIRE	36	23	B	PÉKIN	29	23	D
LYON	27	15	N	COPENHAGUE	18	8	D	RIO-DE-JANEIRO	26	22	D
MARSEILLE-MAR.	31	18	D	DAKAR	30	26	N	ROME	29	21	N
NANCY	23	13	C	DELHI	42	33	B	SINGAPOUR	31	27	C
NANTES	24	14	N	DJERBA	38	25	D	STOCKHOLM	16	5	C
NICE	27	22	N	GENÈVE	25	15	C	SYDNEY	16	14	C
PARIS-MONTS.	25	16	N	HONGKONG	31	26	D	TOKYO	30	25	A
PAU	29	15	D	ISTANBUL	28	20	D	TUNIS	40	23	D
PERPIGNAN	29	20	D	JÉRUSALEM	34	26	D	VARSOVIE	17	10	C
RENNES	23	12	C	LISBONNE	34	21	N	VENISE	27	17	D
ST-ÉTIENNE	28	17	N	LONDRES	19	12	P	VIENNE	22	12	C
STRASBOURG	23	13	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

REPÈRES

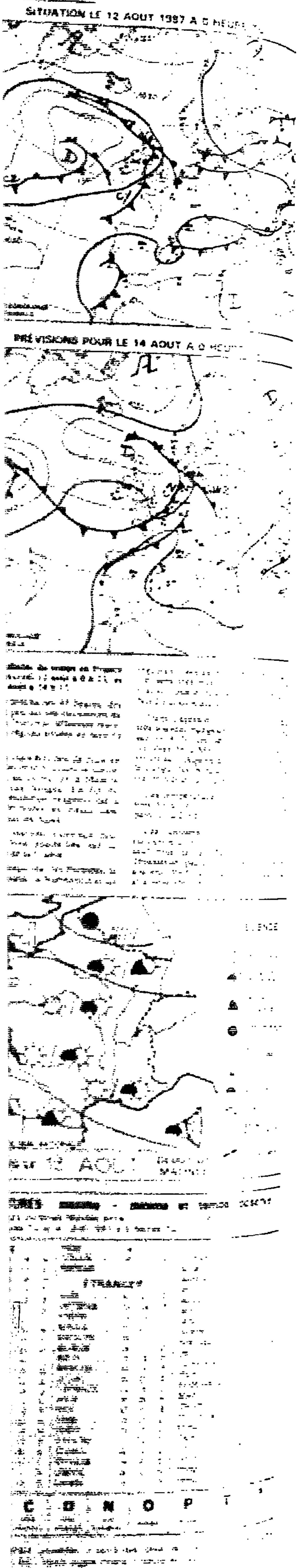
Production industrielle

Chômage



LEMONDE

هكذا من الأصل



Economie

REPÈRES

Automobile

Forte reprise du marché en juillet

Beau mois de juillet pour l'automobile française : les immatriculations de voitures neuves, avec 196 356 unités, font un bond de 18,3 % par rapport au même mois de l'année précédente, qui porte à 8,1 % l'accroissement enregistré au cours des sept premiers mois de 1987, comparés à la même période de 1986. *« Jamais ce mois d'été n'avait connu auparavant une telle activité »*, note la Chambre syndicale de l'automobile.

Les marques françaises ont particulièrement profité de cette envolée, puisqu'elles s'inscrivent en juillet en hausse de 26,5 % (+ 10 % pour les sept premiers mois), alors que les voitures étrangères ne gagnent que 8,1 % (+ 4,8 % de janvier à fin juillet). Ces mouvements ramènent à 36,6 % la pénétration des automobiles étrangères dans l'Hexagone pendant les sept premiers mois (contre 37,7 % il y a un an).

Les groupes Peugeot et Renault ont connu en juillet des évolutions parallèles : le premier a immatriculé 57 201 véhicules, soit 26,3 % de plus qu'un an auparavant. Pour les sept premiers mois, il progresse de 10,7 % et occupe 32,8 % du marché français.

Avec 58 878 immatriculations le mois dernier, Renault affiche une hausse de 26,8 % sur juillet 1986 et une progression de 9,3 % pour les sept premiers mois, qui lui fait occuper 30,6 % du marché national.

Production industrielle

Baisse en France au premier trimestre

La production industrielle en France, mesurée par l'indice trimestriel de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1980, a baissé au cours des trois premiers mois de 1987, pour revenir à 99. Cet indice s'était inscrit à 99 au premier trimestre 1986, 100 au deuxième, 101 au troisième, 100 au quatrième. Ainsi se trouve confirmée la totale stagnation de la production industrielle en France depuis 1980. Au premier trimestre, ce sont essentiellement les industries produisant des biens intermédiaires et des biens d'équipement professionnel qui ont reculé.

Chômage

Augmentation rapide en Ile-de-France

Le chômage a augmenté de 7,8 % en un an dans la région Ile-de-France, alors que la hausse a été de 4,8 % pour la France entière, annonce la direction régionale du travail et de l'emploi. A la fin du mois de juin, et par rapport à l'an passé, les données de l'ANPE font état de 35 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, pour un total de 448 000. Le nombre de reclassements et de sorties du chômage a également baissé en un an. Il y a eu 182 700 sorties du fichier de l'ANPE au cours du deuxième trismestre, contre 202 000 au cours du trimestre correspondant de 1986. Par ailleurs, et selon les comptes de l'UNEDIC cette fois, le niveau de l'emploi salarié a été stable au cours de l'année 1986.

TRANSPORTS

La déréglementation américaine à l'épreuve

Les incidents aériens se multiplient

Le dimanche 9 août, un contrôleur aérien de New-York a confondu les deux numéros de vol d'un Boeing-727 de la Pan Am et d'un 747 de TWA, se trompant dans ses instructions de vol. Les deux avions se sont frôlés, passant à 180 mètres de l'un de l'autre. Le 11 août, à nouveau deux collisions vont être évitées de justesse dans le ciel de Los Angeles. Avec la déréglementation, l'augmentation du trafic, la fatigue des contrôleurs et leur qualification en baisse, le ciel américain frôle désormais la catastrophe.

Deux avions de ligne se heurteront-ils dans les prochaines semaines aux Etats-Unis ? Les Américains s'interrogent sur cette éventualité en cette période estivale où le trafic aérien est intense, à la suite d'une série de catastrophes évitées de justesse. On a ainsi découvert avec horreur outre-Atlantique que le nombre des « presque collisions » en vol avait augmenté de 509 en 1984 à 758 en 1985 et 820 en 1986. Pour les quatre premiers mois de l'année en cours, le nombre des « incidents » officiellement rapportés et celui des erreurs du contrôle aérien ont progressé de 18 %. A qui la faute ?

Les défectuosités du contrôle aérien américain sont le premier facteur incriminé. Ainsi, au mois de juillet dernier, un aiguilleur du ciel oublie qu'il a ordonné à un Tristar de la compagnie vénézuélienne Viasa de voler à 13 000 mètres d'altitudes, et il prescrit cette même altitude à un Airbus de Pan Am en route vers Saint-Thomas. Ces deux appareils se ratent de peu au large des Bermudes.

Ceux qui soutiennent que le contrôle aérien n'est pas à la hauteur rappellent que le président Reagan avait licenciés en 1981, 11 500 des 16 375 contrôleurs, en poste, en raison de leur entêtement à poursuivre une grève considérée comme illégale. L'administration a, depuis, recruté beaucoup, mais, malgré les 580 embauches décidées dans le cadre du budget fédéral en cours, les actuels 15 695 aiguilleurs du ciel américains ne sont pas assez nombreux pour assurer la sécurité. Ils sont ensuite moins compétents qu'il y a six ans. Ils étaient 85 % à être titulaires du plus haut niveau de qualification en 1981. On en dénombre maintenant 75 % seulement à ce niveau. Enfin, ils travaillent six jours sur sept, rythme qui provoquerait des grèves dans toutes les tours de contrôle européennes !

La profusion d'avions légers qui respectent plus ou moins les règlements du vol à vue et les instructions du contrôle n'a pas, non plus, facilité leur tâche. Pour la seule journée du 10 avril dernier, quatre collisions ont été évitées de justesse aux abords d'un aéroport entre un petit appareil à hélices d'un côté et, de l'autre, un DC-9, un Boeing-727, un Tristar et un Boeing-737.

Embouteillages graves

Et, surtout, la déréglementation du ciel américain a considérablement accru le travail des contrôleurs en multipliant le trafic. En autorisant, à partir de 1979, n'importe quelle compagnie américaine à desservir à n'importe quel prix n'importe quelle ville des Etats-Unis, le Congrès et le président Carter avaient déchaîné la concurrence entre les transporteurs. Première conséquence : le nombre des compagnies est passé de soixante en 1978 à cent seize actuellement. Deuxième conséquence : les Américains, alléchés par les bas tarifs, se sont précipités vers l'avion et les vols se sont multipliés. Tous les grands aéroports connaissent donc des embouteillages graves car les compagnies veulent atterrir et décoller au même moment pour mieux servir leur clientèle d'affaires.

Newark enregistre 16 % de mouvements supplémentaires depuis 1981, Atlanta 25 %, Detroit 46 % et Los Angeles 55 %. Sur l'aéroport O'Hare de Chicago, le plus fréquenté du monde, la situation confine à l'absurde. Au mois de juin, trente-neuf vols étaient programmés pour atterrir à 9 h 15 précises. Cet engorgement provoque des retards importants pour les passagers et une tension dangereuse chez les contrôleurs aériens chargés de suivre sur leur écran radar vingt-cinq avions à la fois, alors que leurs collègues européens en surveillent normalement la moitié.

A cette thrombose aérienne, le ministère des transports n'a opposé, pour l'instant, que des demi-mesures. Certes, il embauche des aiguilleurs du ciel supplémentaires mais, d'un autre côté, l'administration cherche à faire accepter une augmentation des cadences en réduisant de 12 kilomètres à 6 kilomètres la distance minimale entre deux avions en route. Les réunions se multiplient avec les compagnies pour qu'elles acceptent d'étaler les départs et les arrivées de leurs vols, mais les résultats ne sont pas encore perceptibles.

La responsabilité des pilotes

Mais le contrôle aérien n'est pas seul en cause. Les pilotes aussi sont, à l'origine des « presque collisions ». Car la déréglementation a, là encore, produit des effets pervers. La recherche forcenée d'économies a conduit bien des compagnies à rogner sur la formation de leurs équipages et à les pousser à une productivité accrue. L'attrait des primes et la démobilisation due à des salaires diminués de 40 % ont amené certains pilotes à commettre des fautes qui auraient pu se révéler meurtrières.

On s'attendait à trouver dans ce palmarès sinistre des équipages de Continental et d'Eastern, filiale du géant Texas Air, car les passagers américains se plaignent en priorité du manque de sérieux de ces deux compagnies. Le public conserve en mémoire les propos de M. Ron Cole, porte-parole des pilotes d'Eastern, qui déclarait récemment que *« certaines économies peuvent se révéler criminelles »*, et de citer la politique de sa compagnie contre l'absentéisme qui a conduit certains pilotes malades à voler tout de même. Sans oublier l'avertissement de l'administration fédérale adressé à Eastern afin que la compagnie n'oblige pas ses équipages à piloter plus de trente heures par semaine..., c'est-à-dire le double d'un pilote d'Air-France.

En réalité, c'est Delta, la mascotte des Américains, qui accumula au mois de juillet les fautes de pilotage dont deux auraient pu provoquer une collision. Le 8, le pilote d'un Tristar de Delta se trompe dans les chiffres qu'il fournit à son ordinateur de bord chargé de calculer le cap à donner pour traverser l'Atlantique. L'avion dévie d'une quarantaine de kilomètres de la route officielle et frôle à moins de 30 mètres un Boeing-747 de Continental. Une passagère du Boeing dira que le Tristar passa si près qu'elle n'avait pu l'apercevoir en entier à travers son hublot. Le 12 juillet, le pilote d'un Boeing-767 de Delta atterrit sur la mauvaise piste à l'aéroport de Logan à Boston, qui dispose de deux pistes parallèles, et oblige un appareil d'Eastern à interrompre son atterrissage en catastrophe pour éviter la collision.

L'administration fédérale a ouvert une enquête sur cette série d'erreurs humaines pour déterminer si leur cause doit être cherchée dans les réglementations internes de la compagnie ou dans la formation et l'entraînement de ses pilotes. De nombreux observateurs estiment que les défaillances de Delta, considérée comme la plus sérieuse des compagnies d'outre-Atlantique, prouvent qu'il y a quelque chose de détraqué dans le transport aérien américain et que celui-ci joue avec la vie de ses passagers. En tout cas, des sanctions ont été prises contre les piloytes en cause.

Ce risque existe-t-il en Europe ? En Grande-Bretagne sûrement, étant donnée l'importance de son trafic qui croît cette année au rythme de 25 %. Deux « presque collisions » ont d'ailleurs été notées en juillet au-dessus de l'Ecosse d'abord par la faute du contrôle aérien, et à Londres-Heathrow ensuite où un Bœing-747 de la Pan Am n'a pas dégagé assez vite la piste d'atterrissage obligeant un Tristar de British Airways à reprendre l'air. Le 26 juin dernier, Heathrow a enregistré 1 049 décollages et atterrissages, l'aéroport de Gatwick 703, pendant que mille vols survolaient la Grande-Bretagne. L'administration de l'aviation civile britannique a pris conscience que son équipement radar et informatique commençait à être techniquement dépassé. Elle investira dans les cinq prochaines années 2 milliards de francs pour moderniser les outils du contrôle de la navigation aérienne.

Un système anticollision

En France, on n'en est pas à ces alarmes. Le contrôle aérien assure en moyenne l'acheminement de trois mille cinq cents vols nationaux et internationaux par jour. Le nombre des « rapprochements estimés dangereux » va diminuant : soixante-huit en 1983, soixante-sept en 1984, cinquante en 1985 et cinquante et un en 1986. La direction de l'aviation civile française a tout de même lancé en 1986 un programme d'achat de dix-neufs stations-radars modernes destinées à mieux localiser les avions et à réduire, à l'atterrissage, à 7,500 kilomètres, la séparation minimale entre deux appareils. Toutes les compagnies du monde surveillent attentivement l'évolution de la circulation aérienne.

Globalement, la situation reste sûre. Le chiffre des victimes américaines pour cent mille heures de vol est tombé de 1,72 % en 1978 à 0,92 % en 1986. Convaincue de la montée des dangers, l'Association américaine des pilotes de ligne n'en réclame pas moins l'installation d'un système d'alerte indiquant aux pilotes le risque de collision et la manœuvre à effectuer pour l'éviter. L'administration fédérale souhaiterait que tous les avions en soient équipés en 1991. Faudra-t-il une catastrophe pour convaincre tous les partenaires des transports aériens de l'urgence de cette mesure ?

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

846 000 emplois perdus en douze ans dans l'OCDE

Pas d'amélioration en vue dans la sidérurgie mondiale

La production d'acier des pays de l'OCDE devrait encore diminuer cette année, mais dans des proportions moindres que l'an passé (– 3,5 % contre – 6,3 %), prévoit l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son dernier rapport sur *« le marché de l'acier en 1986 et les perspectives pour 1987 »*.

Cette baisse sera particulièrement marquée aux Etats-Unis (– 6 %) et au Japon (– 5 %), deux pays déjà touchés par la récession de la production en 1986. Dans les pays de la CEE, la production reculera moins cette année que l'an passé (– 2,5 % contre – 7,5 %). Compte tenu des croissances observées dans les pays de l'Est, en Chine et en Corée du Nord (+ 5 %) ou en Amérique latine, l'érosion de la production pour l'ensemble du monde ne sera que de 0,3 % (contre – 0,7 % en 1986).

Les deux facteurs qui ont tiré la production des pays de l'OCDE vers le bas en 1986 – recul de la consommation d'acier et contraction des échanges sidérurgiques mondiaux – devraient persister. Le marché américain continuera de se fermer : les importations devraient encore baisser de 7,5 % aux Etats-Unis, après une chute de 15 % en 1986. Le programme de contingentement des importations d'acier mis en place par les autorités américaines en septembre 1984 porte donc ses fruits : la part de l'acier étranger importé outre-Atlantique a régressé de deux points en 1986 et ne s'élève plus qu'à 23 %.

L'OCDE table également sur une nouvelle chute de 10 % au moins des exportations japonaises, après une baisse de 9 % l'an passé, reflétant la hausse du yen. Peu de changement à attendre pour les Douze, qui ont essuyé en 1986 une augmentation de 14 % de leurs importations et une réduction de 12 % de leurs exportations.

Malgré une diminution de près de 13 millions de tonnes, le taux moyen d'utilisation des capacités de production de la zone OCDE a baissé de 3 % pour ne plus atteindre que 67 % en 1986. Une nouvelle réduction de 16 millions de tonnes (à 494 millions de tonnes) devrait encore intervenir cette année, et le taux d'utilisation se maintiendra au même niveau. A titre de comparaison, pendant la période 1960-1972, ce taux était de 83,5 % dans l'OCDE.

Surcapacités persistantes

Aux Etats-Unis, les capacités de production ont été réduites de 12,5 % au début de l'année (après – 4 % en 1986), *« et il pourrait y avoir de nouvelles réductions importantes pendant le reste de l'année »*, note l'organisation. Le taux d'utilisation ne va probablement pas dépasser 68 %, *« seuil qui dénote encore une situation précaire »*. L'état de santé financier de la sidérurgie américaine, *« particulièrement vulnérable à la crise mondiale actuelle de la sidérurgie »*, est devenu *« une préoccupation majeure en matière de politique publique »* américaine, remarque l'OCDE. Au Japon et dans les douze pays européens, les capacités de production seront utilisées à 64 % et 65 % respectivement cette année.

Ce marasme persistant de l'acier mondial pèse bien évidemment sur l'emploi : pour la douzième année consécutive, les effectifs ont diminué dans la zone OCDE. La baisse de 5 % enregistrée l'an passé (soit 56 000 personnes de moins) porte à 846 000 le nombre d'emplois perdus depuis 1974, soit 43 % des effectifs ! La Grande-Bretagne arrive en tête de ce triste classement avec une chute de ses effectifs de 71 % en douze ans. La France a également payé un lourd tribu, avec 83 800 emplois en moins (– 54 %), dont 8 800 pour la seule année 1986 (– 11 %), ainsi que la Belgique et le Luxembourg (– 48 %), deux pays où l'acier tient une place fondamentale dans le tissu industriel.

Dans les dix pays européens, les effectifs sidérurgiques ont fondu de 48 % depuis 1974, soit une perte de 384 300 emplois. Aux Etats-Unis, la chute a été de 58 % et au Japon de 22,5 %.

FRANÇOISE VAYSSE.

PAYS	Nombre de salariés		Evolution	
	1974	1986	1986/1985	1986/1974
Belgique-Luxembourg ...	86 600	45 100	– 6 %	– 48 %
France ...	155 700	71 900	– 11 %	– 54 %
RFA ...	230 000	147 900	– 3 %	– 36 %
Italie ...	93 800	68 800	– 3 %	– 27 %
Grande-Bretagne ...	197 700	56 900	– 6 %	– 71 %
Total Europe des Dix ...	**800 400**	**416 100**	**– 5 %**	**– 48 %**
Etats-Unis ...	521 400	220 800	– 7 %	– 58 %
Japon ...	323 900	251 300	– 3 %	– 22,5 %
Total OCDE (sauf Turquie)	**1 955 600**	**1 109 000**	**– 5 %**	**– 43 %**

846 000 emplois (43 %) ont été perdus depuis 1974 dans les pays de l'OCDE, dont 56 000 en 1986.

Depuis le début de l'année

Hausse de 7,4 % du trafic d'Air Inter

Malgré les perturbations dans le transport aérien pendant ces dernières semaines, Air Inter a transporté 7,42 millions de passagers durant les sept premiers mois de l'année, soit une augmentation de 7,4 % par rapport à la même période de l'année dernière.

La croissance de la compagnie s'est toutefois ralentie en juillet, avec 1,07 million de passagers transportés, un chiffre supérieur de 3 % à celui de juillet 1986. *« La grève des contrôleurs aériens qui a perturbé l'ensemble du mois de juillet a occasionné un « manque à transporter » de 30 000 passagers »*, souligne Air Inter, qui estime avoir perdu, depuis le début du mouvement en avril, quelque 200 000 passagers.

SOCIAL

● **Insertion des chômeurs de longue durée dans les entreprises.** – Un décret publié au *Journal officiel* du 11 août fixe les modalités d'application des stages de réinsertion en alternance (SRA) pour les chômeurs de très longue durée prévus par la loi du 10 juillet 1987. Sans emploi depuis plus de deux ans, particulièrement défavorisés, ces chômeurs pourront faire des stages de cinq mois et même de huit mois dans les entreprises. Leur rémunération mensuelle de 3 915 F sera prise en charge par l'Etat, ainsi que les cotisations sociales et le coût de la formation de soixante heures par mois. Le ministère espère que les entreprises se mobiliseront pour ce dispositif et s'attend que vingt mille personnes en bénéficieront la première année. Cette formule s'ajoute aux contrats de réinsertion en alternance (CRA), également pour les chômeurs de longue durée mais plus facilement réintégrables. Le CRA est conçu pour une durée de deux ans, l'employeur étant exonéré de toutes les charges sociales pendant une année. L'Etat finance la formation correspondante.

● **Grève probable des pilotes de la Sabena les 15 et 16 août.** – Les quatre cents pilotes et copilotes de la compagnie aérienne belge Sabena ont l'intention de faire grève les 15 et 16 août, a annoncé, le lundi 10 août, l'Association belge des pilotes. Cette décision survient quelques jours après que le tribunal d'instance de Bruxelles, saisi par la direction de la compagnie, eut annulé *in extremis* une grève d'avertissement de vingt-quatre heures prévue pour le 6 août. Cet arrêt – le premier du genre pris par un tribunal d'instance en Belgique – s'appuyait notamment sur la gêne causée aux usagers par un tel mouvement en période estivale. Les revendications des pilotes sont d'ordre salarial. – *(AFP.)*

Première plainte déposée à Bruxelles dans le secteur des activités de services

Guerre des frêts entre des armateurs européens et un sud-coréen

En vertu d'un règlement européen, qui permet de lutter contre les pratiques commerciales déloyales en matière de concurrence et qui est entré en vigueur au début juillet, le Comité des armateurs européens a déposé une plainte auprès de la Commission de Bruxelles au nom de huit sociétés maritimes, contre l'armateur sud-coréen Hyundaï Merchant Marine.

Parmi ces compagnies figure le groupe public français Compagnie générale maritime (CGM). Les armateurs européens concernés reprochent à la société sud-coréenne de pratiquer des tarifs de dumping en accordant aux expéditeurs de marchandises en conteneur des réductions de tarif de 40 à 50 %.

C'est la première fois que ce genre de plainte est déposé dans le secteur des activités de services. Jusqu'à maintenant, la procédure ne couvrait que le dumping constaté sur les produits industriels. Une procédure comparable pourrait être engagée contre les armements d'Allemagne de l'Est sur les lignes Europe-Amérique du Sud.

L'armement Hyundaï (ainsi que la société maritime polonaise Polish Ocean Lines) est la « bête noire » des groupes européens et notamment des armateurs français, au premier rang desquels la CGM. Le dumping de ces armements de l'Est ou d'Extrême-Orient s'exerce non seulement sur les lignes internationales Europe-Asie-Océanie, mais aussi sur la desserte entre la France et les îles du Pacifique (Tahiti, Nouvelle-Calédonie). Pour l'enrayer, le gouvernement français a adopté en conseil des ministres, le 15 avril, un projet de loi réservant aux cargos français et aux navires de la CEE le trafic entre la métropole et les territoires d'outre-mer. Les navires de Hyundaï touchent notamment Le Havre à la très grande satisfaction des autorités portuaires normandes.

Mais ce projet de loi a été très mal accueilli en Polynésie, où la population, les transitaires, les importateurs et les milieux d'affaires veulent jouir de la plus grande liberté et s'adresser aux compagnies maritimes de leur choix... notamment Hyundaï.

Sous la pression de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, et de M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé du Pacific sud, M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, a dû, fin mai, retirer son projet de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il doit se rendre prochainement à Tahiti pour étudier la question.

F. Gr.

Economie

Un entretien avec M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux

« Nous allons investir en Europe plus que partout ailleurs »

Président du groupe de la Lyonnaise des eaux depuis huit ans, M. Jérôme Monod se place délibérément dans le peloton des chefs d'entreprise optimistes. En 1986, le résultat consolidé de la Lyonnaise (36 000 salariés et un chiffre d'affaires de 15,7 milliards de francs) a progressé de 32 %.

Présent dans les secteurs du traitement des eaux, du câble, de la télévision, des loisirs, de l'énergie, de la santé, des pompes funèbres, bref dans toute une gamme d'activités de services, la Lyonnaise renforce ses activités en Asie, y décroche des marchés et choisit sans hésitation l'exportation. Ami fidèle de M. Jacques Chirac, M. Jérôme Monod nous explique sa stratégie et les raisons de sa confiance dans l'avenir.

« Votre société vient de signer un important contrat portant sur la distribution d'électricité à Macao. L'Asie du Sud-Est serait-elle un nouvel eldorado ?

– Je pense que le moment est venu, pour les chefs d'entreprise françaises dynamiques, d'investir résolument en France d'abord, et ensuite à l'étranger, pour marquer leur place sur les grands marchés mondiaux et internationaliser technologies et produits. Mon expérience, c'est qu'ils y ont grand avantage. C'est donc une thèse contraire à celle de la pente du déclin que je voudrais vous démontrer.

» Alors Macao ? L'Asie du Sud-Est ? Il n'y a plus d'eldorados, à vrai dire. Mais ces régions du monde ont des villes champignons, leurs habitants accèdent à des niveaux de vie plus élevés et les capacités d'investissements s'accroissent. Pour un groupe de services comme la Lyonnaise, c'est une formidable opportunité pour l'avenir.

– Pourquoi Macao et pas Hongkong ?

– L'occasion a été Macao, et nous l'avons saisie. Hongkong reste encore largement sous influence britannique. Ce sera notre deuxième étape, avec l'importance de plus en plus évidente de la Chine. Je vais à Pékin fin octobre, puis à Hongkong.

– Il y a Asie du Sud-Est et Asie du Sud-Est. A chaque marché sa méthodologie de conquête...

– Nous commençons notre « longue marche » dans cette région du monde qui ne représente que 3 % de notre chiffre d'affaires mais 6 % de nos résultats nets. Chaque pays s'aborde différemment. Le Japon est un objectif fondamental à long terme, mais un pays très difficile à pénétrer. Pour nous y développer, il faut s'associer. Nous avons choisi deux partenaires : une grande compagnie chimique et l'un des premiers groupes de travaux publics, tous deux japonais bien sûr. La technologie dans le domaine du traitement des eaux, nous l'avons, et le Japon est le premier marché du monde dans ce domaine. Mais il faudra un bon bout de temps pour conquérir une part significative du marché.

– Serait-il opportun de vous associer aux Japonais pour pénétrer la Chine ?

– C'est possible, mais notre stratégie est nuancée. Nous sommes déjà présents dans les grands pays d'Asie et du Pacifique sans les Japonais : à Macao, en Indonésie, à Singapour, en Malaisie par exemple. Au Mexique, nous venons de signer un marché important grâce à notre joint-venture japonaise. C'est donc selon les cas.

» En Chine ? Dans le protocole financier signé en juin dernier à Pékin par M. Michel Noir, la Lyonnaise a trois projets d'usines de traitement d'eaux résiduaires, à Tian-Jin, Xian et Chongquing, qui ont été retenus par l'administration chinoise. C'est un investissement de 150 millions de francs. Et il y en a d'autres d'égale ampleur pour 1988.

» Sans doute, les négociations mettent la patience à l'épreuve. Mais les autorités chinoises sont venues à Macao, il y a quelques semaines, à l'inauguration de notre première usine de traitement. Elles ont été intéressées.

« Un groupe à vocation internationale »

– L'Asie du Sud-Est vous fait-elle oublier l'Europe ou l'Amérique du Nord ?

– Pas du tout ! Les Etats-Unis, l'un des marchés les plus difficiles, a éte notre première cible, comme l'Espagne. Nous avons correctement réussi, puisque la Lyonnaise réalise 25 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et 35 % de ses résultats consolidés. Mais la priorité qui monte au firmament, c'est l'Europe. Nous allons y investir beaucoup plus que partout ailleurs. Ce sont les marchés européens qui nous permettront d'atteindre notre objectif : 50 % du résultat net en provenance de l'étranger.

» Les choses bougent beaucoup en Europe, plus d'ailleurs dans les mentalités des chefs d'entreprise que sous l'effet des déclarations ou des réglementations des instances de la Communauté européenne. La Lyonnaise, par exemple, doit se positionner de manière claire et irréversible en Europe, en nouant des alliances avec des partenaires européens (Espagne, Grande-Bretagne, Italie...). L'Allemagne, dans le domaine des services tout au moins, comme la Suisse, est encore résolument protectionniste. Nous verrons. En fait, nous devons organiser la Lyonnaise comme un groupe d'origine française, de dimension européenne, à vocation internationale, tant par notre niveau de recherche et de technologie que par notre accès à des parts de marché.

– Ce qui se répercutera aussi sur la répartition du capital ?

– Un jour, sans doute. Aujourd'hui, il est français pour l'essentiel (1). N'oublions pas que nous continuons d'investir massivement en France car nous y trouvons toutes nos références.

« Les entreprises ont besoin de stabilité »

– Y a-t-il une culture d'entreprise dans votre groupe ?

– Oui, à la fois très ancienne et en profond renouvellement. Nous avons banni le mot « diversification » pour celui de « développement », et nous cherchons des activités plus larges, en trouvant, chez des professionnels confirmés, des métiers voisins des nôtres : loisirs (avec Havas tourisme et le Club Méditerranée) ; communication (avec la CLT, le groupe Amaury, Havas, des partenaires belges) ; santé, avec des réseaux de médecins et d'assurances. L'essentiel est de rester une société « professionnelle » sans dériver vers le conglomérat qui touche à tout. Notre « morale d'entreprise », qui nous distingue, c'est pour nos clients, nos partenaires et nos actionnaires la loyauté, la fiabilité (notre savoir-faire) et la confiance (basée sur une éthique professionnelle).

– Vous payez bien vos trente-six mille collaborateurs ?

– Le mieux possible, compte tenu de ce que nous sommes, en développant une politique d'intéressement aux résultats, de stock-options, et de progressive personnalisation des rémunérations additionnelles (2).

– Visiblement, vous faites partie de la cohorte des chefs d'entreprise dynamiques, galvanisés. Le « déclin de la France », c'est une invention...

– Disons plutôt que notre pays est en période de mutations et de transition. C'est souvent pénible. Mais cela ne justifie pas le découragement. Notre économie est à mi-chemin dans la transformation de ses structures, qu'il s'agisse de la compétitivité, de la capacité à exporter, de l'internationalisation, de l'investissement, du rôle que l'on reconnaît aujourd'hui à l'entreprise. Le bon côté des choses se voit dans l'attachement du personnel à son travail, dans la motivation des cadres, et surtout dans l'état d'esprit des jeunes embauchés, qui aspirent à jouer un rôle plus actif et plus responsable.

– Depuis dix-huit mois, Jacques Chirac, auquel vous lie une profonde amitié, est à Matignon. La politique qu'il a engagée recueille-t-elle vos faveurs ?

– La principale qualité d'une politique économique, c'est sa continuité et son unité autour du thème du redressement. Pour les chefs d'entreprise, c'est la permanence des actions menées pour la compétitivité, car les entreprises ne peuvent pas vivre sans une stratégie de longue durée. Elles ont besoin de stabilité.

– Pourtant, beaucoup d'indicateurs sont au rouge : emploi, commerce extérieur...

– C'est vrai qu'il y a encore beaucoup de difficultés. Mais les entreprises, après une phase de repliement, reconstituent leurs forces, et, pour peu que les gains de productivité donnent leur effet, vous verrez se reproduire assez vite ce qui a toujours été depuis un siècle : la France troisième exportateur mondial, avec une capacité par tête d'habitant à vendre à l'étranger plus forte que celle du Japon ou des Etats-Unis. Du côté positif, c'est aussi la capacité retrouvée des sociétés à faire des investissements immatériels (formation, recherche, réseaux commerciaux à l'étranger).

« Le courage de garder le cap »

– Comment conforter cette reprise de l'investissement ?

– Plus par une baisse du coût de l'argent que par des incitations fiscales à investir. Le rythme de l'investissement est assez soutenu, surtout chez les petites et moyennes entreprises. Il ne faut pas changer de ligne économique tout le temps. Les baisses prévues et annoncées de l'impôt sur les sociétés représentent un objectif plus important et plus clair que toute autre mesure.

– Vous couvrez de louanges les dirigeants politiques actuels...

– Je constate simplement que, depuis plusieurs années, les dirigeants politiques de tout bord deviennent très attentifs à l'entreprise comme instrument de progrès et comme facteur de stabilisation sociale, et que depuis mars 1986 cette attitude a très fortement contribué à définir la politique économique elle-même. L'un des exemples remarquables a été le très grand succès des privatisations. Le courage de garder le cap tel qu'il a été défini est en effet digne d'éloges.

– Un haut fonctionnaire qui prend la tête d'une grande entreprise, un grand patron qui devient ministre... Ces allers et retours sont-ils une bonne chose ?

– Il est très bon que l'administration prenne une plus exacte conscience du rôle de l'entreprise comme moteur du développement et comme régulateur, pour une part, des équilibres sociaux. Je pense utile que des chefs d'entreprise éclairent par leurs avis l'administration, voire y jouent un rôle. Mais je ne suis pas partisan d'un aller et retour permanent entre deux mondes qui sont différents. Compréhension ne signifie pas confusion. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les principaux actionnaires connus sont Suez (19,3 %), qui sera privatisée en octobre, l'UAP (10 %), le Crédit lyonnais (6 %), la Caisse des dépôts et consignations (7 %) et la Compagnie française des pétroles-Total (2 %).

(2) Qui permet aux salariés d'acheter des actions de l'entreprise à des conditions privilégiées (NDLR).

ÉTRANGER

Réduction du déficit extérieur des paiements de la Grande-Bretagne

Le soulagement de la finance londonienne

Le déficit de la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne s'est fortement réduit en juin, revenant à 168 millions de livres après avoir atteint 527 millions de livres en mai.

Ce bon résultat est dû à l'amélioration du commerce extérieur, dont le déficit a été limité à 768 millions de livres (1) alors qu'il avait atteint 1,13 milliard de livres en mai dernier. Si les exportations n'ont pratiquement pas progressé, les importations, elles, ont fortement chuté : 4,5 % en un mois, soit de 333 millions de livres.

L'amélioration de juin permet à la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne d'être équilibrée sur les six premiers mois de l'année (+ 37 millions de livres), ce qui a son importance pour la tenue de la livre. La nouvelle a en tout cas rassuré les milieux financiers et boursiers londoniens, consternés la semaine dernière par le relèvement inattendu du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, qui avait immédiatement provoqué le relèvement d'un point du taux de base bancaire des grandes banques de dépôt dans un pays où le crédit est déjà cher.

La décrue des importations, si elle se confirmait au cours des prochains mois, prouverait que le boom de la consommation et le gonflement des achats à crédit qui entretiennent une expansion soutenue (2) n'ont pas – ou pas encore – déclenché en Grande-Bretagne de phénomène de surchauffe pouvant activer l'inflation. Un autre indice avait en début de semaine calmé les craintes des milieux financiers : la sage évolution de l'indice des prix de gros.

Ces résultats pourraient inciter les pouvoirs publics à modérer le tour de vis qui doit être donné à la politique économique. (*« Le moment est propice pour resserrer le contrôle de la politique monétaire »*, avait averti la semaine dernière M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier). Il est peu probable tout de même que les autorités monétaires reviennent rapidement sur leur politique de taux d'intérêt plus élevés, dans la mesure où l'inflation – déjà plus forte qu'à l'étranger – a tendance à s'accélérer (3,7 % en 1986 + 4 % prévus cette année par l'OCDE) ; dans la mesure aussi où les paiements extérieurs de la Grande-Bretagne (3), qui avaient été excédentaires de 3,8 milliards de dollars en 1985, ont été déficitaires de 1,6 milliard l'année dernière et pourraient l'être de nouveau cette année.

L'équilibre des paiements courants réalisé au cours du premier semestre ne doit pas trop faire illusion : les six premiers mois de 1986 avaient été nettement excédentaires, ce qui n'avait pas empêché un déficit sur l'ensemble de l'année. L'OCDE n'a d'ailleurs pas hésité à prévoir un nouveau déséquilibre de 6 milliards de dollars l'année prochaine. Cela malgré le redressement des cours du pétrole qui profite à la Grande-Bretagne...

A.V.

(1) Une livre vaut environ 9,9 francs.

(2) La Grande-Bretagne est l'un des rares pays industrialisés qui connaissent actuellement un taux d'expansion soutenu. En terme de PIB, celle-ci devrait être supérieure à 3 % cette année (3,2 % selon l'OCDE) après 2,7 % en 1986, 3,5 % en 1985, 3 % en 1984.

(3) Balance des paiements courants, c'est-à-dire balance commerciale, mouvements des services, transferts publics et transferts privés avec l'étranger.

● **Commerce extérieur : révision du déficit américain.** – Les Etats-Unis ont révisé à la baisse les résultats de leur commerce extérieur pour l'année 1986. Le montant du déficit, estimé jusqu'à présent à 166,3 milliards de dollars, est désormais de 156,2 milliards de dollars. Cet ajustement est la conséquence d'une sous-estimation des exportations américaines vers le Canada durant les années 1970-1986, mise au jour par une mission d'enquête américano-canadienne. La commission s'est aperçue que depuis des années les camionneurs américains omettaient de remplir des documents lors du passage de la frontière entre les deux pays. Les chiffres révisés de la balance commerciale américaine pour les cinq premiers mois de l'année 1987 seront publiés dans les jours qui viennent.

Marchés financiers

PARIS, 11 août ↓

Toujours la baisse

Rien à faire pour sortir la Bourse de Paris de son ornière. La baisse a de nouveau été au rendez-vous de la séance de mardi. Moins importante que la veille, elle n'en a pas moins sérieusement écorné l'indicateur instantané, qui dans l'aventure a encore fléchi de 0,7 % environ.

Comme d'habitude, les belles valeurs ont plutôt bien résisté comme Saint-Gobain, CSF, BSN. Mais le plus grand nombre se sont repliés comme Leroy-Somer, Luchaire, BHV, Facom, J. Lefebvre, Printemps, Skis Rossignol, Alsthom.

La hausse des taux d'intérêt à long terme inquiète sérieusement le marché. D'autre part, « les capitaux étrangers ne s'arrêtent plus pour l'instant sur notre place », disait un professionnel. Et d'ajouter : « Ils sont attirés par New-York. » Mais l'élément clé de la baisse est sans doute la maigreur des échanges. Lundi, le volume des transactions était tombé à 830 millions de francs. Si l'on retranche les dix premières valeurs les plus traitées, il reste tout juste 500 millions de francs, le tiers de ce qui se fait en temps habituel.

Enfin, il y a ce fameux « syndrome du 15 août ». Après les multiples aventures monétaires survenues à cette période de l'année, les opérateurs se méfient. « S'il doit se passer quelque chose sur le marché des actions, ce sera après », assurait un gérant de portefeuilles.

Surtout à cause de la montée du dollar, le lingot a progressé de 1 150 F pour atteindre 93 400 F. La hausse du napoléon à 540 F (+ 9 F) s'explique moins, avec seulement 3 000 pièces échangées.

Fait symptomatique du pessimisme causé par la hausse des taux d'intérêt : le MATIF s'est affaissé et, pour la première fois de sa courte histoire, les cours y sont tombés à deux chiffres, c'est-à-dire en dessous de 100.

NEW-YORK, 11 août ↑

Une hausse démente

Dément ! Il n'y a pas d'autres mots pour qualifier la hausse actuellement en cours à Wall Street. Et c'est celui que les Américains emploient. Mardi, sur sa lancée précédente, le marché s'est précipité comme un fou sur de nouveaux sommets. La dose quotidienne du Dow Jones est maintenant d'au moins 40 points. Il en a pris 44,64 pour s'établir à 2 680,40. Le bilan de la journée n'a toutefois pas été d'aussi bonne qualité que ce résultat, l'intérêt s'étant concentré sur les Blues Chips. Sur 2 000 valeurs traitées, 1 037 ont monté, 562 ont baissé et 401 n'ont pas varié. Dans les maisons de courtage, c'est la panique. Personne ne sait plus où donner de la tête, surtout quelle attitude adopter. De partout, des flots d'ordres d'achats arrivent. Il y a très peu de ventes, et celles exécutées sont « mauvaises », affirmait un spécialiste. De mémoire de boursier, personne ne se souvient d'avoir vu autant de capitaux en quête de placement, surtout en provenance de l'étranger. C'est l'effet « boule de neige ». L'on n'a, paraît-il, encore rien vu.

Wall Street va-t-il battre son record de durée à la hausse ? Ce dernier avait été établi de 1924 à 1929, année du grand « krach », avec soixante-trois mois de progression ininterrompue. Pour améliorer la performance, la reprise amorcée le 13 août 1982 devra aller au-delà du 13 novembre 1987. Affaire à suivre. Pour l'instant, l'activité devient folle avec 280,42 millions de titres échangés, contre 187,20 millions.

VALEURS	Cours du 10 août	Cours du 11 août
Alcoa	61 3/8	63
Allegis (ex-UAL)	94 1/2	94 1/2
A.T.T.	34 3/4	35 3/8
Boeing	51 1/8	51 5/8
Chase Manhattan Bank	42	44 1/4
Du Pont de Nemours	125 1/2	127 3/4
Eastman Kodak	98 1/2	100 3/8
Exxon	98 1/4	100 1/4
Ford	108 1/8	106 5/8
General Electric	61 7/8	64 1/4
General Motors	88 3/4	89 3/4
Goodyear	75 3/4	75 1/2
I.B.M.	166 1/2	169
I.T.T.	65	64 5/8
Mobil Oil	52 1/4	53
Pfizer	75 1/2	75 1/4
Schlumberger	49	49 3/8
Texaco	45 3/8	46 1/8
Union Carbide	29	28 7/8
U.S.X.	38 1/4	38
Westinghouse	70 1/2	71 3/8
Xerox Corp.	76 7/8	78 3/8

CHANGES

Dollar : progrès à 6,33 F ↑

Toujours en raison des tensions enregistrées au Proche-Orient, le dollar a continué lentement de progresser, pour atteindre 6,33 F à Paris (contre 6,3240 F) et 1,8965 DM à Francfort (contre 1,8958 DM). Mais l'activité est restée très calme sur toutes les places.

FRANCFORT	11 août	12 août
Dollar (en DM)	1,8958	1,8965

TOKYO	11 août	12 août
Dollar (en yens)	151,17	151,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 août)	7-7 1/8 %
New-York (11 août)	6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	10 août	11 août
Valeurs françaises	101,60	
Valeurs étrangères	135,10	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 août	11 août
Indice général	407,3	406,1

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	10 août	11 août
Industrielles	2 635,83	2 680,48

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	10 août	11 août
Industrielles	1 742,60	1 772,60
Mines d'or	453,50	444,40
Fonds d'Etat	86,12	86,26

TOKYO

	11 août	12 août
Nikkeï Dow Jones	25 282,97	25 560,23
Indice général	2 091,22	2 116

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 août
Nombre de contrats : 67 001

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,90	99,80	99,65	99,50
Précédent	100,45	100,35	100,25	100,20

LA VIE DE LA COTE

MOKSEL BIENTOT EN BOURSE. – La société ouest-allemande de production et négoce de viandes A. Moksel AG, qui se présente comme l'une des grandes firmes de ce secteur dans la Communauté européenne, annonce sa prochaine introduction en Bourse.

L'opération aura lieu à l'automne, sous la conduite de la banque Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank AG. La famille propriétaire conservera 80 % du capital social de 40 millions de deutschemarks. Moksel a déclaré, pour l'exercice 1986, un chiffre d'affaires de 847 millions de deutschemarks pour la société mère et 1,4 milliard de deutschemarks pour le groupe, et un bénéfice net de 22 millions de deutschemarks (+ 36 %).

Moksel possède cinq abattoirs, quatre établissements de stockage frigorifique (capacité totale 20 000 tonnes) et plusieurs usines de transformation de viandes en RFA, ainsi qu'un abattoir en Australie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	6,3190	6,3210	+ 45	+ 60	+ 85	+ 110	+ 305	+ 395
$ can.	4,7511	4,7562	– 70	– 48	– 128	– 96	– 342	– 244
Yen (100)	4,1723	4,1764	+ 138	+ 153	+ 253	+ 275	+ 819	+ 909
DM	3,3337	3,3365	+ 94	+ 111	+ 199	+ 221	+ 634	+ 701
Florin	2,9611	2,9634	+ 56	+ 66	+ 116	+ 131	+ 399	+ 449
F.B. (100)	16,0442	16,0574	+ 145	+ 214	+ 328	+ 423	+ 1031	+ 1384
F.S.	4,0095	4,0133	+ 0138	+ 0156	+ 259	+ 285	+ 827	+ 902
L (1 000)	4,5990	4,6071	– 192	– 165	– 370	– 320	– 862	– 753
£	9,9383	9,9398	– 195	– 159	– 379	– 321	– 949	– 759

TAUX DES EUROMONNAIES

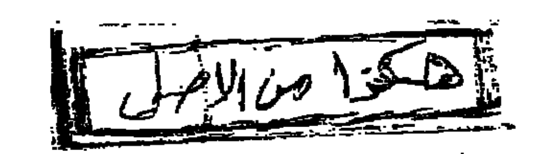
$ E-U	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 5/8	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/4	4 3/8
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6	6 7/8	6 5/16	6 9/16	6 3/8	6 5/8	6 3/4	7
F.S.	1 3/8	1 7/8	3 5/16	3 7/16	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 3/4	12 1/8	12	12 1/2	11 5/8	12
£	9 1/2	9 3/4	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4
F. franç.	7 3/8	7 1/2	7 11/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 9/16	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 11 AOUT

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1917	1932	1932	+ 0 78
4250	C.N.E. 3%	4260	4280	4280	+ 0 47
1232	B.N.P. T.P.	1172	1170	1170	− 0 16
1124	C.C.F. T.P.	1130	1130	1130	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1263	1255	1255	− 0 63
3000	C.G.E. T.P.	3006	3100	3070	+ 2 16
1900	Renault T.P.	1921	1920	1920	− 0 04
2200	Rhone-Poul. T.P.	2200	2200	2200	....
1210	St-Gobain T.P.	1226	1233	1233	+ 0 57
1322	Thomson T.P.	1221	1225	1225	+ 0 33
466	Accor	487	467	485 50	− 0 32
525	Agence Havas	537	530	530	− 1 30
670	Air Liquide	680	670	677	− 0 44
2450	Alcatel	2390	2370	2360	− 1 26
1950	Als. Superm.	2070	2070	2070	....
490	A.L.S.P.I.	482	479	479	− 0 62
405	Alsthom ★	366	362	362	− 1 09
2340	Arjom. Prioux	2395	2382	2383	− 0 50
500	Aussedat-Rey	533	533	530	− 0 56
1230	Aux. Entrepr. ★	1170	1170	1162	− 0 68
1130	Avions Dassault	1100	1108	1100	....
580	BAFP	564	561	560	− 0 71
370	Bail-Equipem. ★	373	375	381	+ 2 14
820	Bail Investiss.	808	806	808	....
525	B.N.P. C.I.	530	529	529	− 0 19
650	Cie Bancaire	651	643	643	− 1 23
460	Bazar H.-V.	498	499	481 10	− 3 39
520	Béghin-Say ★	502	505	492	− 1 99
900	Berger (Ma)	886	900	900	+ 1 58
705	Bic ★	704	710	713	+ 1 28
1380	B.I.S.	1391	1395	1443	+ 3 74
2760	Bongrain S.A.	2820	2845	2845	+ 0 89
1160	Bouygues	1186	1195	1195	+ 0 76
99	B.P. France	100 10	99	98 80	− 1 30
4840	B.S.N.	4875	4920	4910	+ 0 72
2290	Cap Gem. S. ★	2425	2430	2435	+ 0 41
1280	Carnaud	1255	1256	1265	+ 0 80
3180	Carrefour ★	3220	3229	3135	− 2 64
179	Casino	175	177 90	169 20	− 3 31
145	Casino A.D.P.	134 20	136	136	+ 1 34
1250	C.C.M.C.	1345	1346	1346	....
880	Cetelem	796	809	817	+ 2 64
810	Cerus	718	736	740	+ 3 06
2010	C.F.A.O.	2010	2010	2000	− 0 50
325	C.G.E.	342	342	342 10	+ 0 03
1350	C.G.I.P. ★	1290	1282	1280	− 0 78
1320	Chargeurs S.A.	1282	1280	1285	+ 0 23
79 50	Chiers-Châtil.	73 50	73 10	73 10	− 0 54
1050	Ciments franç. ★	1010	1020	1002	− 0 79
630	Club Méditerr.	620	618	615	− 0 81
174	Codetel ★	172	174	162	− 5 81
335	Cofimeg	321	337	326	+ 1 56
2250	Colas	2052	2065	2040	− 0 58
250	Compt. Entrepr.	240	236	236	− 1 67
676	Compt. Mod.	725	....	....	....
1180	Créd. Foncier	1260	1240	1245	− 1 19
520	Crédit F. Imm.	530	525	525	− 0 94
145	C.C.F.	137 30	136	136	− 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	785	777	777	− 1 02
1110	Crédit Nat. ★	1056	1070	1065	+ 0 85
240	Crouzet ★	231	231	233	+ 0 87
2700	Damart S.A.	2700	2690	2680	− 0 74
420	Darty ★	433	440	435	+ 0 46
355	Darty (DP)	361 10	360	360	− 0 30
2130	De Dietrich	2155	2175	2175	+ 0 93
340	Dév. R.N.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	511	519	507	− 0 78
455	Drouot Assur.	448	444	444	− 0 89
2340	Docks France ★	2285	2297	2300	+ 0 65
2200	Dumez ★	1078	1098	1105	+ 2 50
1210	Eaux (Gén.)	1192	1182	1192	....
1210	Ecco ★	1220	1240	1247	+ 2 21
1050	Electro-Finan.	1030	1030	1020	− 0 97
380	Elf-Aquitaine	380	381	380	....
345	— (certific.)	330	329	330	....
815	Epeda-B-Faure	848	848	842	− 0 71
3690	Essilor	3775	3800	3790	+ 0 40
2860	Essilor Int. (DP)	2760	2700	2701	− 2 14
500	Esso S.A.F. ★	490	481	485	− 1 02
2290	Eurafrance	2189	2161	2161	− 1 28
1430	Eurocom ★	1405	1437	1415	+ 0 71
3800	Euromarché	3950	3950	3960	+ 0 25
660	Europe n° 1 ★	601	601	605	+ 0 67
1240	Exor	1194	1250	1235	+ 3 43
740	Facom	700	685	698	− 0 29
1050	Fichet-Bauche	1121	....	....	....
200	Finextel ★	199 40	199 50	199 50	+ 0 05
178	Fives-Lille	151 90	144 90	143	− 5 86
1260	Fromageries Bel	1270	1278	1278	+ 0 63
1220	Gal. Lafayette ★	1240	1250	1220	− 1 61
400	Gascogne	410	415	420	+ 2 44
2020	Gaz et Eaux	1960	1958	1958	− 0 10
690	Géophysique ★	675	675	675	....
2300	Gerland	2338	2325	2325	− 0 56
696	GTM-Entrepose	672	665	665	− 1 04
685	Guyenne-Gas. ★	670	672	686	+ 2 39
2800	Hachette ★	2720	2744	2704	− 0 59
745	Hénin (La)	751	750	750	− 0 13
1310	Hutchinson	1400	1420	1420	+ 1 43
165	Imétal	165 40	169 90	169 90	+ 2 72
380	Imm. Plaine-M.	398	399	399	+ 0 25
4750	Inst. Mérieux	5200	5250	5220	+ 0 38
520	Interbail ★	510	515	515	+ 0 98
1370	Intertechnique	1401	1425	1424	+ 1 64
850	J. Lefebvre	874	859	843	− 3 55
1710	Lab. Bellon	1686	1651	1651	− 2 08
1620	Lafarge-Coppée	1618	1625	1615	− 0 18
1680	Lebon ★	1582	1581	1530	− 3 28
5400	Legrand	2600	2700	2660	+ 2 31
5000	Legrand (DP)	2245	2240	2240	− 0 22
760	Leroy-Somer ★	744	738	743	− 0 13
2000	Lesieur	1955	1950	1960	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	786	786	780	− 0 76
595	Locafrance ★	597	598	597	....
880	Locindus	840	837	840	....
1160	L. Vuitton S.A ★	1155	1158	1170	+ 1 30
520	Luchaire	489	482 10	465	− 4 91
1450	Lyonn. Eaux ★	1420	1459	1439	+ 1 34
80	Mais. Phénix	60 40	60 95	61 90	+ 2 48
670	Majorette (Ly)	685	696	686	+ 0 15
490	Mar. Wendel ★	439	436 60	439	....
1780	Martell	1917	1920	1920	+ 0 16
2160	Matra	2100	2100	2100	....
2150	Merlin-Gerin ★	2405	2425	2405	....
3200	Michelin	318	313 10	313	− 1 57
1310	Midi (Cie)	1240	1247	1245	+ 0 40
325	Midland Bk SA ★	317 90	311 50	314	− 1 23
1040	Min. Salsig. (Ma)	1250	1251	1251	+ 0 08
51	M.M. Penarroya	53 10	53	53	− 0 19
2800	Moët-Hennessy	2835	2800	2810	− 0 88
66	Moulinex	76 80	76 60	74	− 3 65
995	Navig. Mixtes	973	955	950	− 2 36
172	Nord-Est	160 30	155	154 20	− 3 81
400	Nordon (Ny)	455	445	445	− 2 20
580	Nouvelles Gal.	563	523	530	− 5 86
1170	Occident. (Gén.)	1116	1105	1105	− 0 99
1680	Omn.F.Paris	1672	1655	1620	− 3 11
200	Olida-Caby	200	197 80	191	− 4 50
440	Opfi-Paribas	414	410 10	410	− 0 97
3730	Oréal (L')	3870	3900	3871	+ 0 03
455	Paribas	440 10	442	440	− 0 01
640	Paris-Réesc. ★	601	600	596	− 0 83
1390	Pechelbronn ★	1268	1240	1239	− 2 29
1390	Penhoet	1330	1330	1331	+ 0 08
975	Pernod-Ricard	968	953	950	− 1 86
1370	Peugeot S.A.	1442	1449	1430	− 0 82
13 50	Poclain	14 80	14 75	14 75	− 1 01
2280	Poliet	2250	2265	2235	− 0 67
740	P.M. Labinal	700	700	702	+ 0 29
3450	Presses Cité	3509	3689	3550	+ 1 17
1130	Prétabail Sic.	1085	1099	1082	− 0 28
875	Primagaz	844	844	844	....
655	Printemps ★	645	641	632	− 2 02
1870	Promodès	1900	1890	1900	....
265	Prouvost S.A ★	326 50	328	331	+ 1 38
1490	Radiotechn.	1435	1403	1415	− 1 39
100	Raff. Dist. Total	103 80	103	103 20	− 0 58
2990	Redoute (La) ★	2965	2960	2964	− 0 03
450	Robur financière	446	445	445	− 0 22
1420	Roussel-Uclaf	1439	1430	1430	− 0 63
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5690	5680	5680	− 0 18
235	Sade	218	224	224	+ 2 75
1940	Sagem	1900	1871	1871	− 1 53
450	Saint-Gobain	468	469 90	468 90	+ 0 19
1290	St-Louis B.	1307	1298	1296	− 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1956	1955	1955	....
1720	Salvepar	1525	1555	1556	+ 1 97
710	Sanofi	766	760	757	− 1 17
790	S.A.T.	767	752	752	− 1 96
1290	Saupiquet (Na)	1299	1290	1290	− 0 69
405	Schneider ★	404	404	398	− 1 49
115	S.C.O.A.	114 80	114	114	− 0 70
675	S.C.R.E.G.	696	709	698	+ 0 29
890	Seb ★	880	895	870	− 1 14
450	Sefimeg	443	436	435	− 1 81
1370	S.F.I.M.	1385	1394	1394	+ 0 65
65	S.G.E.	61 40	63	61	− 0 65
530	Sign. Ent. El. ★	505	514	507	+ 0 40
970	Silic	985	940	940	− 4 57
590	Simco-U.P.H. ★	576	576	578	+ 0 35
425	Simnor (Li)	410	410	410	....
1200	Skis Rossignol	1158	1158	1141	− 1 47
640	Sliminco	588	599	597	+ 1 53
430	Société Générale	427	426 50	426 50	− 0 12
230	Sodecco	217	217	217	....
245	Sodero (Na)	243	235	235	− 3 29
2740	Sodexho	2810	2810	2815	+ 0 18
150	Sogerai (Ny)	135 50	135 10	135 10	− 0 30
455	Sogerap	457	455	464	+ 1 53
2520	Somm-Allib. ★	2456	2458	2470	+ 0 57
815	Source Perrier	821	830	827	+ 0 73
960	Sovac ★	870	899	858	− 1 38
570	Spie-Batignol.	521	517	517	− 0 77
595	Strafor	581	586	586	+ 0 86
300	Synthelabo ★	286	288	288	+ 0 70
590	Talcs Luzenac	616	630	630	+ 2 27
3050	Tél. Elect.	3195	3198	3224	+ 0 91
1330	Thomson-C.S.F.	1299	1305	1273	− 1 99
490	Total (CFP) ★	448 50	450 20	442 10	− 1 43
104	— (certific.)	99 60	95 20	95 20	− 4 42
2030	T.R.T.	2002	2013	2013	+ 0 55
630	U.F.B.	630	620	625	− 0 79
1120	U.I.C.	1073	1045	1044	− 2 70
800	U.I.F.	840	827	827	− 2 03
800	U.I.S.	810	818	818	+ 0 99
290	U.C.B. ★	260	265 20	268	+ 3 08
670	Unibail	681	682	682	+ 0 15
590	Valéo	587	582	582	− 0 85
58	Vallourec	62 20	61	60 50	− 2 73
480	Via Banque	450	442 10	441	− 2
1030	Elf-Gabon	1038	1080	1080	+ 4 05
151	Amax Inc.	167 50	178 90	178 50	+ 6 57
215	Amer. Express	233	239 50	239	+ 2 58
190	Amer. Teleph.	220	218	218 40	− 0 73
168	Anglo Amer. C.	165 10	165 20	166	+ 0 55
720	Amgold	716	722	725	+ 1 26
1040	BASF (Akt)	1124	1119	1119	− 0 44
1140	Bayer	1210	1210	1205	− 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	134 10	135 50	137 50	+ 2 54
255	Chase Manh.	261 50	267	269	+ 2 87
90	De Beers	93 60	94 35	94 35	+ 0 80
2100	Deutsche Bank	2360	2360	2350	− 0 42
87	Dome Mines	102	105 90	105	+ 2 94
1090	Dresdner Bank	1175	1198	1199	+ 2 04
173	Driefontein Cpd	160	165 20	166	+ 3 75
770	Du Pont-Nem.	788	796	796	+ 1 02
565	Eastman Kodak	602	619	619	+ 2 82
74	East Rand	82	84 10	86 70	+ 5 73
290	Electrolux	291 30	294	294 80	+ 1 20
240	Ericsson	242 20	246 10	246 10	+ 1 61
575	Exxon Corp.	602	624	618	+ 2 66
655	Ford Motors	661	670	670	+ 1 36
110	Freegold	106	105 50	108	+ 1 89
110	Gencor	114	116	118 50	+ 3 95
350	Gén. Electr.	375	389 50	389 50	+ 3 87
665	Gén. Belgique	619	615	619	....
515	Gen. Motors	551	567	567	+ 2 90
128	Goldfields	137	142	144	+ 5 11
56	GdMetropolitain	53	55 40	55 40	+ 4 53
94	Harmony	95	95 60	96	+ 1 05
43	Hitachi	49 55	50 60	50 10	+ 1 11
1050	Hoechst Akt.	1115	1119	1119	+ 0 36
150	Imp. Chemical	149 50	154	153 50	+ 2 68
1000	IBM	1025	1052	1035	+ 0 98
380	ITT	406	409	409 10	+ 0 76
162	Ito-Yokado	175 90	174 50	174 50	− 0 80
92	Matsushita	103 30	106	106 50	+ 3 10
1130	Merck	1202	1236	1237	+ 2 91
440	Minnesota M.	475	477	477	+ 0 42
320	Mobil Corp.	330 70	330 30	330 50	− 0 06
300	Morgan J.P.	303	319	314	+ 3 63
42700	Nestlé	42800	43000	43100	+ 0 70
215	Norsk Hydro	233	240 80	240 50	+ 3 22
280	Ofsil	256	263	264	+ 3 13
2030	Petrofina	2148	2130	2185	+ 1 72
590	Philip Morris	626	635	640	+ 2 24
160	Philips	162 80	162 50	162 70	− 0 06
550	Quilmès	556	552	552	− 0 72
845	Randfontein	870	865	884	+ 1 61
845	Royal Dutch	854	865	855	+ 0 12
128	Rio Tinto Zinc	127 50	135 10	133	+ 4 31
117	St Helena Co	112	113	115 50	+ 3 13
295	Schlumberger	310	312	311	+ 0 32
144	Shell transp.	142 50	142 80	142 80	+ 0 21
2200	Siemens A.G.	2372	2306	2268	− 4 38
164	Sony	190	208 50	205 50	+ 8 16
190	T.D.K.	207	216	216	+ 4 35
24	Toshiba Corp.	26 80	27 95	27 50	+ 2 61
415	Unilever	438	447 50	448	+ 2 28
335	Unt. Techn.	349 50	364	358	+ 2 43
880	Vaal Reefs	865	887	890	+ 2 89
330	Volvo	346 70	354 30	354 30	+ 2 19
410	West Deep	405	410	405	....
450	Xerox Corp.	488	489 50	499	+ 2 25
1 38	Zambia Corp.	2 10	2 22	2 29	+ 9 05

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9411	..
Emp. 8,80 % 77	126 50	1 948
9,80 % 78/93	100 10	0 830
10,80 % 79/94	101 80	10 119
13,25 % 80/90	106 60	2 534
13,80 % 80/87	101 05	11 342
13,80 % 81/89	106 90	7 902
15,75 % 81/87	100 66	15 419
16,20 % 82/90	115 70	9 365
16 % juin 82	117 35	2 798
14,60 % fév. 83	115 40	6 880
13,40 % déc. 83	115 35	8 591
12,20 % oct. 84	108 75	10 295
11 % fév. 85	105 65	5 184
10,25 % mars 86	101 55	4 289
OBT 12,75 % 83	1760	..
OAT 10 % 2000	99 50	2 104
OAT 9,90 % 1997	101 30	6 564
OAT 9,80 % 1996	99 12	5 209
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 80	1 003
CNB Paribas	102 10	1 003
CNB Suez	102	1 003
CNI janv. 82	101 80	1 003
PTT 11,20% 85	103 10	7 180
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 90	1 980
CNT 9% 86	90	2 811
CRH 10,90% déc. 85	101 60	6 047

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1071	1075
Agache (Sté Fin.)	2132	2147
A.G.F. (St Cent.)	786	800
Applic. Hydraul.	835	850
Arbel	265	250
Astorg	385	395
Avenir Publicité	2430	2570
Bain C. Monaco	372	370
Banque Hypoth. Eur.	465	456
Béghin-Say (C.I.)	350	....
B.G.L.	620	620
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	665	670
B.N.P. Intercontin.	296	291
Bénédictine	5500	5450
Bon-Marché	860	890
B.T.P.	141	140
Calif	947	880 o
Cambodge	840	850
C.A.M.E.	402	412
Campenon Bern.	489	....
Carbone-Lorraine	730	709
C.E.G.Frig.	655	655
Centen. Blanzy	2541	....
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	83 10	86 40 d
Chambourcy (M.)	984	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	153	....
C.I.C. (Financ. de)	328	328
C.I. Maritime	625	625
Cimen-Sintra	520	530
Citram (B)	650	640 o
Clause	590	580
Cofradel (Ly)	1850	1856
Cogifi	438	434
Comiphos	610	612
Cie Industrielle	3575	3630
Comp. Lyon-Alem.	735	745
Concorde (La)	885	885
C.M.P.	42	39 50
Créd. Gén. Ind.	777	823
Cr. Universel (Cie)	725	710
Créditel	138 10	138
Darblay S.A.	579	579
Delalande S.A.	1007	1004
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1421	1401
Didot-Bottin	850	875
Eaux Bass. Vichy	1420	1350
Eaux Vittel	2851	2830
Economats Centre	611	606
Electro-Banque	380	370
Elf-Antargaz	610	642
E.L.M. Leblanc	941	942
Eraéli-Bretagne	281	281
Entrepôts Paris	584	584
Epargne (B)	3210	3215
Europ. Accumul.	74 50	72
Eternit	2495	2525
Finalens	268	....
FIPP	438	438
Frac	960	1000
Foncière (Cie)	589	569
Fonc. Lyonnaise	5700	5700
Foncina	580	580
Forinter	1145	1145
Fougerolle	350	340
France I.A.R.D.	349	349
France (La)	7100	7100
From. Paul Renard	525	540
GAN	1321	1326
Gaumont	560	538 o
Gévelot	919	919
Gr. Fin. Constr.	470	485
Gds Moul. Paris	370	372
Groupe Victoire	3365	3310
G. Transp. Ind.	640	630
H.E.F.	137	136
Immindo S.A.	503	495
Imminvest	300	306
Immobail	406	405 30
Immobanque	690	690
Immob. Marseille	9850	9850
Immofice	520	520
Invest. (Sté Cent.)	3200	3210
Jaeger	221	220
Lafitte-Bail	482	482
Lambert Frères	258	258
Lille-Bonnières	1384	1390
Loca-Expansion	283	281
Locafinancière	389	390
Locatel	820	812
Louvre (Sté)	1735	1735

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	48 50	45 50
Magasins Uniprix	253	251
Magnant S.A.	115	113
Maritimes Part.	401	395
Métal Déployé	420	421
Mors	173	161 10 o
Naval Worms	89 20	85
Navig. (Nat. de)	196	178 o
OPB Paribas	324 50	305
Optorg	260	241 50 o
Oréal (L') C.I.	2570	2600
Origny-Desvroise	1180	1150
Palais Nouveauté	980	1000
Paribas-CIP	400	395
Paris France	300	....
Paris-Orléans	350	350
Partenbee	796	792
Patern. Risq. Div.	1360	....
Pathé-Cinéma	880	705
Pechiney (cert. inv.)	333	333
Piles Wonder	915	950
Piper-Heidsieck	870	904 d
P.L.M.	155	153 50
Porcher	500	470
Promodès	1360	1350
Providence S.A.	1715	1720
Publicis	2790	2678
Raff. Souf. R.	156	150
Rhône-Poul. (c. inv.)	420	440
Ricqlès-Zan	309	....
Rochefortaise S.A.	483	486
Rochette-Cenpa	82	78
Rosario (Fin.)	792	792
Rocfière	255	245
Rougier et Fils	97 80	101 90
Sacer	395	367 o
SAFAA	1305	1310
Safic-Alcan	897	885
SAFT	2095	2090
Saga	308	295
St-Gobain C.I.	430	430
Salins du Midi	569	568
Sanofi	....	....
Santa-Fé	175	179
Satam	170	165
Saulnes	67	65
Savoisienne (M)	250 10	....
SCAC	775	775
Senelle Maubeuge	505	507
S.E.P. (M)	195	195
Serv. Equip. Véh.	92 80	91 80
Sidi	253 30	268 50
Sicotel	358	350
Simim	250	235
Siph (Plant. Hévéas)	391	390 50
Sté Générale-CIP	426	422
Sofal financière	1765	1765
Sofio	450	449
Soficomi	765	763
S.O.F.I.P. (M)	149	146
Sofragi	1240	1240
Soudure Autog.	488	483
Sovabail	631	626
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	641	641
Suez (Fin. de)-CIP	1589	1585

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	760	756
Taittinger	1880	1881
Testut-Aequitas	531	525
Tour Eiffel	530	549
Ufiner S.M.D.	764	760
U.A.P.	2600	2601
U.T.A.	1652	1652
Veuve Clicquot	3800	3800
Vicat	1420	1439
Viniprix	1860	1850
Virax	182	176
Waterman S.A.	650	655
Brass. du Maroc	146 60	142 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1140	....
Akzo	496	505
Alcan Alum.	215	....
Algemeine Bank	1445	....
American Brands	310	318
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	460	465
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2110	2130
B. Régl. Internat.	57000	59500
Br. Lambert	658	662
Canadian-Pacific	130	132 40
CIR	32	31
Commerzbank	960	950
Dart. and Kraft	390	390
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	599	601
Gén. Belgique	619	619
Gevaert	1141	1141
Glaxo	170	169
Goodyear	460	470
Grace and Co	438	450
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	553	575
I. C. Industries	225	228
Johannesburg	1420	1500
Kubota	23	....
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	62	....
Mineral-Ressourc.	95	....
Nixdorf	2968	2940
Noranda	162 10	165
Olivetti	36 25	34 10
Pakhoed Holding	267	265
Pfizer Inc.	466	470
Procter Gamble	620	634
Ricoh Cy Ltd	46	46
Rolinco	321 30	320
Robeco	340	342 20
Rodamco	429 50	429 50
Saipem	20 50	20 20
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	115	118
Tenneco	338	368
Thorn EMI	67 10	68
Toray indust. inc	30 30	30 50
Vieille Montagne	938	937
Wagons-Lits	910	910
West Rand	29 60	27 10

SICAV (sélection) — 11/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	830 31	810 06
Actions France	481 74	464 33
Action Invest.	392 85	375 04
Actions sélectives	620 59	598 16
Aedificandi	639 01	615 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1286 83	1255 44
A.G.F. 5000	614 84	599 84
A.G.F. ECU	1082 76	1072 04
A.G.F. Interfonds	452 48	441 44
A.G.F. Invest	106 27	103 68
A.G.F. OBLIG.	1073 03	1067 69
A.G.F. Sécurité	10169 65	10169 65
Agfimo	679 78	663 20
Altefi	212 99	205 29
A.L.T.O.	185 06	178 37
Amori-Gan	5950 28	5680 46
America-Valor	808 97	772 29
Amplitude	573 18	556 49
Arbitrages court terme	5434 78	5423 92
Argonautes	438 83	418 93 ●
Associ Première	24689 54	24689 54
Associc	1151 91	1151 91
Aurecic	1429 26	1387 63
Axa Europe	115 03	109 81
Axa Investissements	126 12	120 40
Bourse-Investiss.	470 01	448 70
Bred Associations	2651 37	2643 44
Bred International	102 12	100 12
Capital Plus	1653 33	1653 33
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	403 67	388 14
Cortal court terme	1254 03	1254 03
Cortal Intérêt trim.	1043 06	1023 11
Cortexa	963 79	920 09
Creditner	523 89	508 63
Drouot-France	708 28	676 16
Drouot-Investiss.	1195 89	1141 66
Drouot-Sécurité	260 37	248 56
Drouot-Sélection	135 26	129 13
Ecucic	1176 48	1159 08
Elicoop Sicav	11161 48	11161 48
Elf-Valeurs	9318 25	9089 02
Energil	300 11	286 50
Eparcic	2775 87	2770 32
Eparcourt Sicav	4043 42	4033 34
Epargne Associations	24205 24	24168 99
Epargne-Capital	7834 14	7766 57
Epargne-Croiss.	1678 09	1633 18
Epargne-Industr.	798 60	762 39
Epargne-Inter	732 76	713 15
Epargne J	52771 08	52771 08
Epargne-Long-Terme	1763 80	1706 86
Epargne-Oblig.	187 61	182 59
Epargne-Quatre	995 64	995 64
Epargne-Unie	1345 66	1284 64
Epargne-Valeur	443 98	432 10
Eparoblig	1261 05	1258 53
Epsilon	1012 20	1002 18
Eurocic	9789 98	9625 61
Euro-Croissance	588 04	570 91
Eurodyn	1128 40	1091 30
Euro-Gan	5261 77	5013 82
Extrême Orient Sicav	590 55	573 35
Finord Placement	60037 20	59857 63
Finord Valorisation	13263 54	13003 47
Fonsicav (div. par 10)	10725 43	10725 43
Foncival	272 37	260 02
France-Gan	6434 75	6142 96
France-Garantie	277 12	276 57 ●
France-Investiss.	523 96	500 20
France-Net	120 10	118 91
France-Obligations	434 57	430 27
Francic	414 41	402 34
Francic Pierre	100 95	98 01
Francic Régions	1121 34	1088 68
Fructi-Associations	1328 34	1328 34
Fructicapi	303 54	299 05
Fructicourt	104883 84	104883 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	247 71	244 05
Fructifrance	828 04	807 84
Fructimmo	......	......
Fructivalor	566 58	543
Fructivar	81820 81	81616 77
Fructi ECU	565 71	557 35
Fructi-Première	11072 04	10908 41
Futuroblig	1051 71	1050 66
Gestilion	56902 60	56760 70
Gestion Amérique	389 29	370 68
Gestion Orient	190 65	182
Gestion Sécuncourt	10532 39	10428 11 ●
Gestion Sicavimmo	769 56	734 66
Gestion Uni-Japon	1647 08	1476 93
Gestion Associations	165 06	161 43
Gestion Mobilière	772 28	737 26
Gest. Rendement	473 46	451 99
Gest. Sél. France	741 78	708 14
Haussmann Associat.	1184 58	1184 58
Haussmann court terme	1191 27	1185 34
Haussmann Epargne	1355 82	1355 82
Haussmann Europe	2292 16	2209 31
Haussmann France	1050 19	1012 23
Haussmann Oblicroiss.	1273 93	1273 93
Haussmann Obligation	1485 07	1431 39
Horizon	1178 17	1143 85
I.M.S.I.	613 21	585 40
Indo-Suez Valeurs	792 16	756 24
Ind. française	13427 86	13164 57
Interoblig.	11827 55	11372 64
Intersélect France	476 49	454 88
Intervaleurs Indust.	680 01	649 17
Invest. net	14270 43	14241 95
Invest. Obligataire	17897 54	17652 22
Japacic	184 87	179 49
Jeune épargne	239 11	235 58
Laffitte-Amérique	292 14	278 89
Laffitte-crt-terme	58387 24	58397 24
Laffitte-Expansion	893 62	853 10
Laffitte-France	343 13	327 57
Laffitte-Immobilier	261 23	249 38
Laffitte-Japon	357 65	341 43
Laffitte-Oblig.	148 07	141 36 ●
Laffitte-Placements	63438 86	63438 86
Laffitte-Rend.	217 31	207 46
Laffitte-Tokyo	1373 74	1311 46
Lion-Associations	11304 58	11304 58
Lion-Institutionnels	22640 41	22583 95
Lionplus	70440 31	69742 88
Livret portefeuille	686 88	665 87
Médiceranée	189 80	180 24
Minimax	25459 70	25459 70 ●
Mondiale Investissem.	488 19	466 05
Monecic	5498 95	5488 95
Monedan	......	......
Moné J.	54491 53	54491 53
Monélaffitte	265595 75	265595 75
Monevalor	62089 11	62089 11
Multi-Obligations	428 50	409 07
Mutuelle Unie Sél.	165 15	157 68
Natio.-Assoc.	8550 87	8537 79
Natio.-Epargne	13433 52	13300 51
Natio.-Immobilier	1022 57	995 20
Natio.-Inter.	1140 59	1110 06
Natio.-Obligations	539 53	525 09
Natio.-Patrimoine	1537 07	1495 93
Natio.-Placements	63848 21	63848 21
Natio.-Revenu	1042 47	1032 15
Natio.-Sécurité	56001 57	56001 57
Natio.-Valeurs	745 91	725 95
Nippon-Gan	5601 84	5347 91
Nord-Sud Développ.	1181 58	1179 22 ●
Oblicic Régions	1016 97	1001 94
Oblicoop Sicav	1376 60	1349 61
Obligations Convert.	453 14	432 58
Oblilion	1074 90	1064 26
Optimavalor	669 81	629 89
Paramérique	558 01	532 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parexpo	873 14	833 56
Paribas Epargne	15401 77	15371 03
Paribas France	106 87	103 76
Paribas Opportunités	111 35	108 11
Paribas Patrimoine	582 82	559 06
Pasteur-Valor	1077 63	1076 55
Patrimoine-Retraite	1623 97	1592 13
Phénix Placements	248 21	246 98
Pierre Investiss.	774 39	739 27
Placement A	1076 86	1076 86
Placement crt-terme	70205 32	70205 32
Placement J	54909 34	54909 34
Placement Premier	51897 67	51897 67
Placements Rendement	11589 93	11589 93
Placements Sécurité	104471 75	104471 75
Planinter	1016 95	992 15
Première Obligations	10439 01	10418 17
Priv'Association	21495 39	21495 39
Province Investiss.	568 76	542 97
Quartz	115 65	113
Rentacic	162 76	160 35
Revenus Trimestriels	5638 05	5582 23
Revenu Vert	1132 93	1131 80
Rivoli Plus	1054 58	1006 76
St-Honoré Assoc.	14012 60	13942 89
St-Honoré Bio-alimen.	901 69	860 80
St-Honoré Pacifique	596 94	569 87
St-Honoré P.M.E.	492 78	470 43
St-Honoré Réel	11311 93	11266 86
St-Honoré Rendement	11347 90	11291 44
St-Honoré Services	530 17	509 78
St-Honoré Technol.	808 94	772 26
St-Honoré Valor	12119	12022 82
Sécuricic	10893 92	10882 94
Sécur. Mobilière	403 71	385 40
Sécuri Taux	10441 74	10441 74
Sélection Croissance	581 26	544 91
Sacadan (Casden BP)	732 52	721 69
Sicav-Associations	1396 30	1394 21
S.F.I. fr. et étr.	670 53	651
Sicav 5000	361 66	351 98
Sinafrance	594 73	569 08
Sivam	451 63	439 45
Sivarente	208 31	206 25
Sivinter	467 45	445 21
S.N.I.	1375 88	1335 61
Sogepargne	393 47	389 61
Sogepremière	64025 81	62160 98
Sogenic	49737 10	49288 45
Sogevalor	77643 70	76899 17
Sogever	1172 36	1119 20
Soginter	1409 57	1345 65
Soleil Investiss.	500 57	477 97 ●
Technocic	1198 01	1161 17
Techno-Gan	6513 40	6218 04
Trilion	5052 61	5002 48
U.A.P. Investiss.	445 92	429 80
Uni-Associations	110 92	110 92
Unifrance	482 73	470 39
Unifoncier	1285 38	1227 08
Uni-Garantie	1298 70	1273 21
Unigestion	952 36	909 17
Uni-Régions	3193 48	3048 67
Unirente	2149 09	2078 42
Univer	179 16	179 16
Univers-Actions	1085 85	1030 80
Univers-Obligations	1559 08	1507 81
Valorem	561 06	547 38
Valoblig	60432 30	59833 96
Valorg	1515 42	1513 91
Valrex	79489 04	79449 32

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. S.A.	1060	....
Alain Manoukian	551	573 d
Asystel	610	590
B.A.C.	435	435
B. Demachy & Assoc.	789	789
B.I.C.M.	950	955
B.I.P.	700	700
Bolloré Technologies	1140	1170
Buttons	710	750
Câbles de Lyon	1235	1235
Calberson	900	895
Cardif	2280	2285
C.D.M.E.	901	901
C. Equip. Elect.	338	325
C.E.G.I.D.	1545	1510
C.E.G.E.P.	225	224
C.E.P.-Communication	1293	1241
C.G.I. Informatique	800	785
Ciments d'Origny	624	619
C.N.I.M.	400	395
Defi	320	320
Dauphin O.T.A.	3190	3180
Desmday	2190	2190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	910	900
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	289	294
Elect. S. Dassault	724	720
Elysées Investiss.	37	36 05
Expand	790	790
Filipacchi	681	....
Guerbet	940	....
Guy Degrenne	995	975
I.C.C.	261	260
IDIA	235	235
I.G.F.	198	191
IH Informatique	311	309
Ins. Métal Serv. (IMS)	220	218
La Commande Electro.	578	....
Le gd livre du mois	385 40	385
Loca-Investissement	296	290
Locamic	375	370
Manutan	380	370
Marin Immobilier	358	356
Métallurg. Minière	159 90	154 90
Métrologie Internat.	440	430
Metro Services	210	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	739	695
Molex	300	300
Navale-Delmas	700	700
Olivetti-Logabax	417	415
Om. Gest. Fin.	499	473
Petit Bateau	210	210
Petrofigaz	510	510
Pier Import	340	341
Razel	1560	1530
St-Gobain Emballage	1344	1345
St-Honoré Matignon	210	210
S.C.G.P.M.	260	228 o
Sema-Metra	667	673
S.E.P.	1500	1590
S.E.P.R.	1695	1700
Sligos	1440	1450
S.M.T. Goupil	335	334
Sodinforg	1210	1200
Sofibus	339	346
Supra	1021	1010
TF 1	180	185
Valeurs de France	360	359

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 90	....
Calciphos	340	339
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	420	420
Dubois Inv. (Casto.)	1000	1000
Gachot	244	235
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hach. (échan.)	....	....
Nicolas	1195	1180
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	154 40	154 40
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	518	558
Ufiner	380	....
Union Brasseries	135 50	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 311	6 324	6 070	6 570
ECU	6 918	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	333 540	333 590	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 074	16 059	15 500	16 400
Pays Bas (100 fl.)	296 290	296 310	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	87 310	87 025	84	91
Norvège (100 k)	91 500	91 600	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 889	9 909	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 416	4 417	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 605	4 603	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 400	401 420	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 910	95 890	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 460	47 455	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 916	4 916	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 270	4 272	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 760	4 757	4 580	4 980
Japon (100 yens)	4 166	4 168	4 030	4 210

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/8
Or fin (kilo en barre)	92300	93000
Or fin (en lingot)	92250	93400
Pièce française (20 fr)	531	540
Pièce française (10 fr)	363	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	602
Pièce latine (20 fr)	525	528
Souverain	661	661
Pièce de 20 dollars	2980	3000
Pièce de 10 dollars	1460	1470
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3455
Pièce de 10 florins	551	551
Or Londres	459 50	463 20
Or Zurich	461 50	463
Or Hongkong	459 25	461 55
Argent Londres	7 73	7 81

Le Monde

Remous dans le capital de TF 1

La première chaîne rachète les actions destinées au personnel

Le feuilleton de la privatisation de TF 1 ne s'est pas terminé avec le relatif succès de l'offre publique de vente. L'Etat doit encore céder 7,6 % du capital de la chaîne. Les salariés de la Une n'ont, en effet, acheté que 2,4 % du capital, alors que la loi sur la communication leur en réserve 10 %. Que faire du reste ? La loi est formelle : ces actions doivent être encore réservées au personnel pendant deux ans avant que l'Etat puisse les mettre sur le marché.

Mais le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, en a décidé autrement. Il s'est débarrassé des actions restantes en les vendant à une société « porteuse », la SYALIS, chargée de les céder ultérieurement aux salariés de TF 1. Une initiative qui semble en contradiction totale avec l'article 60 de la loi sur la communication, où il est précisé que l'Etat doit céder *« directement »* les titres aux salariés. *« En effet,* précisait M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, lors du débat au Sénat, *si l'on obligeait l'entreprise à porter 10 % des titres pendant deux ans, cela constituerait une charge très lourde. »*

Pourtant, malgré les assurances du ministre, c'est bien ce scénario qui est en train de se dérouler. La société SYALIS est en effet détenue à 45 % par une filiale à 100 % de TF1, dénommée pour l'occasion La Réservée. Pergamon Press de M. Robert Maxwell, la GMF, la Société générale, le Crédit lyonnais et la Financière Faltas complètent le capital en apportant chacun 10 % des 300 millions nécessaires, tandis que la Banque de l'Union européenne est présente au tour de table pour 5 %.

Le montage est astucieux puisqu'il permet aux actionnaires de TF1 de contrôler les actions non encore attribuées tout en se faisant aider financièrement par des banques un contrôle prolongé à quatre ans et un mois par une directive du ministère de l'économie. Mais ce montage se heurte une nouvelle fois à la loi : par le jeu de ces participations indirectes, M. Francis Bouygues possède maintenant un peu plus de 25 % du capital de la chaîne et se trouve donc en infraction, même à titre temporaire, avec les règles sur la concentration. Le comité d'entreprise de TF1 a été le premier à s'en émouvoir et à saisir par lettre M. Gabriel de Broglie, président de la Commission nationale de la communication et des libertés.

Une plus-value intéressante

On peut se demander ce qui a poussé le ministère des finances à négliger ainsi la lettre et l'esprit de la loi de M. Léotard. Il semble que les banques, sollicitées par la Rue de Rivoli, pour acquérir la totalité de la SYALIS, se soient fait prier. Pourtant les titres de TF 1 sont cédés aux conditions très avantageuses faites au personnel : 132 francs l'action contre 165 francs. Elles seront revendus par la SYALIS aux salariés demandeurs 20 % moins cher que le cours du jour. Or celui-ci atteint en ce moment 185 francs. Plus-value intéressante pour les actionnaires de la SYALIS, mais les banques ne croient pas à la bonne tenue du titre TF 1 à long terme.

A l'inverse, Bouygues et ses associés ont tout intérêt à garder le contrôle des 7,6 % du capital de la chaîne. En effet, de mystérieux mouvements affectent depuis quinze jours l'échange des actions TF 1 au second marché. Selon les milieux boursiers, le volume des échanges oscillerait entre 60 000 et 130 000 actions par jour, signe d'une très forte demande. Les rumeurs vont bon train. Les uns affirment que M. Maxwell ramasse de nombreuses actions auprès des petits porteurs. Les autres disent que M. Jérôme Seydoux, ancien propriétaire de la 5, dont il détient toujours 10 % du capital, contrôlerait désormais 2,5 % des actions de TF 1.

Selon les statuts de TF 1, tout actionnaire contrôlant plus de 0,5 % du capital doit se déclarer auprès de la chaîne. Mais la Une refuse de communiquer les renseignements qui sont sans doute en sa possession et affirme que les achats sont surtout le fait de SICAV.

Investisseurs institutionnels ou mystérieux « raider » ? Le voile se lèvera sans doute avant la première assemblée générale de TF 1 à la rentrée. En attendant, M. Bouygues a tout intérêt à contrôler la SYALIS pour combler la différence entre ses 25 % et la minorité de blocage au sein de la chaîne.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIETNAM

La misère des écoles

Instituteurs au bord de la dépression, salles de classe à l'abandon, pénurie de manuels scolaires... à en croire le *Nhân Dân*, organe officiel du PC vietnamien, la situation dans l'enseignement au Vietnam est catastrophique.

Ce cri d'alarme a été lancé la semaine dernière par un haut responsable vietnamien, dont les initiales ne sont autres que celles du secrétaire général du PC, M. Nguyen Van Linh. Dans un article publié récemment, N.V.L. s'inquiète de la situation dans l'enseignement, à la veille de la rentrée scolaire, prévue pour le 20 août, qui concerne plus de douze millions d'élèves et cinq cent mille enseignants.

« Dans de nombreuses localités, écrit-il, *les conditions d'études de nos enfants sont très mauvaises. Les salles de classe sont petites et leur toit fuit. Les pupitres et les bancs sont en très mauvais état. On manque de tableaux noirs, de craies, de papier et d'encre. Il n'y a qu'un manuel pour cinq ou six élèves. »* Pour ces raisons, selon N.V.L., des dizaines de milliers d'instituteurs veulent démissionner, *« invoquant des conditions de vie très difficiles, des salaires de misère, de piètres conditions de travail et une santé déclinante ».*

La circulation sur les autoroutes belges

Polémique autour du projet de vignette pour les étrangers

Le gouvernement belge a confirmé, le lundi 10 août, son intention d'imposer une taxe annuelle aux véhicules étrangers empruntant le réseau des autoroutes en Belgique (*le Monde* du 7 août). Cette décision — qui doit encore être approuvée à la rentrée par le Parlement — a suscité de très vives réactions dans la plupart des pays voisins.

Alors que la Commission européenne avait déjà demandé des *« explications »* au gouvernement belge, la RFA a saisi, dès la confirmation du projet, le conseil des ministres de la CEE et la Commission en brandissant, en outre, la menace d'imposer une taxe réciproque aux véhicules belges. Les autres voisins, France, Pays-Bas, Grande-Bretagne, ont tous déploré l'initiative de Bruxelles, et ont manifesté leur intention d'intervenir auprès du gouvernement belge et des instances communautaires pour obtenir l'abandon du projet.

En Belgique même, le projet ne fait pas l'unanimité. Les organisations de routiers craignent des mesures de rétorsion dans les autres pays, et certains professionnels du tourisme redoutent une contre-publicité. Des voix se sont également élevées pour mettre en garde contre un transfert du trafic sur les routes secondaires moins sûres, ou la formation de « bouchons » aux postes de péage. Le ministre belge des transports lui-même, M. Herman de Croo, a déjà fait part de ses réserves.

En revanche, une partie de l'opinion publique belge ne cache pas sa satisfaction. De nombreux touristes qui prennent leurs vacances dans le sud de l'Europe supportent mal, par exemple, de verser leur écot aux péages français, tandis que les Français circulent gratuitement en Belgique.

La vignette belge, valable un an, serait nettement moins chère (environ 80 francs français pour les voitures et le double pour les poids lourds) que les droits de péage pour traverser la France jusqu'à la Méditerranée, font valoir les partisans du projet. En raison de son prix modique, elle ne perturberait pas le trafic routier en Belgique, souligne également le ministère des transports. Un million deux cent mille camions étrangers environ traversent chaque année la Belgique, véritable plaque tournante entre la France, l'Europe du Nord, la Grande-Bretagne et la RFA.

Alors que le tribunal devrait entériner la cession aux « dix »

M. Bouygues s'intéresse à nouveau au « Matin de Paris »

La date du mercredi 12 août restera sans doute dans les annales du *Matin de Paris*. Les « dix », ce groupe de salariés et de journalistes du quotidien de gauche auxquels il avait été provisoirement cédé, ont en effet rassemblé les 10 millions de francs qu'ils jugeaient nécessaires à la relance du journal.

Ils se sont rendus devant le tribunal de commerce pour lui faire part du bon déroulement de leur plan de redressement. Pour le tribunal, le versement des 2 millions de francs exigibles pour la cession provisoire du titre était déjà acquis : nul doute, donc, qu'il décernera un satisfecit aux « dix » (*le Monde* du 7 août).

Le capital réuni par les « dix » est actuellement émietté : la société de production Cravant — qui a apporté récemment les 3 millions de francs manquants — en est le plus gros actionnaire (30 %). A ses côtés figurent la Fédération nationale des travaux publics, l'entreprise SVP, le Seuil, MotivAction, En direct, la société informatique Volback, *l'Evénement du jeudi*, Pierre Anglade et l'Association de sauvegarde du Matin (20 %) et un groupe de personnes physiques menées par M. Noël Mettey. Mais les 10 millions de francs déjà réunis pourraient passer à 12 millions dans les prochains jours ; les « dix » sont à nouveau en discussion avec des industriels qui manifestent un nouvel intérêt pour le quotidien.

Ils ne sont pas les seuls. La semaine dernière, quatre journalistes du *Matin de Paris*, a rencontré M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, dans résidence d'été. Cet échange, assorti de propositions encore floues, a donné lieu dimanche à une réunion non-stop des « dix » au siège du journal.

Selon différentes sources, M. Bouygues serait intéressé par une participation de plusieurs dizaines de millions de francs au capital du *Matin de Paris*. Les « dix » étudient actuellement cette possibilité, mais souhaitent envisager toutes les hypothèses avant de s'engager. De leur côté, comme de celui de M. Bouygues, la discrétion est de règle. *« J'ai rencontré ces journalistes, et nous avons bavardé,* explique le patron de TF 1. *Ma participation au* Matin *peut s'envisager, mais nous sommes en période de vacances, et rien de précis n'a été conclu :* le Matin *est dans une situation très compliquée qui ne prête pas encore à des décisions. »*

La cession du titre *le Matin de Paris*, officialisée aujourd'hui, accélérera-t-elle les événements ? Au journal, outre la préparation d'une édition du 13 août relatant l'histoire récente du journal et des « dix », la rédaction va maintenant s'atteler à une réflexion sur la maquette du journal, sur ses rubriques et sur son contenu rédactionnel.

YVES-MARIE LABÉ.

La chute des cours du porc inquiète les producteurs bretons

La tension monte chez les producteurs de porc bretons, qui voient avec inquiétude les cours chuter à leur niveau le plus faible depuis 1981 : 8,88 F le kg le lundi 10 août, alors qu'une étude des centres de gestion du Finistère estimait récemment qu'un cours de 10 F minimum était nécessaire pour un producteur dont les installations sont amorties et de 11 F pour un producteur encore endetté. Et cela, dans les deux cas, sans tenir compte de la rémunération de la main d'œuvre.

Les producteurs français (les Bretons assurent la moitié de la production nationale) doivent faire face à la concurrence très rude des pays de l'Europe du Nord, en particulier les Pays-Bas et le Danemark. *« Ces pays ne sont pas plus compétitifs que nous, mais ils ont une politique agricole plus volontariste et sont mieux armés sur le plan commercial »*, dit M. Guillaume Roué, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Finistère et secrétaire de la Fédération nationale porcine (FNP).

La réduction des coûts de production (taux élevés des prêts sans rapport avec l'inflation actuelle, charges sociales, services,...) devait orienter les demandes de la FNP lors d'un entretien mercredi au ministère de l'agriculture.

● **Un abattoir coopératif de porcs en Bretagne.** — L'Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnement (UNCAA) et quatre coopératives bretonnes viennent de créer une société commune afin de construire à Josselin (Morbihan) un nouvel abattoir de porcs, qui doublera la capacité de production de l'usine actuelle, pour la porter à 25 000 porcs par semaine.

Progression sensible des ventes d'Airbus

Airbus Industrie a sensiblement augmenté ses ventes au cours des six premiers mois de l'année, alors que celles de Boeing, dans le même temps, baissaient de près de 16 % par rapport à la même période de l'année dernière, selon les chiffres publiés par les constructeurs.

Le consortium européen a enregistré des commandes fermes pour 93 appareils, contre 63 lors de la même période de l'année dernière, sans compter les engagements d'achat, sous diverses formes, pour 130 exemplaires des long-courriers A-330/A-340, dont le lancement a été annoncé officiellement en juin.

Pour sa part, Boeing, durant les six premiers mois de l'année, a pris des commandes pour 208 appareils à réaction, contre 247 lors de la même période de l'année dernière. Y compris les turbopropulseurs (construits par la nouvelle filiale canadienne de Boeing, De Havilland), les prises de commandes de Boeing se sont élevés à 11,1 milliards de dollars, en baisse de 1 milliard de dollars (– 8 %) par rapport au premier semestre 1986.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 août

Soutenu

La séance du matin s'est déroulée sur une note plutôt soutenue. A la clôture, l'indicateur de tendance enregistrait une modeste avance de 0,13 %. Plusieurs valeurs vedettes se sont dégagées, comme Michelin (+ 2,9 %), Peugeot (+ 2,1 %). Fermeté des grands magasins comme Casino et BHV. Baisse, en revanche, de Luchaire (– 6,4 %), BIS (– 3,7 %), Midi et OPFI Paribas (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465 50	468	467
Agence Havas	530	531	531
Air Liquide (L')	677	673	675
Bancaire (Cie)	643	643	645
Bongrain	2845	2845	2850
Bouygues	1195	1195	1200
B.S.N.	4910	4910	4915
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1285	1285	1294
Club Méditerranée	615	612	614
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3790	3790	3800
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1439	1425	1429
Michelin	313	316	320
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2810	2810	2820
Navig. Mixtes	960	980	960
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	950	952	957
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	468 90	471	472
Sanofi	757	760	759
Source Perrier	827	830	833
Thomson-C.S.F.	....	...	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2013	2020	2040
Valéo	582	580	582

Le numéro du « Monde » daté 12 août 1987 a été tiré à 446 165 exemplaires

A B C D E F G

En Lorraine

Remise en liberté de deux responsables du PFN

Deux responsables nationaux du PFN (Parti des forces nouvelles), M. Michel Vinciguerra, trente-trois ans, écroué à Remiremont (Vosges), et Michel Spaeth, vingt-six ans, incarcéré à la prison Charles-III de Nancy, ont été remis en liberté le mardi 11 août.

Les deux hommes demeurent cependant inculpés, pour M. Vinciguerra, *« d'abus de biens sociaux »* et de *« faux en écriture »*, et, pour M. Spaeth, *« d'abus de biens sociaux »* (*le Monde* des 12, 17 et 22 février). M. Vinciguerra, ingénieur chimiste, avait été arrêté après la mise en liquidation judiciaire d'une des sociétés qu'il dirigeait, la Compagnie vosgienne de polyuréthane, à Lubine, près de Saint-Dié. Son associé, M. Spaeth, avait été arrêté peu après.

EN BREF

● **Disparition d'un enfant à la gare de Bordeaux.** — La brigade de mineurs de la sûreté urbaine de Bordeaux a diffusé, le mardi soir 11 août, un appel pour tenter de retrouver le petit Jérémie Sarthou, trois ans, disparu dans la matinée à la gare de Bordeaux-Saint-Jean. L'enfant, qui venait d'Antibes, attendait ses grands-parents à la gare de Bordeaux, en compagnie d'un jeune Irlandais au pair. Selon le communiqué de la police, le jeune homme s'est assoupi et, à son reveil, Jérémie avait disparu. L'enfant avait, attaché à la cheville gauche, une carte de visite portant l'adresse de ses grands-parents qui habitent au Cap-Ferret (Gironde) et chez lesquels il devait passer ses vacances.

● **Un réfugié iranien assassiné à Genève.** — Un ancien pilote de l'armée iranienne, âgé de trente-six ans, qui avait demandé l'asile à la Suisse, a été assassiné par deux inconnus, le lundi 10 août, à Genève. Selon le porte-parole de la police genevoise, les tueurs seraient originaires d'*« un pays du Golfe »*. Après avoir déserté l'armée, cet Iranien, dont l'identité n'a pas été révélée, était arrivé en février dernier en Suisse, où il avait demandé l'asile politique. Son épouse avait quitté l'Iran quelques mois plus tôt avec leurs deux enfants. La police genevoise a reçu l'ordre de protéger la famille de la victime. — *(AP.)*

● **Ventes de cosmétiques aux grandes surfaces : un délai de quatre mois.** — Les fabricants de cosmétiques, qu'une décision récente du Conseil national de la concurrence obligeait à *« cesser de subordonner l'agrément de distributeur de leurs produits à la détention de la qualité de pharmaciens d'officine »*, auront quatre mois pour mettre sur pied de nouvelles politiques commerciales afin de pouvoir fournir à la fois les magasins à grande surface et les pharmacies. Ainsi en a décidé en référé, le mardi 11 août, M. Pierre Drai, premier président de la cour d'appel de Paris. Les magasins de grande surface (Leclerc, Carrefour...) livrent bataille depuis des mois pour faire sauter le verrou de la « vente exclusive en pharmacie » des produits d'hygiène et de beauté et de la parapharmacie.

